

Haute-Corse

P.L.U

Ventiseri



Conseil des sites Espaces Boisés Classés

CONCERTATION DU PUBLIC

Août 2023



Sommaire

CONTEXTE REGLEMENTAIRE – RAPPEL	3
I - PRESENTATION DU TERRITOIRE	4
II – PROPOSITION DE CLASSEMENT	12
III – BILAN DE LA PROPOSITION DE CLASSEMENT	57

CONTEXTE REGLEMENTAIRE – RAPPEL

Article L121-27

Créé par [ORDONNANCE n°2015-1174 du 23 septembre 2015 - art.](#)

Le plan local d'urbanisme classe en espaces boisés, au titre de l'article [L. 113-1](#), les parcs et ensembles boisés existants les plus significatifs de la commune ou du groupement de communes, après avis de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites.

Article L113-1

Créé par [ORDONNANCE n°2015-1174 du 23 septembre 2015 - art.](#)

Les plans locaux d'urbanisme peuvent classer comme espaces boisés, les bois, forêts, parcs à conserver, à protéger ou à créer, qu'ils relèvent ou non du régime forestier, enclos ou non, attenant ou non à des habitations. Ce classement peut s'appliquer également à des arbres isolés, des haies ou réseaux de haies ou des plantations d'alignements.

Il convient de préciser que la présence d'EBC :

- n'exclut pas le débroussaillage légal dans les zones urbaines ou à urbaniser
- n'exclut pas le débroussaillage légal nécessaire à la valorisation de vergers, de yeuseraie, à des fins agricoles. Les coupes ponctuelles sont également autorisées. C'est bien le défrichement qui est interdit.

DEFINITION

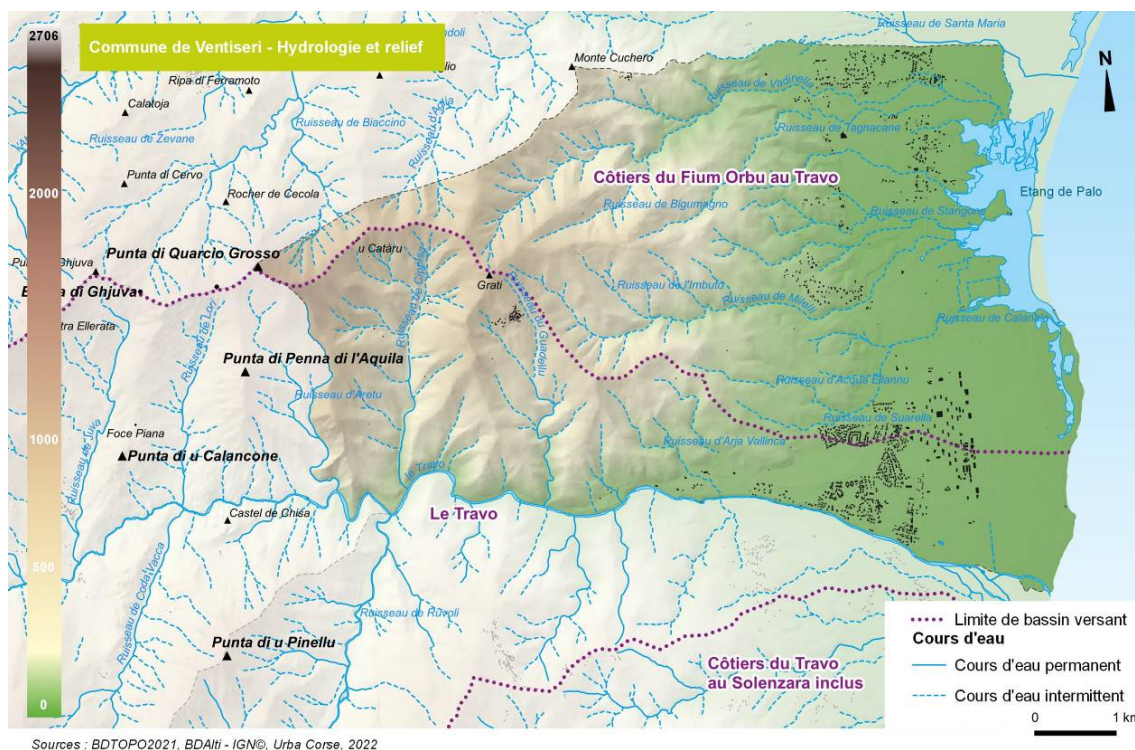
Le défrichement est défini comme étant "*la destruction de l'état boisé d'un terrain et la suppression de sa destination forestière*". Les deux conditions doivent être vérifiées simultanément, précise la circulaire.

Défrichement illicite, un délit

Des sanctions financières s'appliquent pour tout défrichement sans autorisation. Ces amendes sont forfaitaires ou établies au m² selon les surfaces impactées.

I- PRESENTATION DU TERRITOIRE

a- Présentation sommaire du contexte



La population communale s'élevé à 2512 habitants (INSEE, 2019) et sa densité de population est de de 54 habitants / km². Commune de la plaine orientale et des piémonts, Ventiseri est stratégiquement positionnée à mi-chemin entre les pôles urbains de Bastia et de Porto-Vecchio . Elle a bénéficié d'une augmentation démographique avec la présence de la base militaire. La commune a su ces dernières années développer son territoire en valorisant notamment les terrains communaux de la plaine en y renforçant les équipements publics et les logements. Ainsi les zones résidentielles et d'activités se sont déployées à proximité de la RT10 .

Le tissu économique est fortement tourné vers le **secteur tertiaire** tant par la présence de nombreux commerces et services de proximité. La présence de la base militaire nourrit aussi un fort pourcentage d'emplois. Le secteur agricole joue également un rôle dans l'économie locale notamment en matière d'élevage. L'économie est équilibrée avec différents types d'activités représentés dans des proportions notables confirmant l'attrait du territoire. Cette attractivité de la commune de Ventiseri appelle à une vigilance accrue pour la préservation du riche patrimoine naturel de la commune (cf infra). **La plaine littorale revêt des enjeux multiples** alors que la pression urbaine s'y concentre délaissant le chef-lieu historique en piémont.

Le renforcement de la polarité du Travo se fera dans une démarche qualitative en y intégrant des problématiques environnementales pour favoriser des conditions de vie qualitatives : réduire les

pollutions, renforcer la nature en ville, penser l'habitat dans son environnement naturel...sans négliger le lien social émergent de ces lieux de vie nouveaux. Le chef-lieu historiques conservera l'état d'esprit d'origine en faisant la promotion de ses atouts.

Les autres lieux de vie se voient fortement limités voire contraints dans leur progression par le biais des effets de la loi ELAN sur les modalités d'applications de la loi littoral.

b- Profil naturel du territoire

Son territoire couvre une surface de 46,7km La commune est adossée à un chaînon montagneux du massif du Monte Incudine qui diverge de la chaîne centrale vers le nord-est et culmine à 1 045 mètres à la Punta di u Quarcu Grossu. La commune de Ventiseri marque une opposition entre deux zones caractéristiques du point de vue morphologique. Dans les tiers ouest, on rencontre un massif collinaire aux reliefs très accusés (pentes supérieures à 40%), avec des altitudes dépassant 500 mètres Dans le tiers est, on observe la plaine alluviale étroite des fleuves Travu et Abatescu. ;

L'occupation du sol de la commune de Ventiseri est caractérisée par **une surface très importante de milieux naturels ouverts à semi-ouverts (69 % du territoire communal)**. Ces milieux sont principalement constitués de maquis. Les zones agricoles, situées dans la plaine, occupent environ 13 % du territoire communal.

Les risques naturels

A l'instar de nombreuses communes corses, Ventiseri n'échappe pas au cumul des risques naturels qui sont exacerbés avec l'orographie, le climat, le changement climatique et parfois les activités humaines. **Si les aléas affectent des espaces naturels, ils touchent le paysage, la biodiversité, la qualité des ressources.** La commune de Ventiseri riche de sa plaine dont le paysage est animé par des zones humides, des étangs, des plages et l'embouchure du Travo, affiche aussi des écosystèmes naturels sensibles. Une sensibilité qui se retrouve sur la partie montagnarde recouverte de maquis dense et de formation forestière (bois et pré-bois).

Cela lui confère aussi une sensibilité toute particulière au risque incendie, risque qui affecte particulièrement les milieux naturels, par le cumul de plusieurs facteurs :

- Les caractéristiques de la végétation ;
- Le climat méditerranéen et ses extrêmes (et les effets du changement climatique)
- L'étendue du territoire
- La difficulté d'accès à certains sites
- Le mitage

S'ajoute à cela les **risques phytosanitaires** induits les changements climatiques et les mouvements de biens et des personnes à l'échelle mondiale.

Des actions sont en cours de mises en place pour renforcer les moyens et les dispositifs de protection contre les incendies notamment dans les secteurs enclavés comme Bovile . Le PLU imposera également des conditions afin d'améliorer la mise en sécurité et l'évacuation des lieux.

On observe également le risque éboulis, inondation, risques de tempêtes et submersion marine.

Les périmètres de protections

Le riche patrimoine naturel de la commune est soumis à des protections de divers degrés. La complémentarité des milieux plus ordinaires ou encore les systèmes agro-pastoraux confèrent un potentiel pour la biodiversité, la qualité des ressources, le caractère exceptionnel du cadre de vie et un potentiel pour le développement communal. Les protections se concentrent principalement sur les zones humides et littorales de la commune, là où la pression anthropique s'exprime le plus intensément à travers les activités agricoles, l'urbanisme, les activités militaires et la fréquentation.

On notera :

Conservatoire du littoral

Deux terrains sont référencés sur le territoire communal de Ventiseri : le site de Palu-Gradugine et le site de Travu.

Site Ramsar

L'étang de Palo est classé au titre de la convention de RAMSAR depuis le 15 septembre 2008. Il a été classé en fonction de trois critères (sur sept dans la notice explicative) justifiant l'inscription de ce site RAMSAR.

Natura 2000

2 sites Natura 2000 (protection qui autorise des activités humaines dans la mesure où l'état de conservation des habitats et espèces est préservé. Toute activité doit être évaluée au regard de son incidence sur l'état de conservation des sites Natura 2000 concernés) sont pleinement présents sur le territoire communal de Ventiseri et situés sur le littoral :

FR9400581 « Etang de Palu et son cordon dunaire » (ZSC),

FR9402014 « Grand herbier de la Côte Orientale » (ZSC),

On notera également la proximité de la zone natura 2000 « Forêt territoriale du Fium'orbu »

ZNIEFF

Des ZNIEFF sont naturellement présentes en superposition des sites NATURA 2000 littoraux.

2 ZNIEFF terrestres de type 1 mettent en évidence l'intérêt écologique des milieux littoraux de la commune.

ZNIEFF de type I

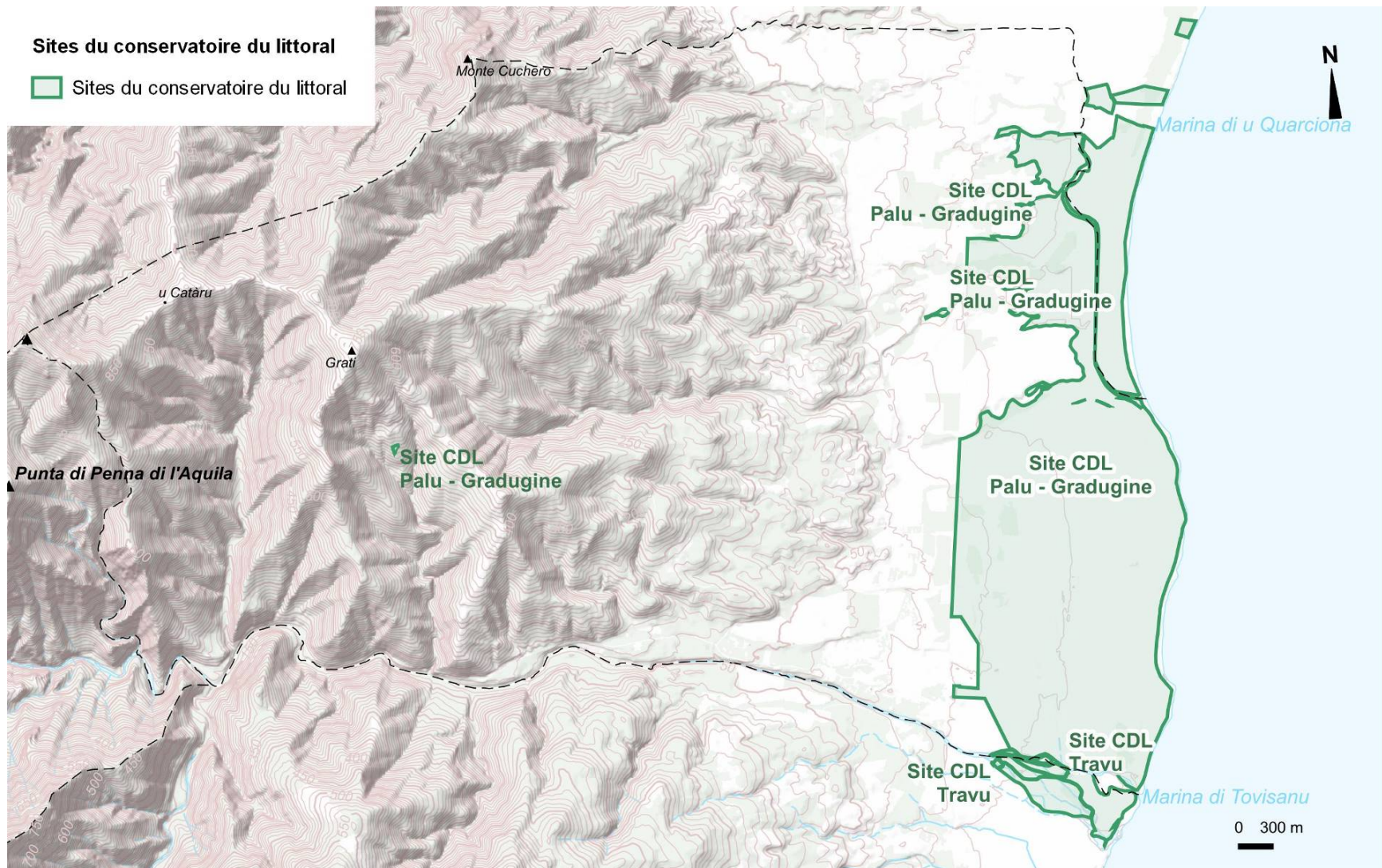
- Etang et zone humide de Palo (940004091)
- Station de Genista Aetnensis de la marine de Solaro et embouchure du Travo (940013177)

APB

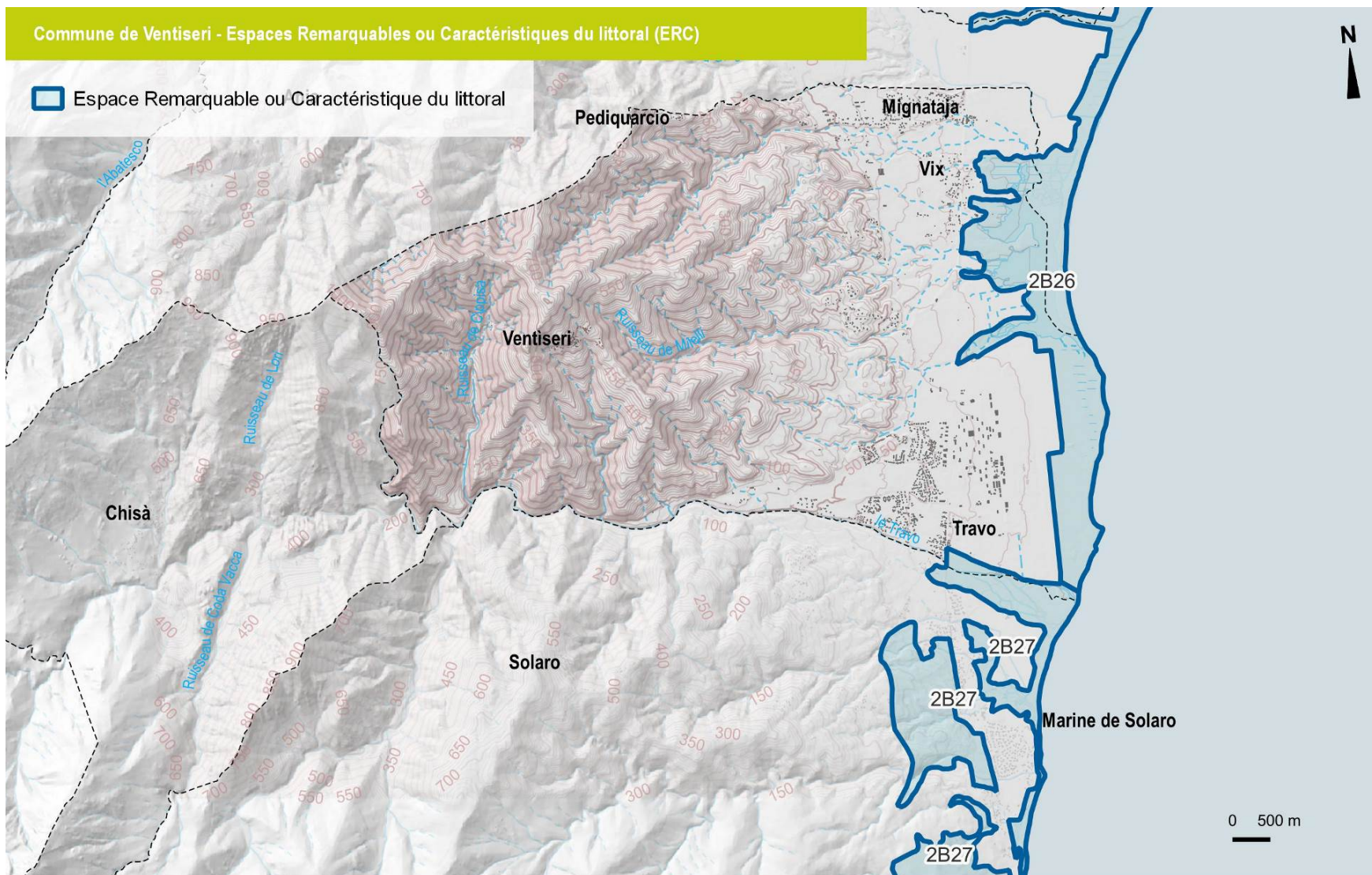
Aucun APPB n'est référencé sur la commune de Ventiseri. L'APPB n°98-772 du 30 juin 1998 « Cordon dunaire de Solaro et marais de Leccia » se situe sur la commune voisine de Solaro, en continuité des zones humides de la Costa Serena.



SCAN25 - IGN©, INPN, Urba corse, 2022



Sources : Origine DGFIP Cadastre© - Droits réservés de l'Etat - 2021, ORTHOHR2019 - IGN©, Urba Corse, 2022



BDALTI, BDTOPO - IGN©, Urba Corse, 2022

c- La couverture végétale du territoire

La plus grande part du territoire communal est encore très naturelle. D'ouest en est, depuis le piémont vers la mer, s'étagent plusieurs secteurs homogènes

Toute la partie ouest de la commune depuis l'altitude de 200 m correspond à des zones de maquis haut dans lequel on recense quelques ensembles boisés de chênes verts et chênes lièges. Le prolongement du piémont dans la plaine en partie sud-ouest est constitué principalement de garrigue ou maquis boisé dans lequel on recense quelques boisements de chênes verts et arbres de hautes tiges.

Les maquis arborescents n'ont pas de valeur forestière en termes d'exploitations. En revanche la présence de châtaigniers sur les piémonts laisse envisager une possible valorisation agricole.

En plaine, la zone agricole se développe principalement en partie nord de la commune.

C'est sur le littoral, que l'on recense les ensembles boisés les plus significatifs. Cela concerne :

- Des herbiers qui occupent le littoral marécageux ;
- Au sud, en limite de commune, un ensemble boisé autour de la zone humide qui comporte ripisylve et boisements d'aulnes ;
- Autour de l'étang de Palo où l'on trouve un ensemble de boisements de chênes verts et chênes lièges.

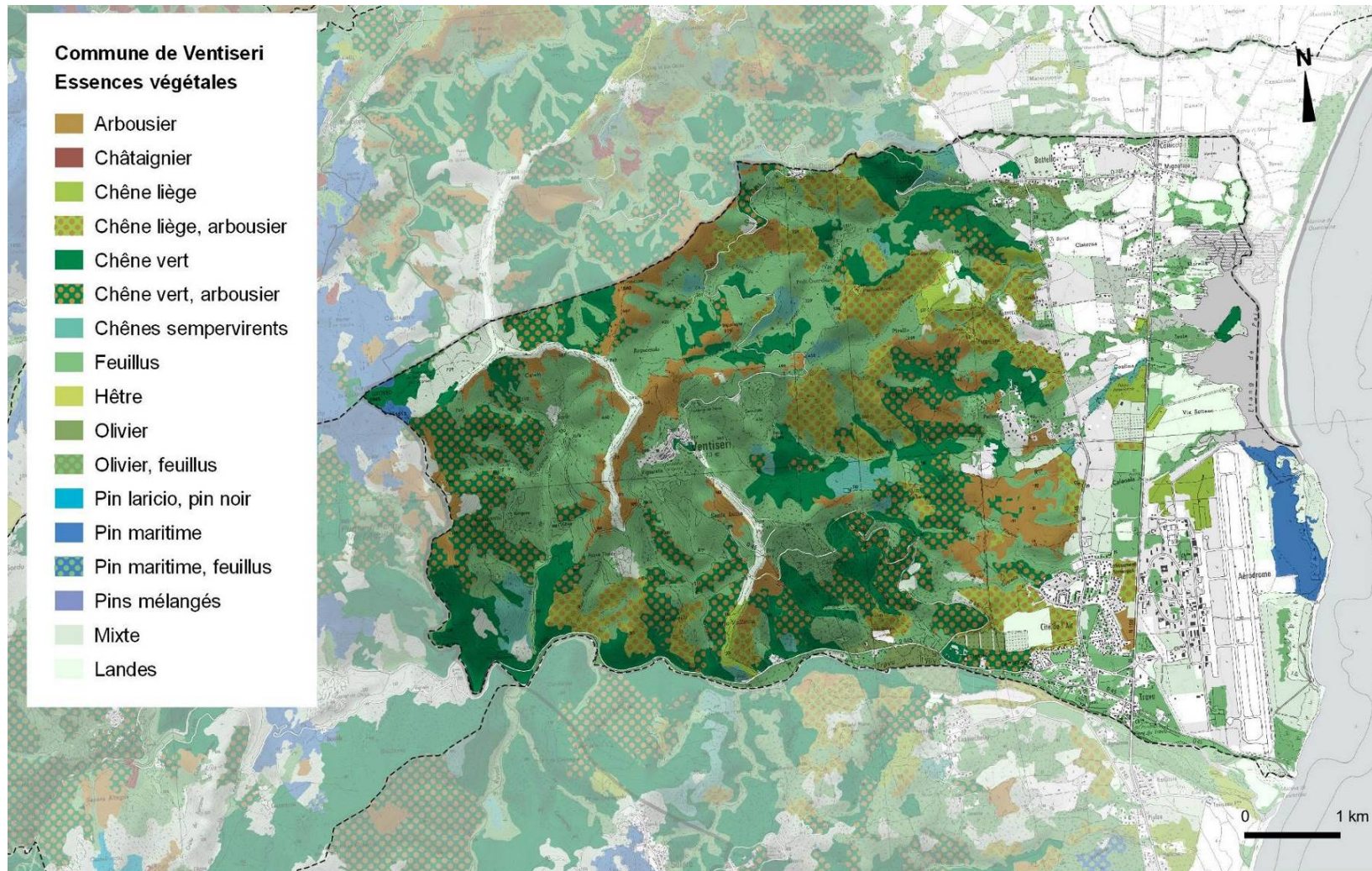
Une **silviculture adaptée permettrait de produire du liège de qualité**, ce qui apporterait non seulement une **plus-value économique aux propriétaires forestiers privés de la commune mais aussi la conservation de la biodiversité du territoire** (grande résistance aux incendies...).

Les **peuplements de chênes verts** quant à eux peuvent également être **mis en valeur par la mise en place d'une gestion durable des peuplements et ainsi faire l'objet d'une exploitation pour du bois de chauffage**.

Il existe des poches dominées par les eucalyptus, des pins maritimes et des espaces boisés comportant des oléastres, du frêne et du peupliers. Certains secteurs agricoles sont parcourus par des haies plantées ou naturelles.



Vue des étangs et de la plaine. Mosaïques d'habitats naturels.



Sources : BDFORET2019, SCAN25 - IGN©, Urba Corse, 2022

II – PROPOSITION DE CLASSEMENT

La commune dispose de vastes espaces boisés entre les hauts piémonts et la plaine. Si en altitude, ces boisements sont homogènes, très vastes et sont peu ou pas soumis aux pressions anthropiques, le bas piémont et la plaine apparaissent comme des sites à enjeux du fait des activités agricoles liées à la production de fourrage, à l'arboriculture, la viticulture et l'élevage ; mais aussi du fait de la pression urbaine autour des lieux de vie et de la présence de la zone militaire.

Cette plaine est partiellement préservée par les actions menées par le conservatoire du littoral mais aussi par les réglementations applicables dans les Espaces Remarquables et Caractéristiques (ERC), la bande des 100 m. etc. Le système agro-pastoral contribue aussi au maintien de certains écosystèmes dès lors que les pratiques sont respectueuses de l'environnement. La plaine et ses zones humides sont particulièrement exposées aux effets du changement climatique et de ce fait le soin apporté au réseau hydrographique est essentiel malgré son régime méditerranéen, torrentiel et souvent sporadique, en dehors du fleuve du Travo. Ces habitats sont au service de dynamiques fondamentales en lien avec les zones humides, protégées ici par divers dispositifs réglementaires.

La commune s'attèle donc à préserver des espaces boisés en dehors de ces périmètres ; ils sont souvent en lisière afin de **garantir le maintien de continuités écologiques entre le piémont, le rivage et ces zones humides**. Dans la plaine, ils s'associent à des terrains agricoles exploités sous différentes formes et donc il n'est pas fait état de mesures agro-environnementales qui épargneraient ces milieux naturels des intrants divers et variés. Le classement des EBC vient **compléter durablement une trame de haies naturelles** qui ont été maintenues ainsi que des ensembles boisés qui n'ont pas été substitué par des prairies. Ce sont **des zones d'abri dans une plaine qui tend à poursuivre son ouverture**. La plaine est cependant convoitée et de nouvelles productions s'installent. L'enjeu est donc de trouver le juste équilibre entre activités agricoles et **pérennité des écosystèmes par des pratiques adaptées**. Le rôle des ripisylves et des haies n'est plus à démontrer dans les pratiques efficaces au maintien de la biodiversité.

Notons également que le PLU identifiera des haies et une trame verte au sein des jardins des zones résidentielles en vue de conserver durablement ce patrimoine aux multiples fonctions.

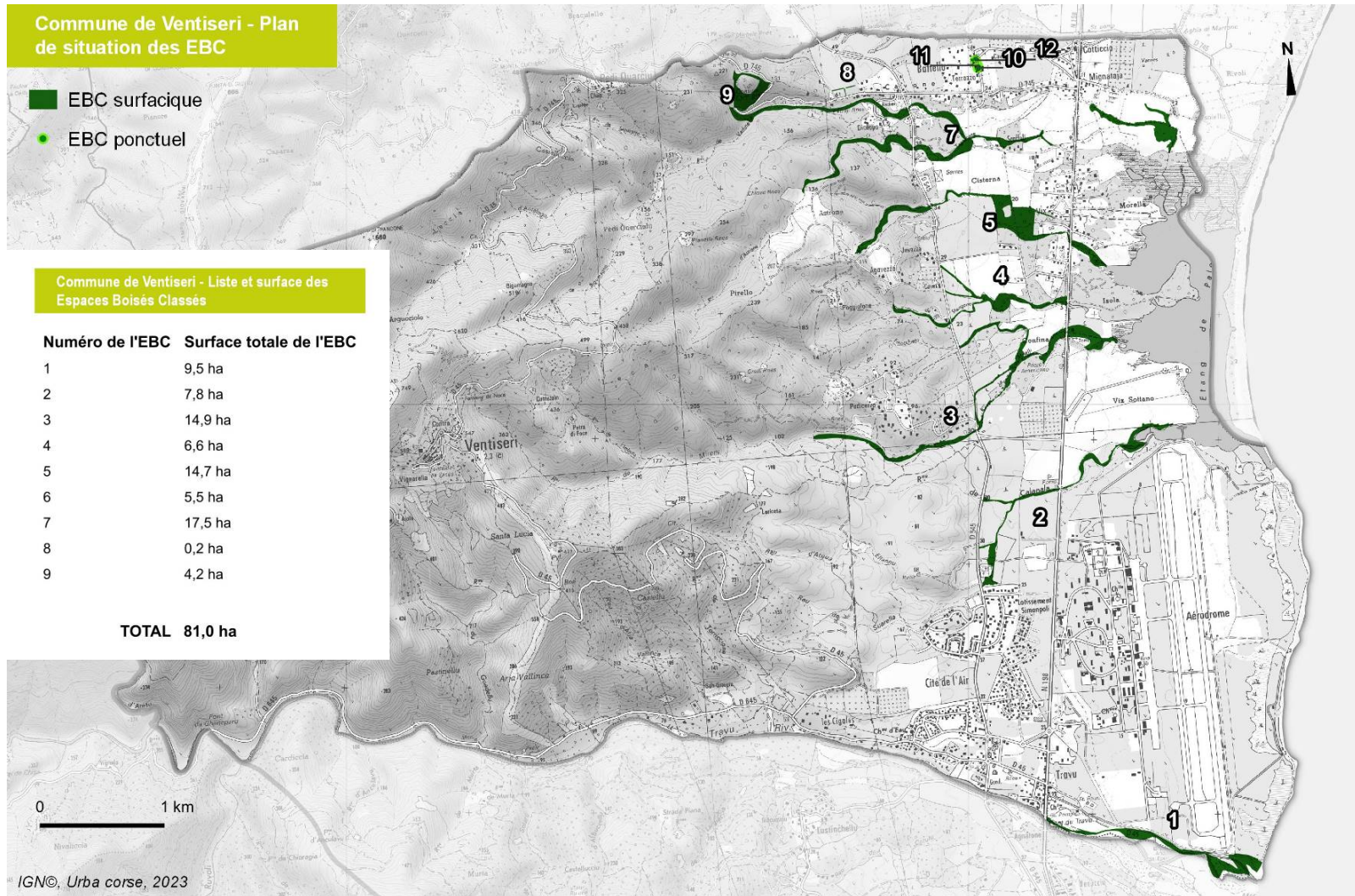
La multiplicité des fonctions écologiques des boisements est doublée d'un intérêt paysager alors que la banalisation des paysages s'accroît. Les boisements spécifiques à la Corse et à la plaine de Ventiseri animent qualitativement ce paysage singulier auprès des zones humides et des espaces cultivés. Un avant-plan valorisant du grand paysage perceptible au quotidien depuis la RT qui pose le décor vers les massifs centraux enneigés en hiver.

En outre, les boisements ont ici les fonctions suivantes à l'échelle locale :

- la complémentarité de ces milieux avec leur environnement proche ERC, zones humides,, ZNIEFF
- le maintien de la TVB
- la gestion des ressources en eau (filtration, infiltration dans les sols)
- le maintien d'une trame de fraîcheur aux abords des espaces agricoles et bâtis,
- la protection des sites et leur biodiversité à forts enjeux
- des zones d'abri pour la faune et le bétail.
- la capture des excédents de carbone ;

Tous ces enjeux motivent l'attention apportée à ce classement qui n'est jamais en contradiction avec d'autres usages dès lors que la gestion des sites est le résultat de collaboration et partenariat (Conservatoire du littoral, agriculteurs exploitants, propriétaires, commune...).

a- Fiches descriptives des EBC



1- LE TRAVU ET SON EMBOUCHURE

Surface : 9,50 ha

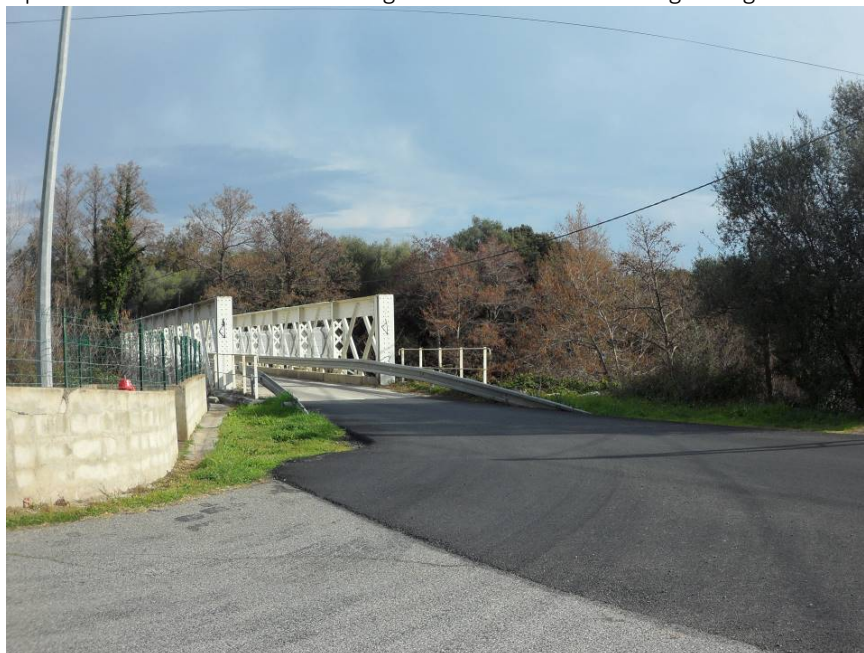
Périmètre : le périmètre se cale aux propriétés du Conservatoire du littoral ce qui explique qu'une partie de la ripisylve ne soit pas dans la demande de classement.

Site : Aval du Travu et son embouchure ; au sud de site militaire.

Formation végétale dominante : Ripisylve d'aulnes glutineux

Descriptif

L'embouchure du Travu est un espace naturel bien préservé ; la ripisylve remonte le long du lit du fleuve en conservant une largeur modeste. En amont du pont, elle n'est pas suffisamment significative très éparse et souvent discontinue du fait des berges rocheuses et abruptes. A l'aval, le fleuve s'adoucit permettant une stabilité des berges et de la couverture végétale grâce à un sol plus profond.



Ripisylve du Travu au pont et à l'embouchure

Rôle dans le paysage

Dans l'environnement de la plaine, les ripisylves se démarquent et rythment le paysage végétal. Elles annoncent la présence des fleuves le long de la RT. Elles donnent une ambiance fraîche dans le paysage maritime de l'embouchure. Longée par la route de la plage mais peu visible, elle reste discrète dans le paysage.

Environnement :

L'écosystème du Travu présente des enjeux multiples :

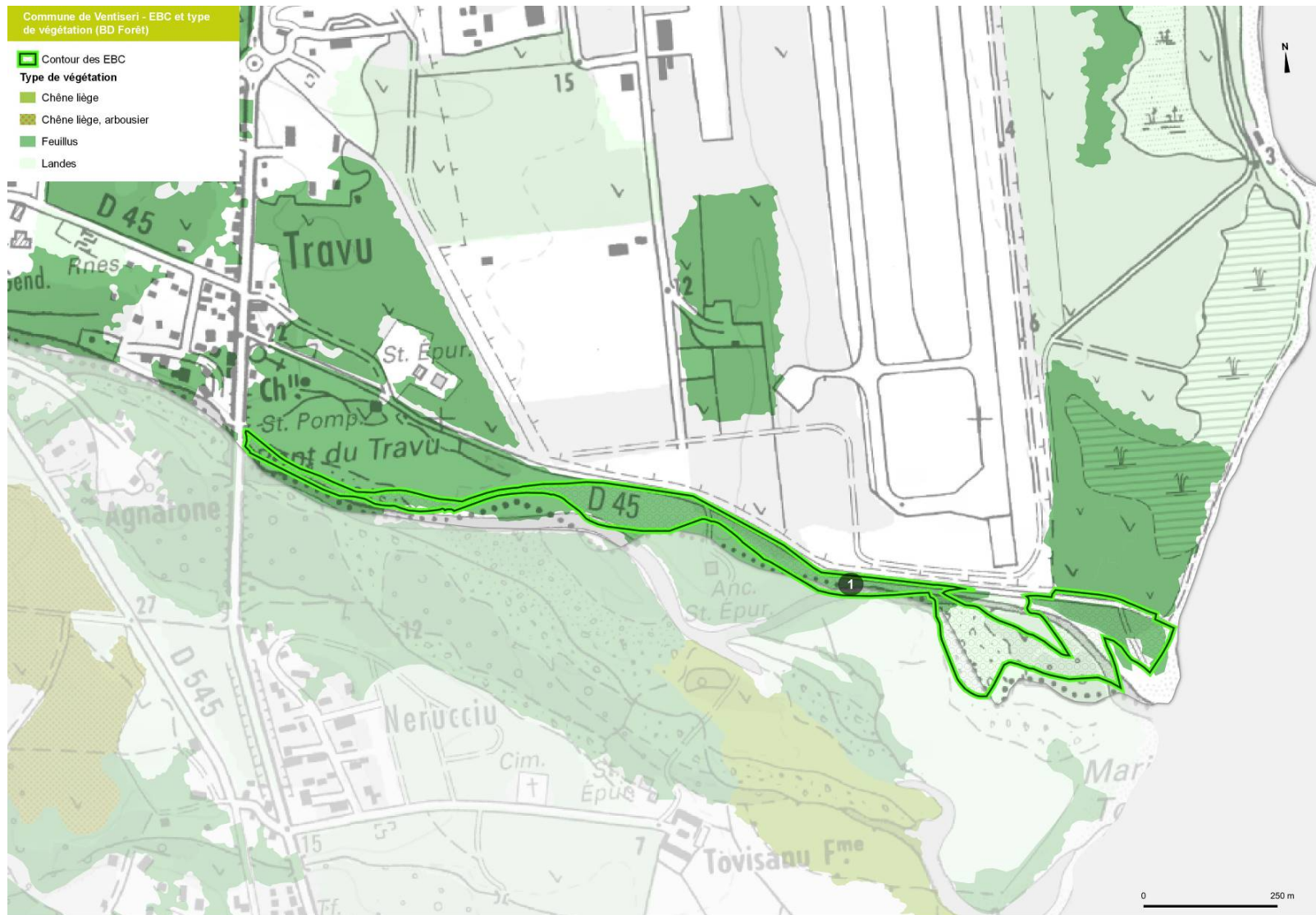
- véritable couloir écologique à l'échelle micro-régional la présence de la ripisylve conforte ce rôle pour de nombreuses espèces animales;
- elle renforce les berges contre l'érosion
- elle a un rôle épurateur
- elle assure un espace de fraîcheur qui influence les flux locaux et abaisse les températures.

Ces lisières en

Cette formation végétale participe à la mosaïque végétale de la plaine en enrichissant ces fonctions et la présence d'une biodiversité plus importante.

Protections : ZNIEFF, ERC,

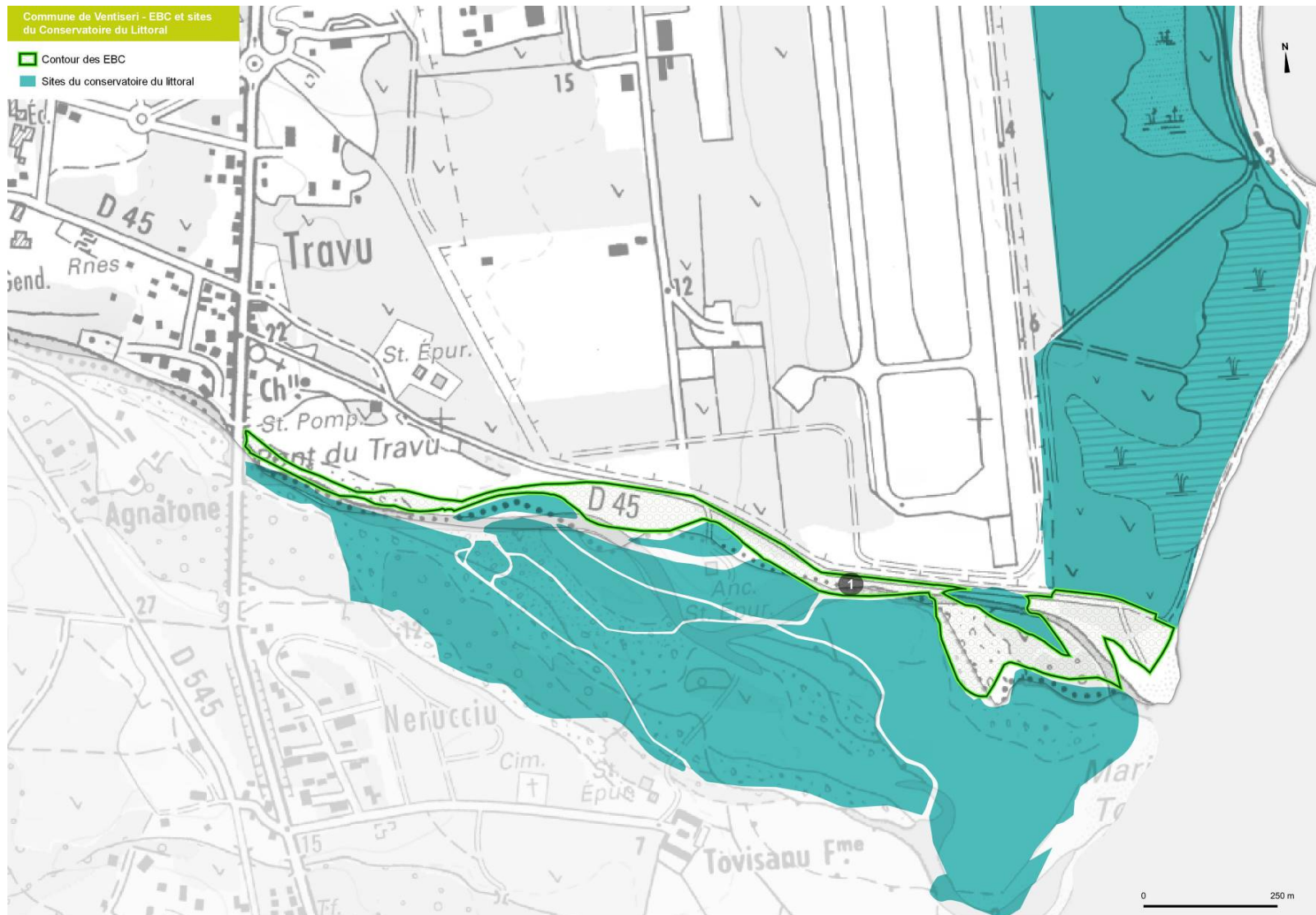


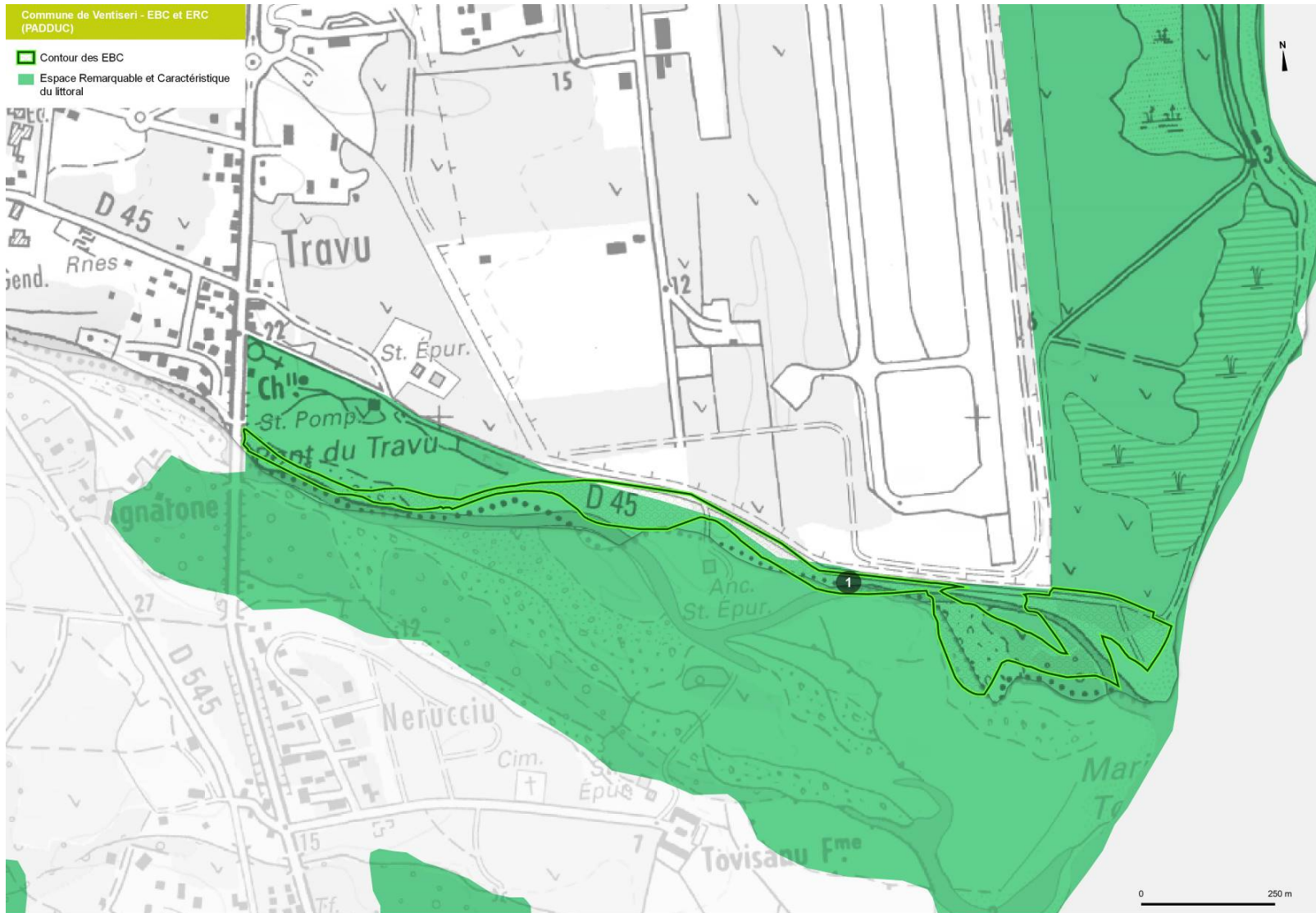


SCAN25 - IGN©, INPN, Urba corse, 2023

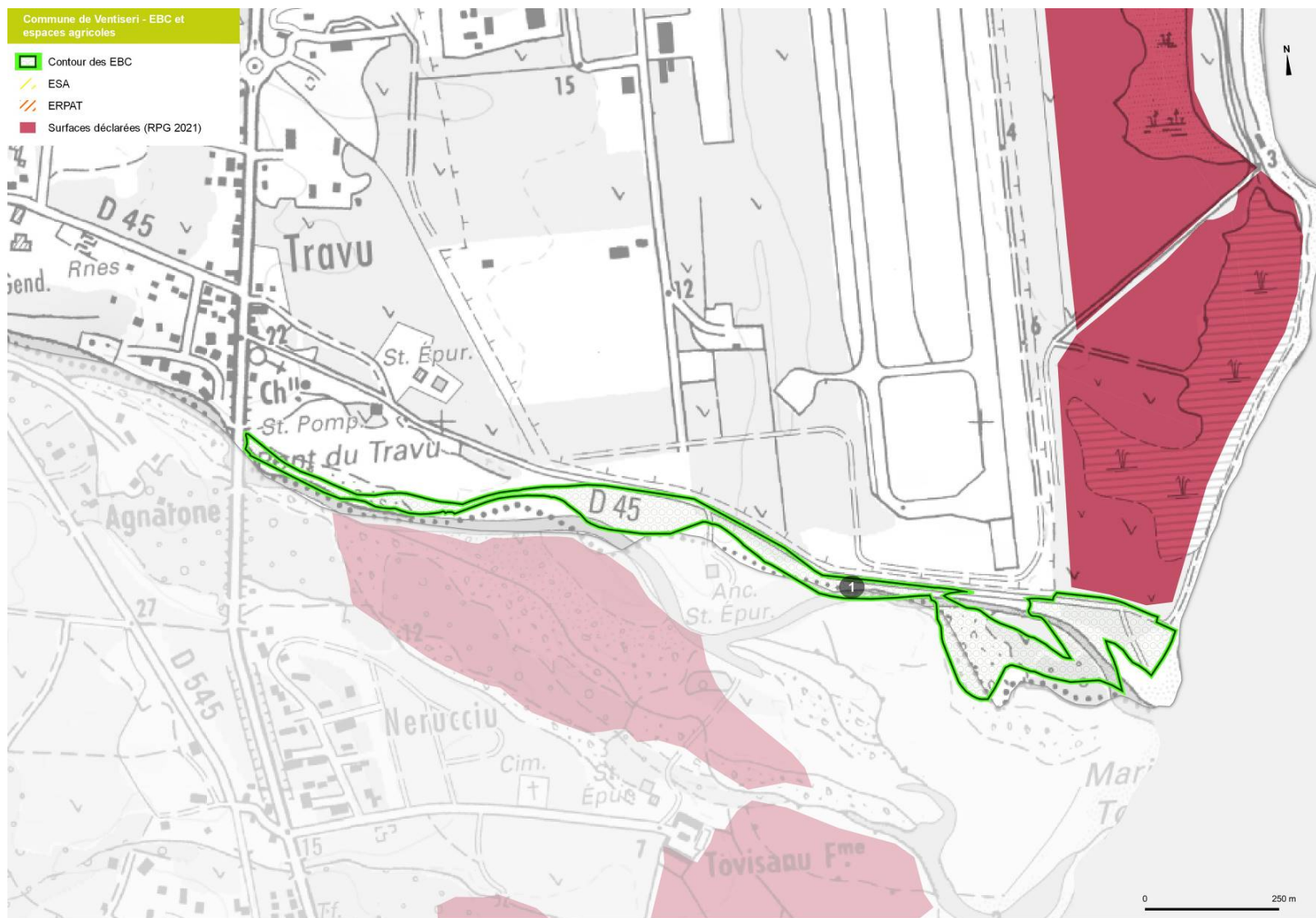


SCAN25 - IGN©, INPN, Urba corse, 2023





SCAN25 - IGN®, INPN, Urba corse, 2023



SCAN25 - IGN©, INPN, Urba corse, 2023

2- RUISSEAU DE CALANALA

Surface : 7,8 ha

Périmètre : Au nord de la base militaire, cet EBC longe le fond de vallon entre des prairies en amont et en aval de la RT. Le périmètre se cale aux propriétés du conservatoire du littoral à l’aval.

Site Ruisseau de plaine qui naît dans les bas piémonts et qui traverse la plaine agricole avant d’atteindre l’étang de Palo.

Formation végétale dominante : ripisylve d’aulnes glutineux

Descriptif

Formation de faible emprise le long du lit du ruisseau au régime sporadique qui émerge du maquis de chênes du bas piémont et qui traverse la plaine agricole dont l’exploitation se rapproche au plus près des berges. Une végétation irrégulière et qui se mélange avec des chênes. Au plus près des zones humides elles bordent des bosquets, zone qui fait office de tampon avec la base aérienne.



Vue de la limite nord des pistes de la base militaire et l’EBC.

Rôle dans le paysage :

Repère visuel dans la plaine fourragère de Ventiseri mais non significatif. L'EBC permet de limiter l'uniformisation des paysages locaux, en créant des rythmes.

-

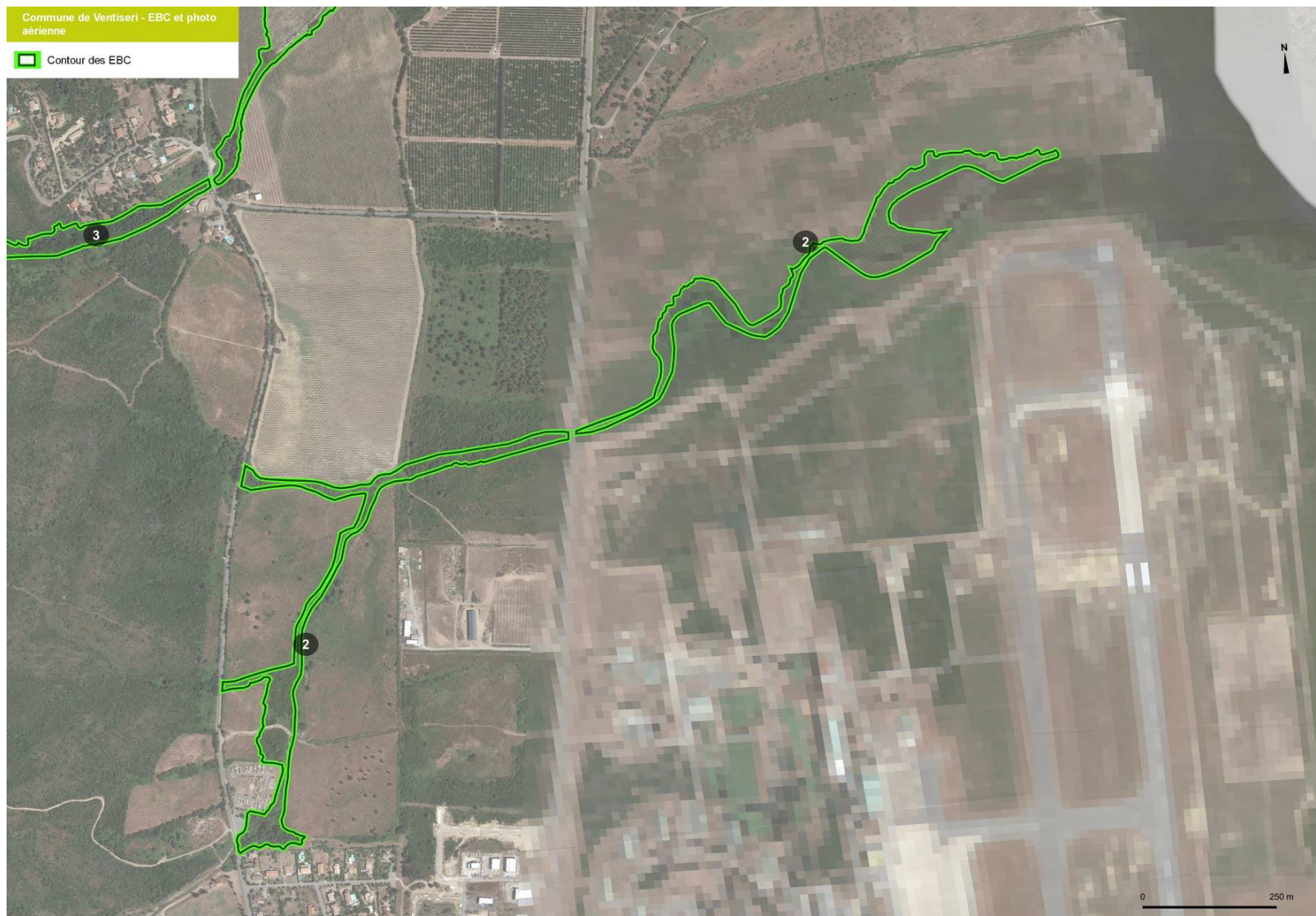
Environnement :

Cette formation végétale le long du ruisseau propose diverses fonctions dans le système agro-pastoral dans lequel elle s'insère ; l'EBC touche une partie de la zone humide, habitat à enjeux. En amont, il intègre un linéaire au sein de la plaine qui permet de compléter le rôle des haies bocagères, assez rares dans le secteur. L'EBC permet de fragmenter les espaces agricoles sans contraindre leur exploitation. L'EBC a donc plusieurs rôles ici :

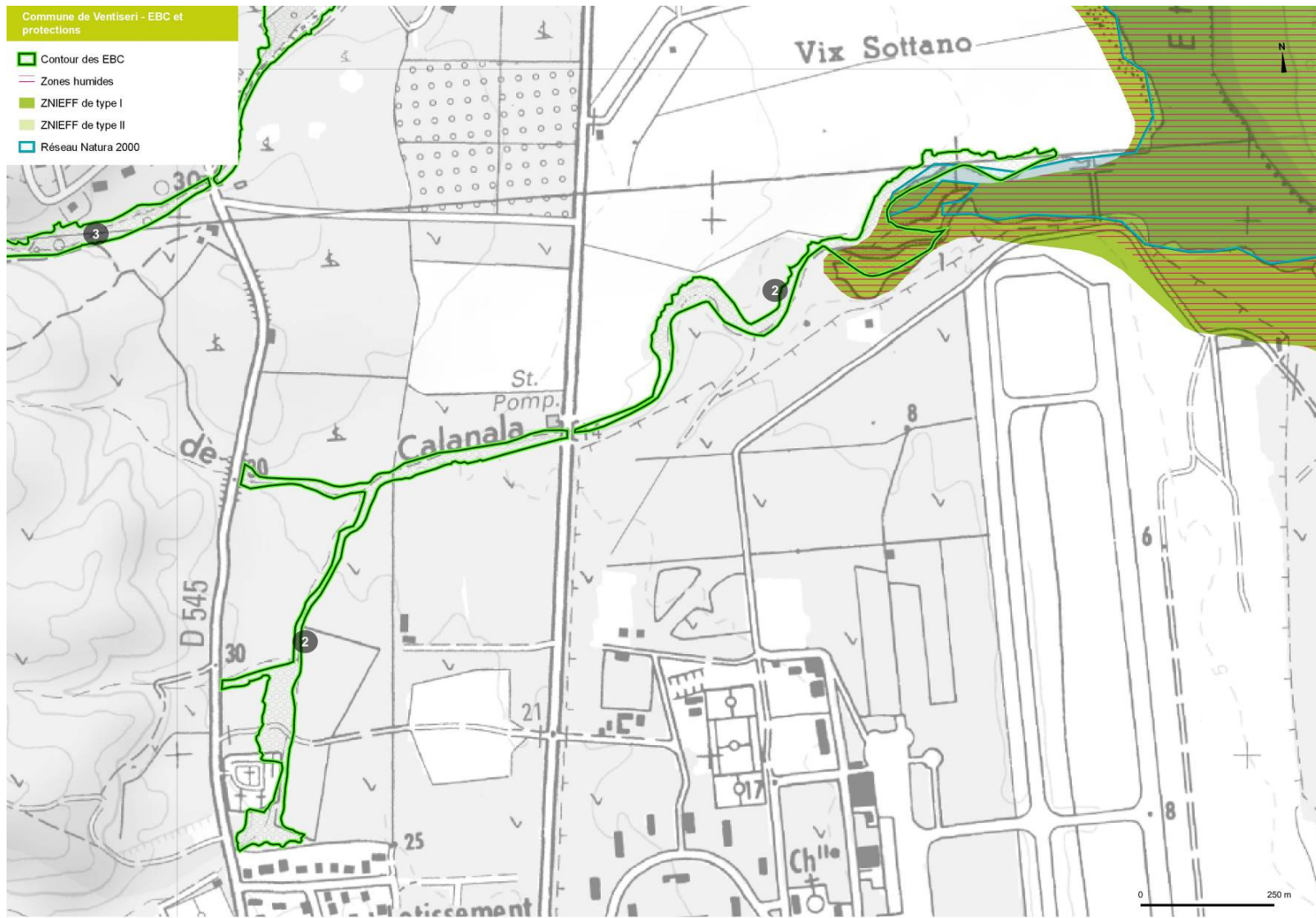
- trame de fraîcheur le long des prairies pour le bétail
- zone d'abri pour la faune
- habitat complémentaire dans le système agro-pastoral (biodiversité)
- maintien des berges du ruisseau et de filtration des eaux qui se déversent par ailleurs dans l'étang.
- modère les crues et ses effets à l'aval
- participe par effet cumulé avec l'ensemble de la couverture végétale à la régulation des températures.

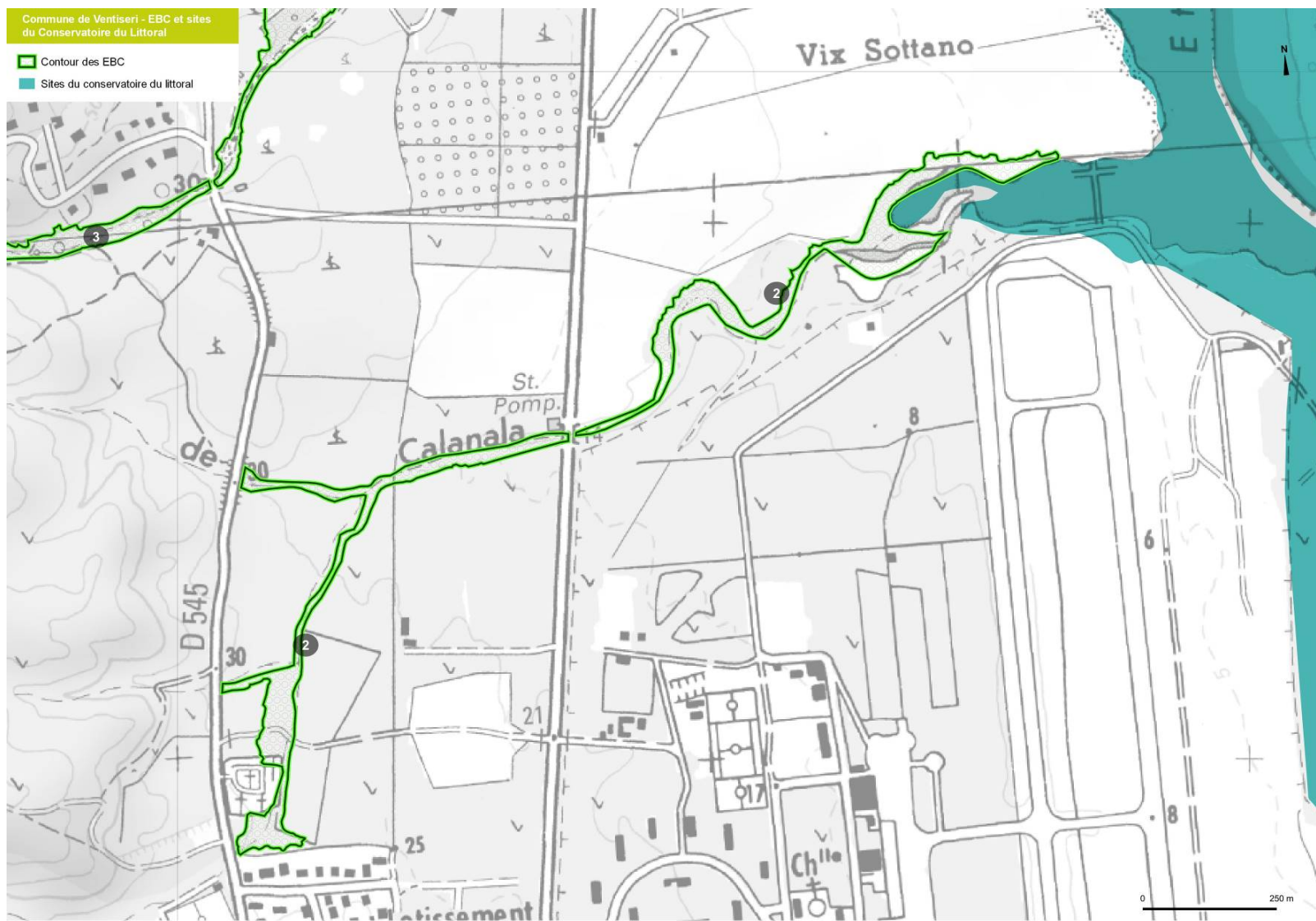
Face aux changements climatiques, ces rôles sont renforcés et la préservation de ces écosystèmes un enjeu fort notamment dans le sud de la Corse.

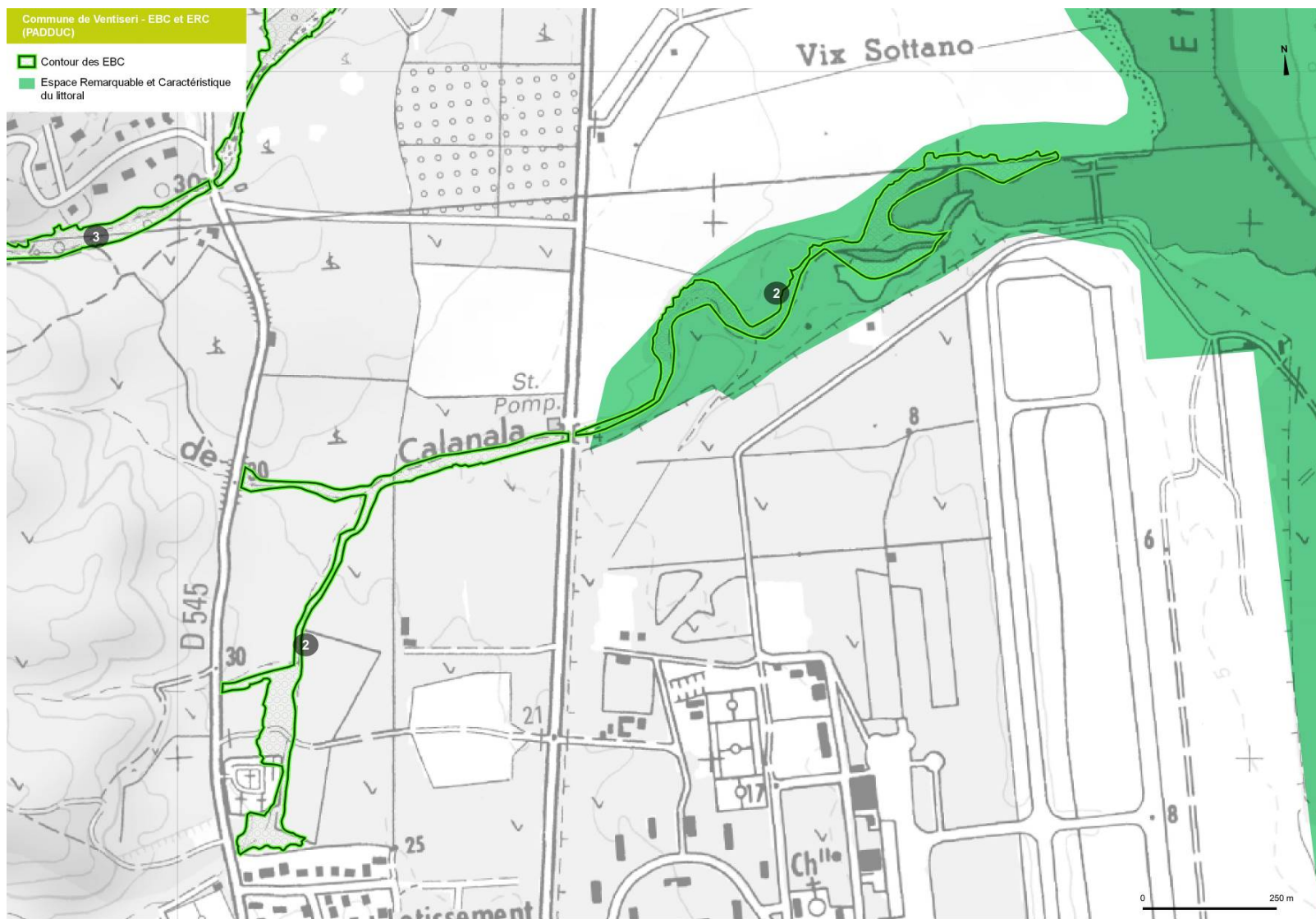
Protections : ZNIEFF I

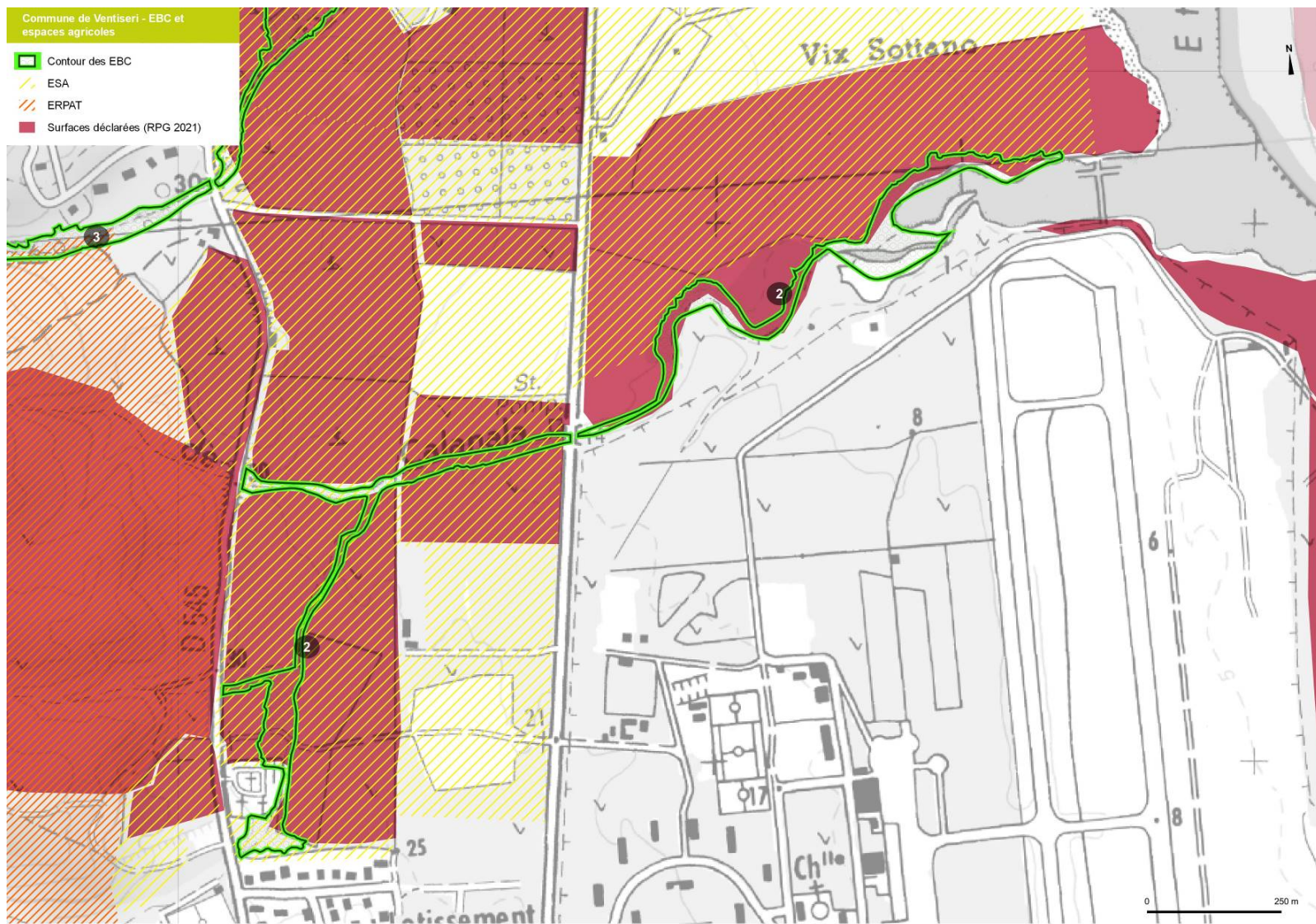












SCAN25 - IGN©, INPN, Urba corse, 2023

3- RUISSEAU DE MINELLI

Surface : 14,9 ha

Périmètre : Au nord de la base militaire, cet EBC longe le fond de vallon entre des prairies en amont et en aval de la RT. Le périmètre se cale aux propriétés du conservatoire du littoral à l’aval.

Site Ruisseau de plaine qui naît dans les bas piémonts et qui traverse la plaine agricole avant d’atteindre l’étang de Palo.

Formation végétale dominante : ripisylve d’aulnes glutineux

Descriptif

Formation de faible emprise, parfois dégradée, le long du lit du ruisseau au régime sporadique qui émerge du maquis de chênes du bas piémont et qui traverse la plaine agricole dont l’exploitation se rapproche au plus près des berges. Une végétation irrégulière et qui se mélange avec des peupliers en amont de la RD545. Au plus près des zones humides littorales elles bordent des bosquets, zone qui fait office de tampon avec la base aérienne.



Etat des lieux perceptibles depuis la RD545

Rôle dans le paysage :

Repère visuel dans la plaine fourragère de Ventiseri mais non significatif. L’EBC permet de limiter l’uniformisation des paysages locaux, en créant des rythmes.

Environnement :

Cette formation végétale le long du ruisseau propose diverses fonctions dans le système agro-pastoral dans lequel elle s’insère ; l’EBC touche une partie de la zone humide, habitat à enjeux. En amont, il

intègre un linéaire au sein de la plaine qui permet de compléter le rôle des haies bocagères, assez rares dans le secteur. L'EBC permet de fragmenter les espaces agricoles sans contraindre leur exploitation. L'EBC a donc plusieurs rôles ici :

- trame de fraîcheur le long des prairies pour le bétail
- zone d'abri pour la faune
- habitat complémentaire dans le système agro-pastoral (biodiversité)
- maintien des berges du ruisseau et de filtration des eaux qui se déversent par ailleurs dans l'étang.
- modère les crues et ses effets à l'aval
- participe par effet cumulé avec l'ensemble de la couverture végétale à la régulation des températures.

Face aux changements climatiques, ces rôles sont renforcés et la préservation de ces écosystèmes un enjeu fort notamment dans le sud de la Corse.

Protections : ZNIEFF I

4- RUISSEAU DE STANGONE ET SON AFFLUENT FINOCHIETO

Surface : 6,6 ha

Périmètre : Au sud de Pedicervu, ce ruisseau sporadique suit un vallon encaissé avant d'atteindre la plaine au niveau de la RD. Il la traverse pour se jeter dans l'étang de Palu. Le périmètre épouse le ruisseau autant que possible alors que de nouvelles parcelles ont été mise en culture réduisant les boisements attenants au niveau de

Site : Entre les piémonts au niveau de Jerazza et Agarezza et l'étang de Palo, en plaine en amont de l'étang.

Formation végétale dominante : ripisylve d'aulnes glutineux et chênes, maquis à chênes lièges et arbousiers. Elle est de faible importance en lisière des vignes et le lit du ruisseau.

Descriptif

Dans la logique globale de préserver les écosystèmes le long des ruisseaux en amont de l'étang, ce ruisseau au régime sporadique naît dans le bas piémont. L'EBC inclut ici la végétation du fond de vallon qui est hétérogène car se mêlent chênes, arbousiers, oléastres, frênes et ripisylve. Cette dernière peut être absente sur certains tronçons en absence d'une humidité suffisante et d'un espace favorable. En plaine, le périmètre épouse les masses végétales qui comportent ici des boisements de chênes.

La partie plus importante du périmètre se situe entre la RT et la RD545 et dans la plaine exploitée. Il traverse ainsi des parcelles déclarées et classées en ESA.



Vue amont et aval RD 545

Rôle dans le paysage :

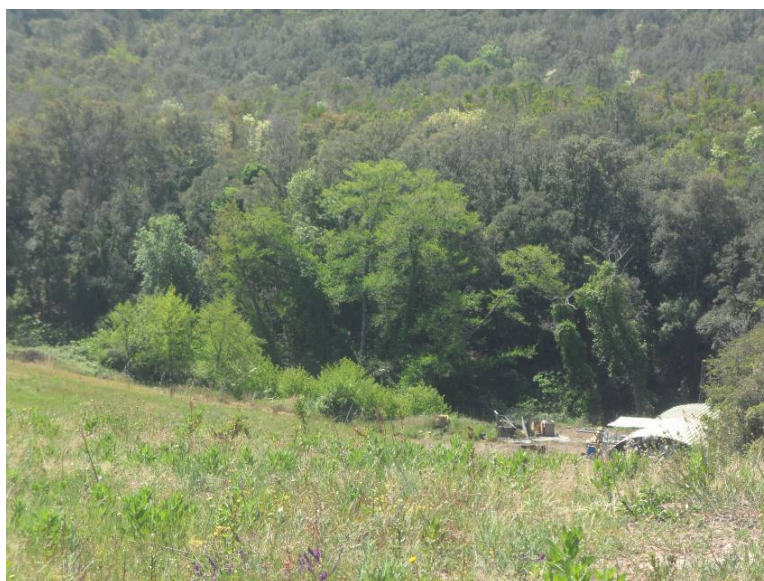
Repère visuel dans la plaine fourragère de Ventiseri mais non significatif en amont car inséré dans une masse boisée dense et continue ; en plaine, il consolide des éléments végétaux qui animent le paysage.

Environnement :

Comme pour les précédents, l'EBC 4 joue les mêmes rôles environnementaux ; en étant en amont de l'étang, une complémentarité des habitats est avérée. A l'aval de la RT, le conservatoire est présent et des protections spécifiques en place.

Cet EBC est dépourvu de protections environnementales. Ils font partie du système agro-pastoral garant aussi d'une plus-value écologique en plaine.

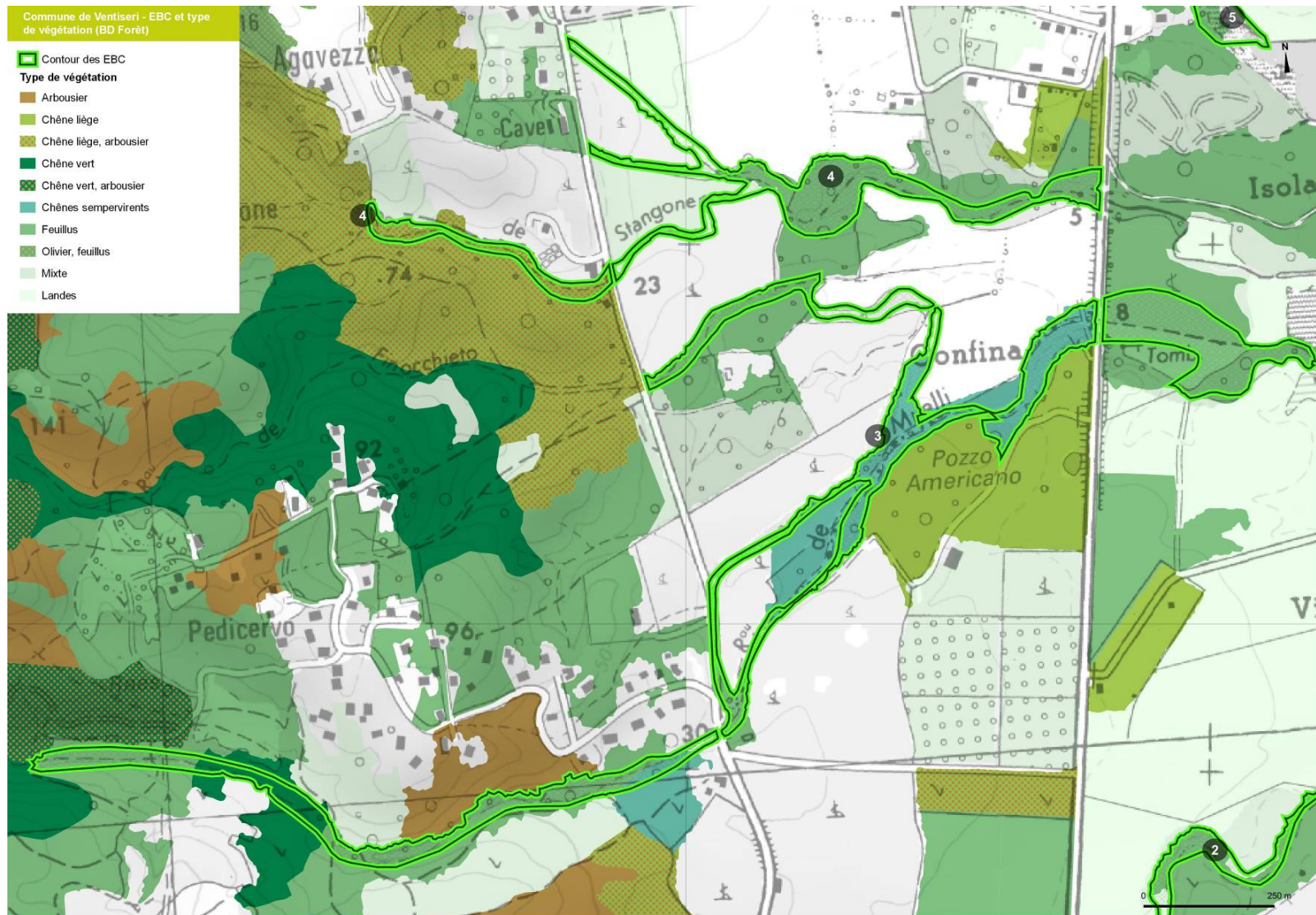
Protections : Aucune



Ripisylve du Stangone en lisière d'une exploitation dans le secteur d'Agavezza

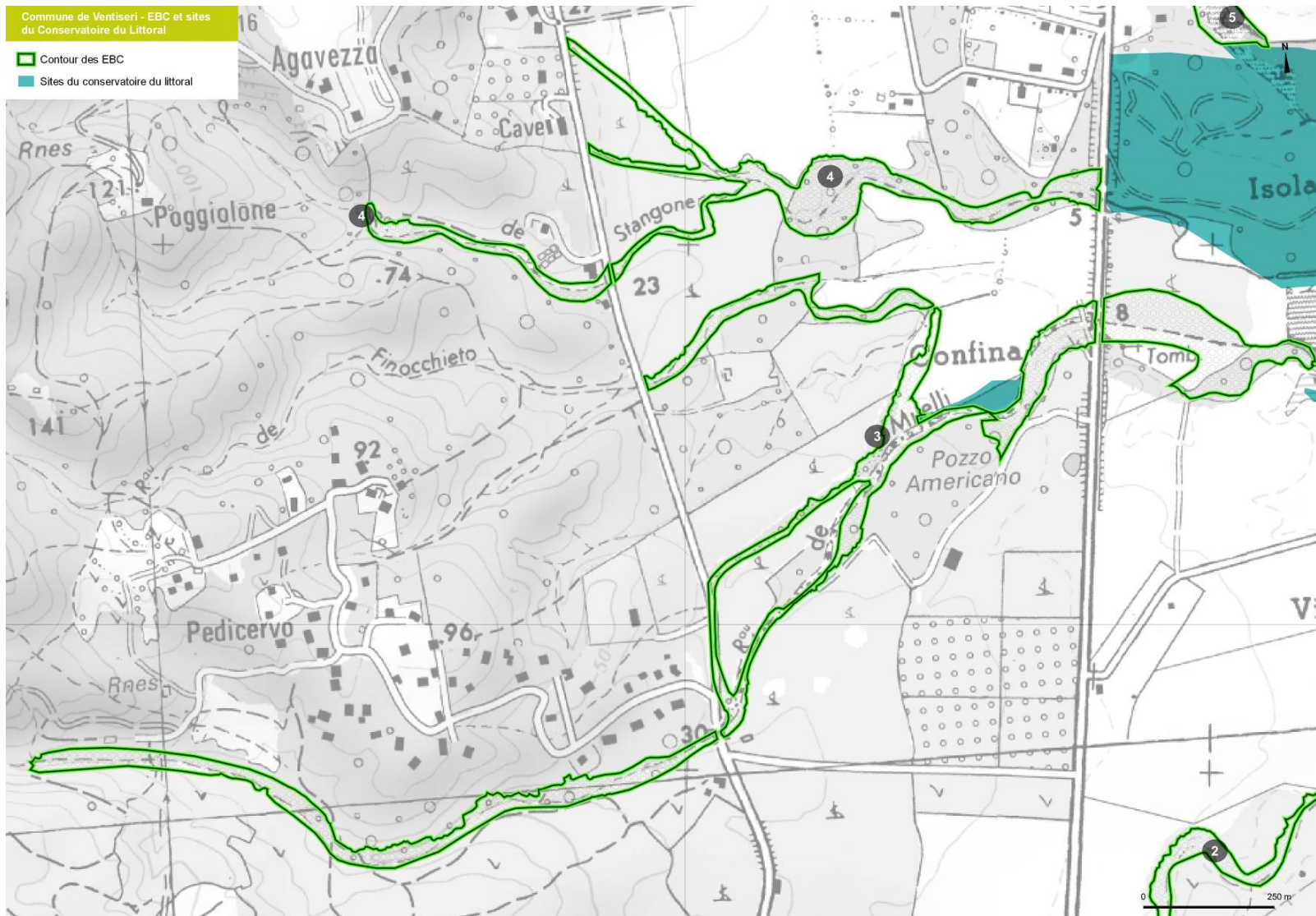


SCAN25 - IGN©, INPN, Urba corse, 2023

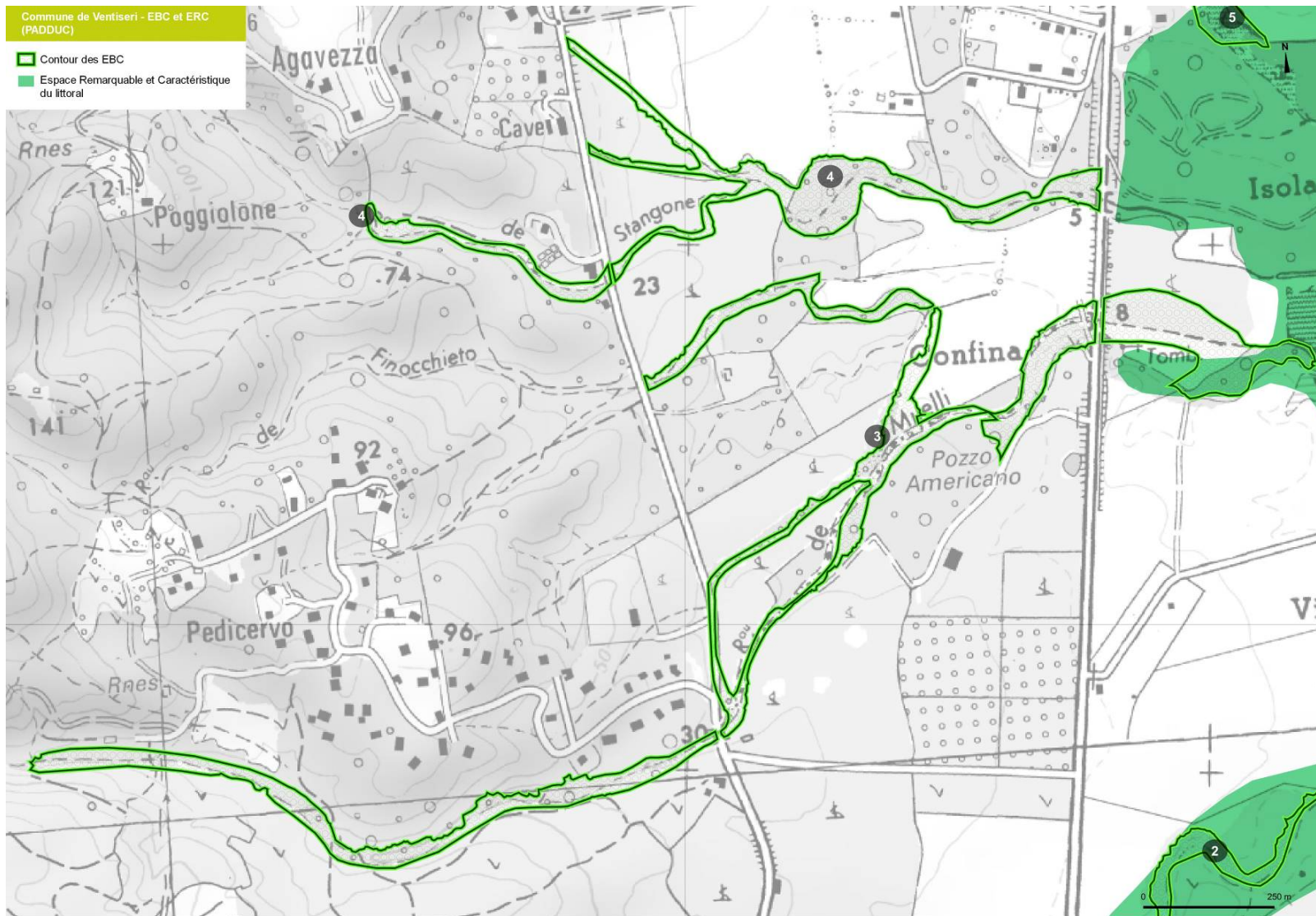


SCAN25 - IGN®, INPN, Urba corse, 2023

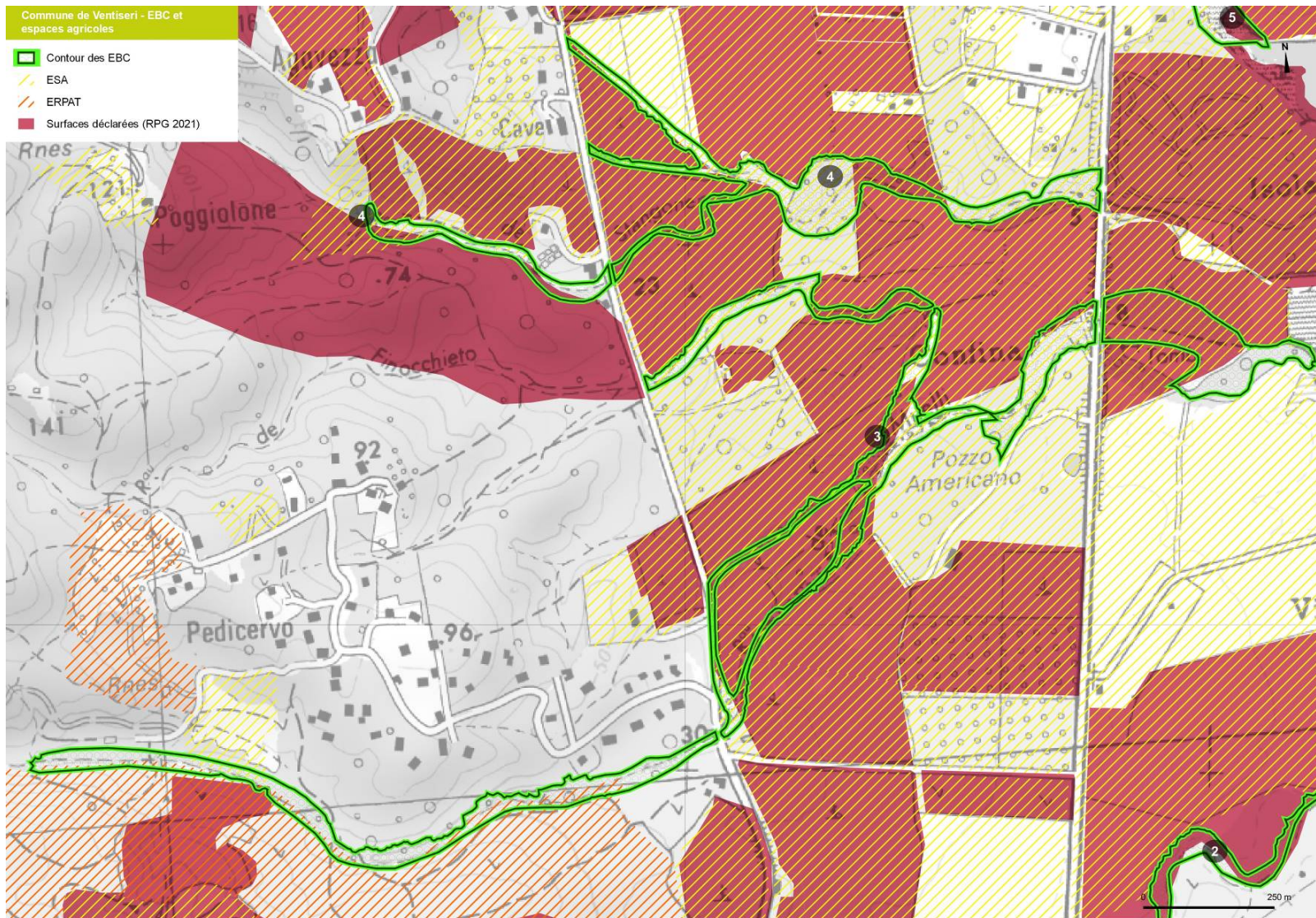




SCAN25 - IGN©, INPN, Urba corse, 2023



SCAN25 - IGN©, INPN, Urba corse, 2023



SCAN25 - IGN®, INPN, Urba corse, 2023

5- RUISSEAU DE LA PLAINE DE CISTERNA – VIX

Surface : 14,7 ha

Périmètre : EBC qui comme l'EBC 4, s'étire entre le bas piémont et l'étang en traversant la plaine agricole. Il englobe la ripisylve et les berges en intégrant ici un espace boisé plus important qui crée un îlot important au cœur de la plaine et cela en amont de la RT.

Site : Dans le secteur de Jevazza, ce ruisseau dépourvu de nom, descend depuis le secteur de Pirello à environ 240 m. d'altitude vers l'étang en traversant la plaine.

Formation végétale dominante : Ripisylve (aulnes, osier) chênes, oléastres, chênes lièges...formation mixte.

Descriptif : A travers un maquis haut de chênes et de feuillus comme le frêne, l'arbousier, la ripisylve reste mince dans cette masse dense. L'EBC englobe en plaine entre les deux axes routiers au niveau de Cisterna et Vix, un linéaire arboré qui longe le lit du ruisseau et un espace arboré enclavé par des champs et des constructions. L'EBC s'étire jusqu'à l'embouchure du talweg dans l'étang à l'aval de la RT.



Vue depuis la RT (prise octobre 2021 google map)



Vue depuis la RD545 (prise octobre 2021 google map)

Rôle dans le paysage : A l'échelle du grand paysage perçu depuis des points hauts, l'EBC participe comme les autres à limiter l'homogénéisation du paysage. Au niveau du paysager routier, la ripisylve marque un repère géographique au niveau des talwegs.

Environnement :

Identique aux EBC précédents, cet EBC garanti la préservation des TVB au sein de la plaine, draine les eaux de surfaces vers les zones humides et assurent des zones fraîches et d'abri pour la faune locale. L'îlot forestier permet à d'autres espèces de se maintenir dans cet écosystème dont la variété des habitats permet aussi une diversité des espèces présentes.

Protections : Aucune

6- RUISSEAU DE VALDINELLA – AVAL.

Surface : 5,5 ha

Périmètre : Petit périmètre qui complète à l'aval de la RT l'EBC précédent et interrompu par des prairies et ladite RT.

Site : Dans la continuité des ruisseaux de Tagnacane et Valdinella qui confluent avant de rejoindre l'étang, cet espace boisé englobe un court linéaire arborescent et un ensemble plus important légèrement en amont de l'étang dans la plaine agricole dédiée aux pâturages.

Formation végétale dominante : végétation mélangée de plusieurs essences de feuillus comportant des aulnes mais aussi des chênes à l'instar des autres sites à proximité de l'étang.

Descriptif : linéaire arboré le long du ruisseau entre des prairies entretenues et qui bénéficie de la nappe affleurante. L'EBC inclut un bosquet en limite nord des étangs.



Rôle dans le paysage : En plaine, le paysage routier apprécie mal les perspectives vers ces espaces boisés ; cependant depuis des vues plus lointaines, ces trames végétales participent aux ambiances et aux paysages de la plaine en les enrichissant.

Environnement :

Bien que peu importante en surface, cet EBC complète la trame arborée de la plaine en longeant le réseau hydrographique. Cet EBC se situe en lisières des zones humides protégées et des propriétés du conservatoire. Les surfaces sont déclarées et en ESA. Déjà exploitées, les parcelles en conservant cette partie boisée, participent à conserver la biodiversité de la plaine et en complémentarité avec le système agro-pastorale. Cet EBC maintient des zones d'abri au plus près des zones humides, véritables réservoirs de biodiversité et zones privilégiées de l'avifaune en transit ou permanente. Notons le rôle épurateur à l'aval de la RT qui cumule certains polluants du fait de la circulation et dont l'eau de ruissellement se déverse naturellement vers l'aval.

Protections : Aucune.

7- RUISSEAUX DE VALDINELLA ET ASTRONE

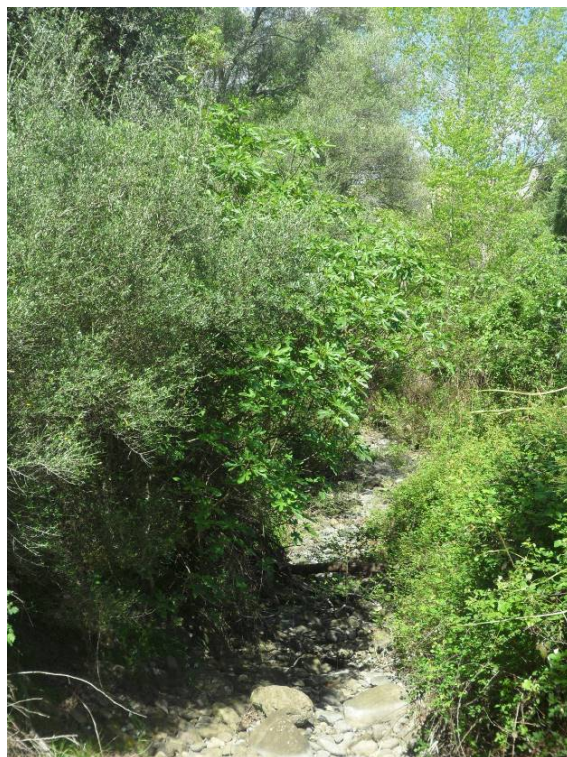
Surface : 17,5 ha

Périmètre : Ce périmètre épouse les deux ruisseaux qui convergent à l'aval.

Site : Au nord du territoire mais au sud de la route RD745, entre la RT et la RD545 et en amont de celle-ci, le vallon très boisé se rétrécit à la faveur des prairies avant de disparaître complètement. En amont, il est encaissé puis il s'ouvre vers la plaine. Les ruisseaux ont un régime irrégulier.

Formation végétale dominante : Une végétation mélangée composée d'oliviers, de chênes verts, d'aulnes, de frênes. Petraji

Descriptif : Un boisement dense mais au sous-bois dégagé en amont avant de se densifier pour devenir inextricable. L'EBC présente un intérêt par le mélange d'essence.



Détail de la ripisylve dans le secteur amont de l'EBC – secteur Radier/Petraji

Rôle dans le paysage : L'ensemble du réseau hydrographique avec cette végétation spécifique enrichit le paysage de la plaine où les vignes, les prairies tendent à gagner du terrain. Ces espaces boisés linéaires sont des éléments forts du paysage en réduisant l'effet d'uniformisation.

Environnement :

Bien que sporadique, ces ruisseaux sont des écosystèmes à part entière en interaction avec les zones humides. Leur bon état garantit indirectement la pérennité des zones humides.

Ici aussi, cet EBC se combine dans son fonctionnement avec le dispositif de haies agricoles.

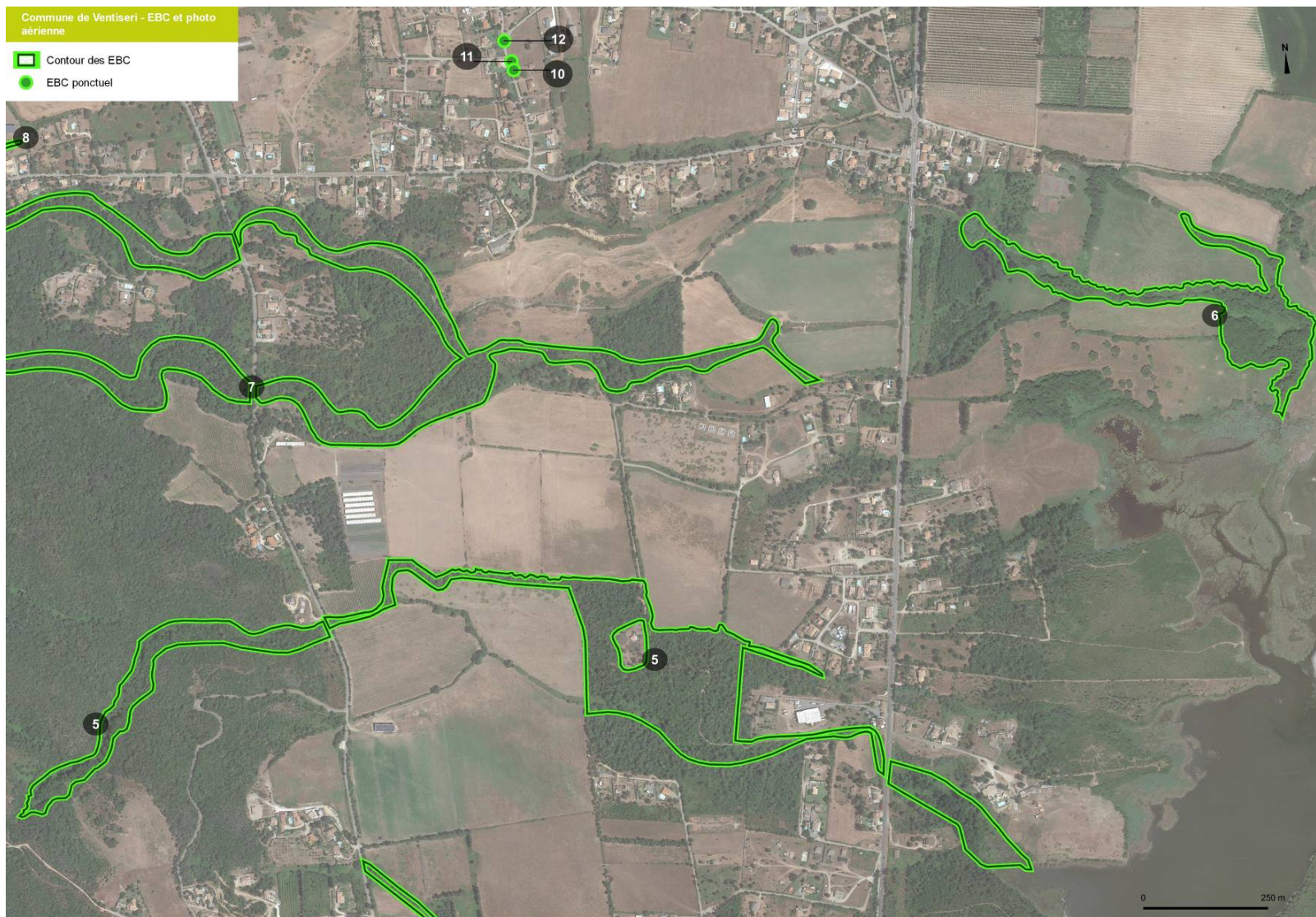
L'EBC permet de fragmenter les espaces agricoles sans contraindre leur exploitation puisque malgré des terres dites « ESA » aucune déclaration de surface n'est impactée.

L'EBC a donc plusieurs rôles ici :

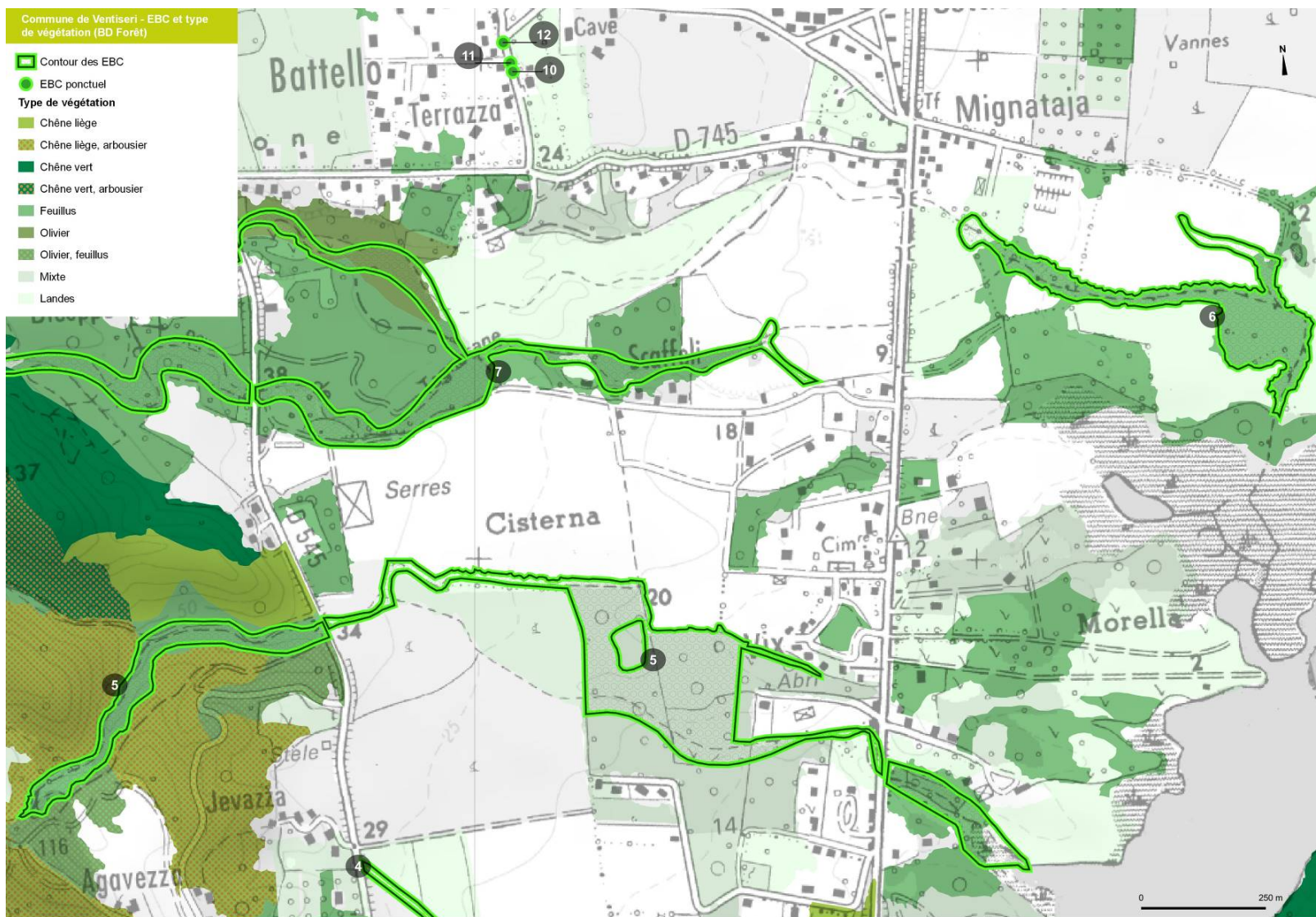
- trame de fraîcheur le long des prairies pour le bétail
- zone d’abri pour la faune
- habitat complémentaire dans le système agro-pastoral (biodiversité)
- maintien des berges du ruisseau et de filtration des eaux qui se déversent par ailleurs dans l’étang.
- modère les crues et ses effets à l’aval
- participe par effet cumulé avec l’ensemble de la couverture végétale à la régulation des températures.

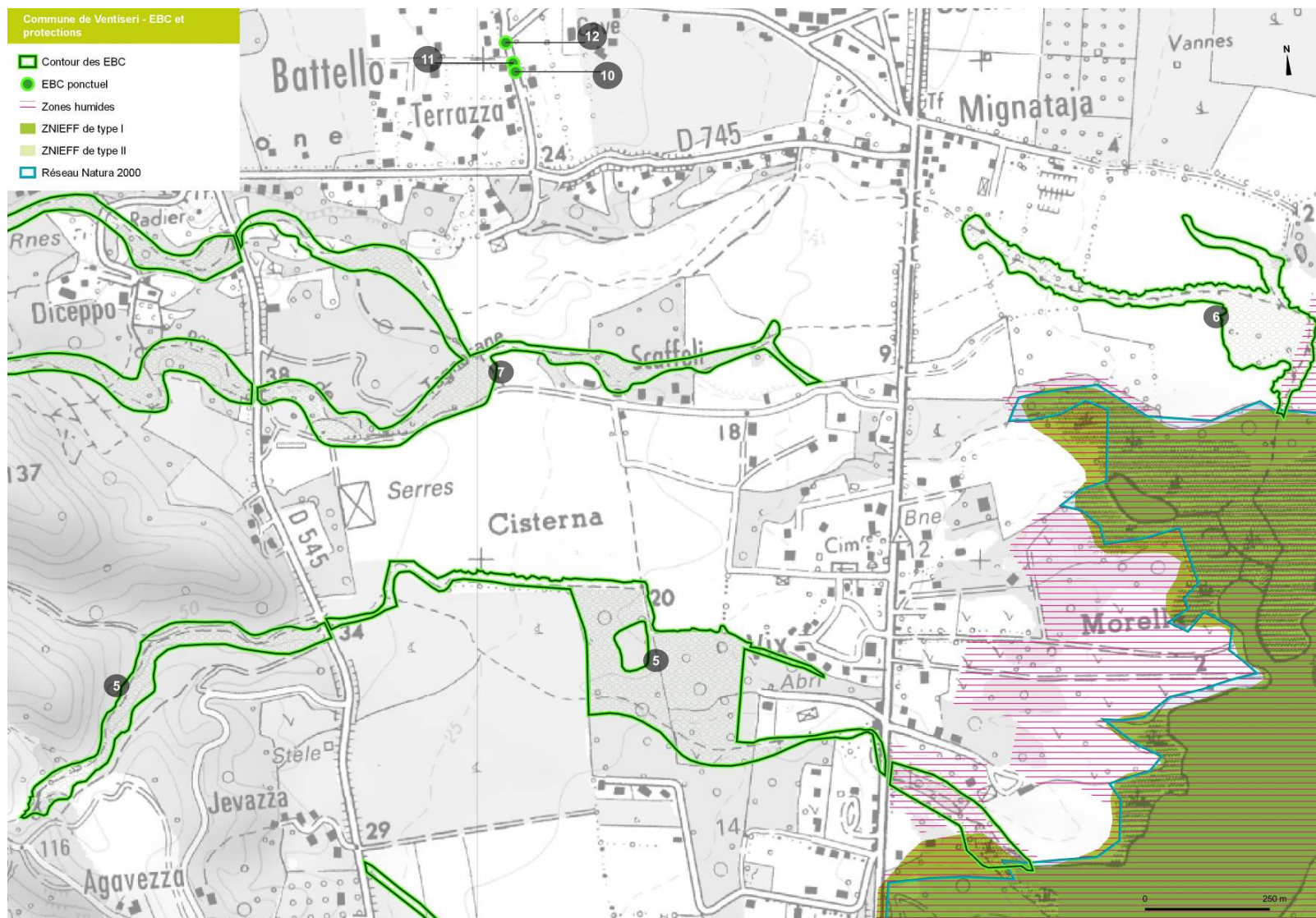
Face aux changements climatiques, ces rôles sont renforcés et la préservation de ces écosystèmes un enjeu fort notamment dans le sud de la Corse.

Protections : Aucune protection.

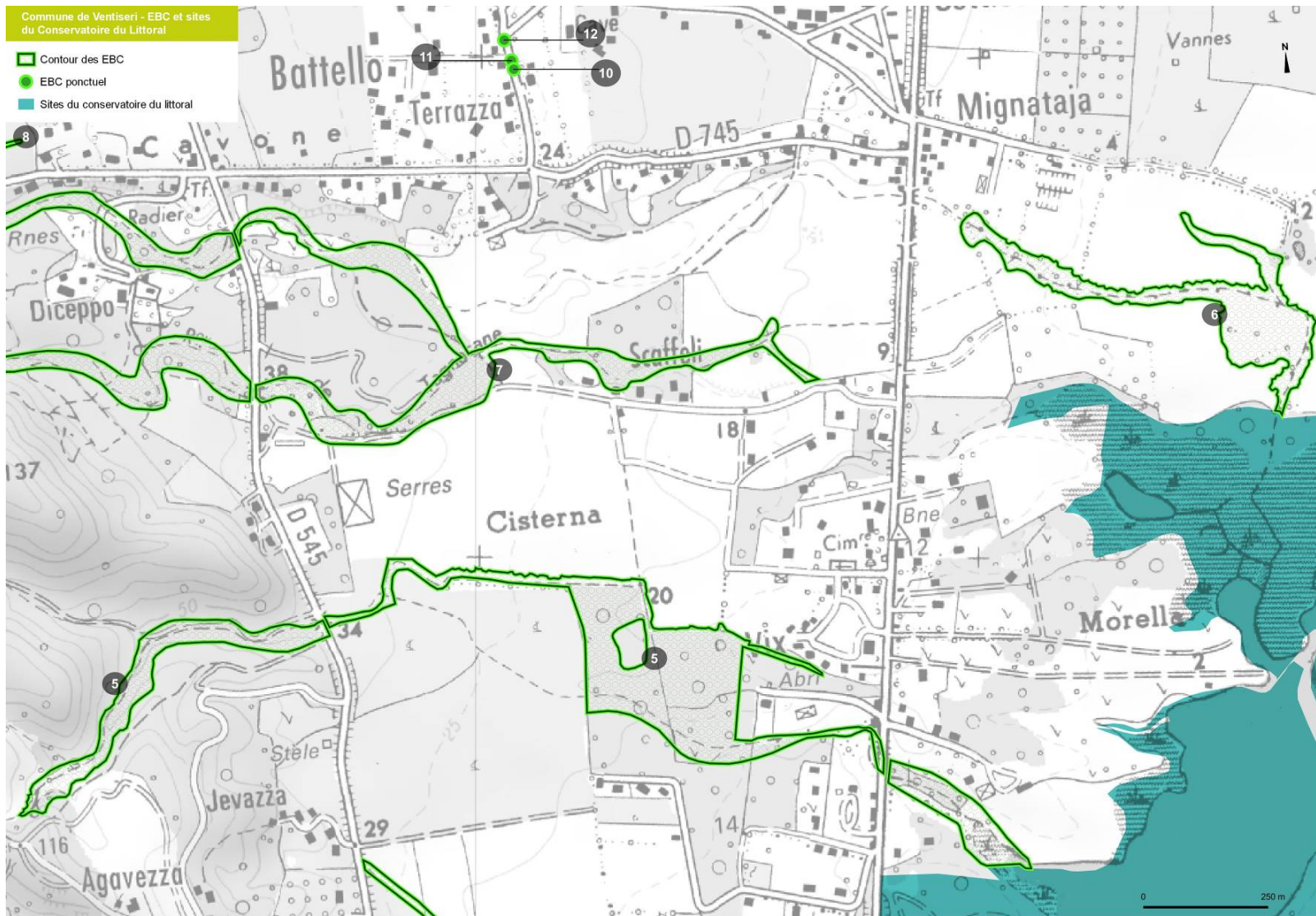


SCAN25 - IGN®, INPN, Urba corse, 2023

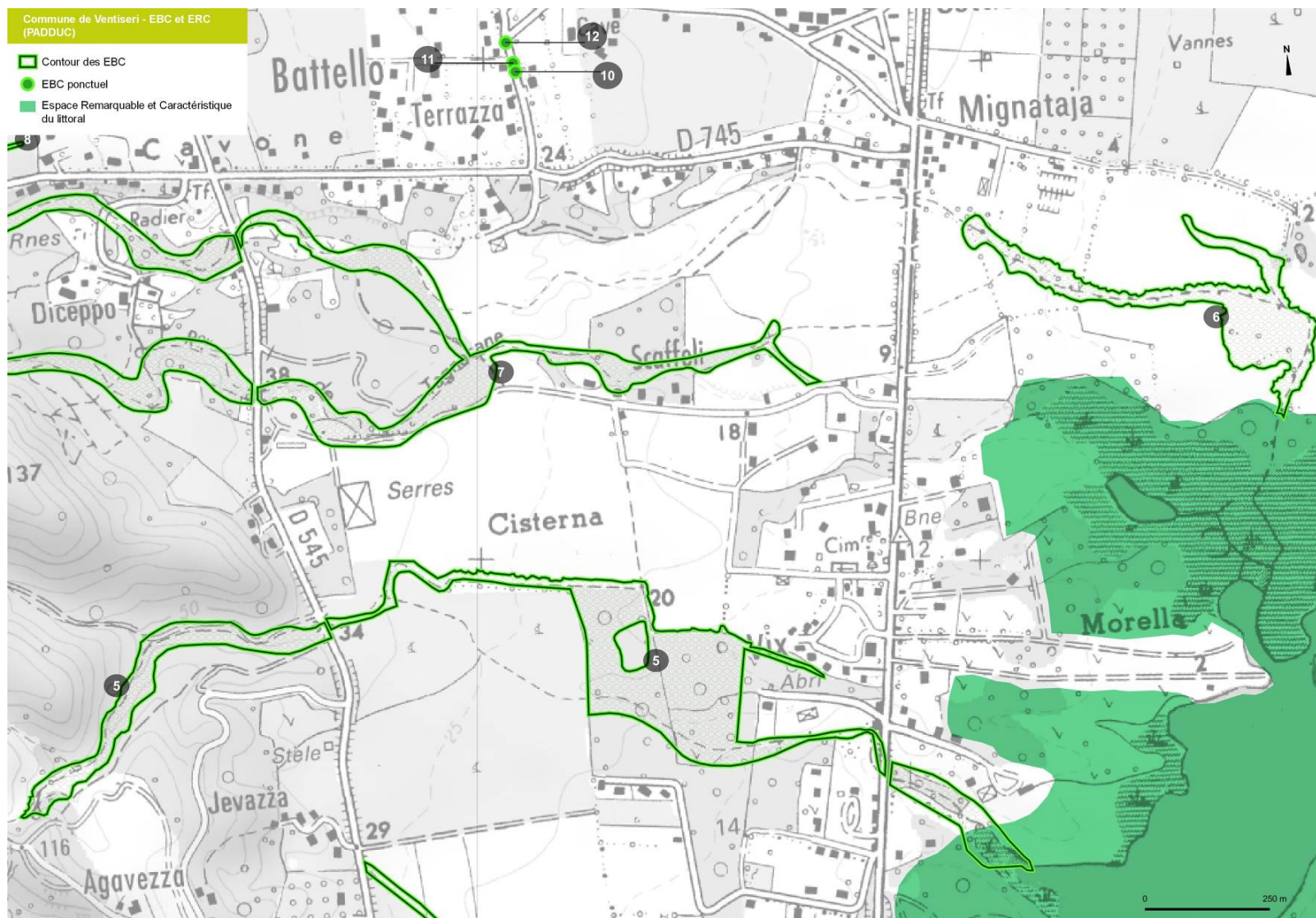


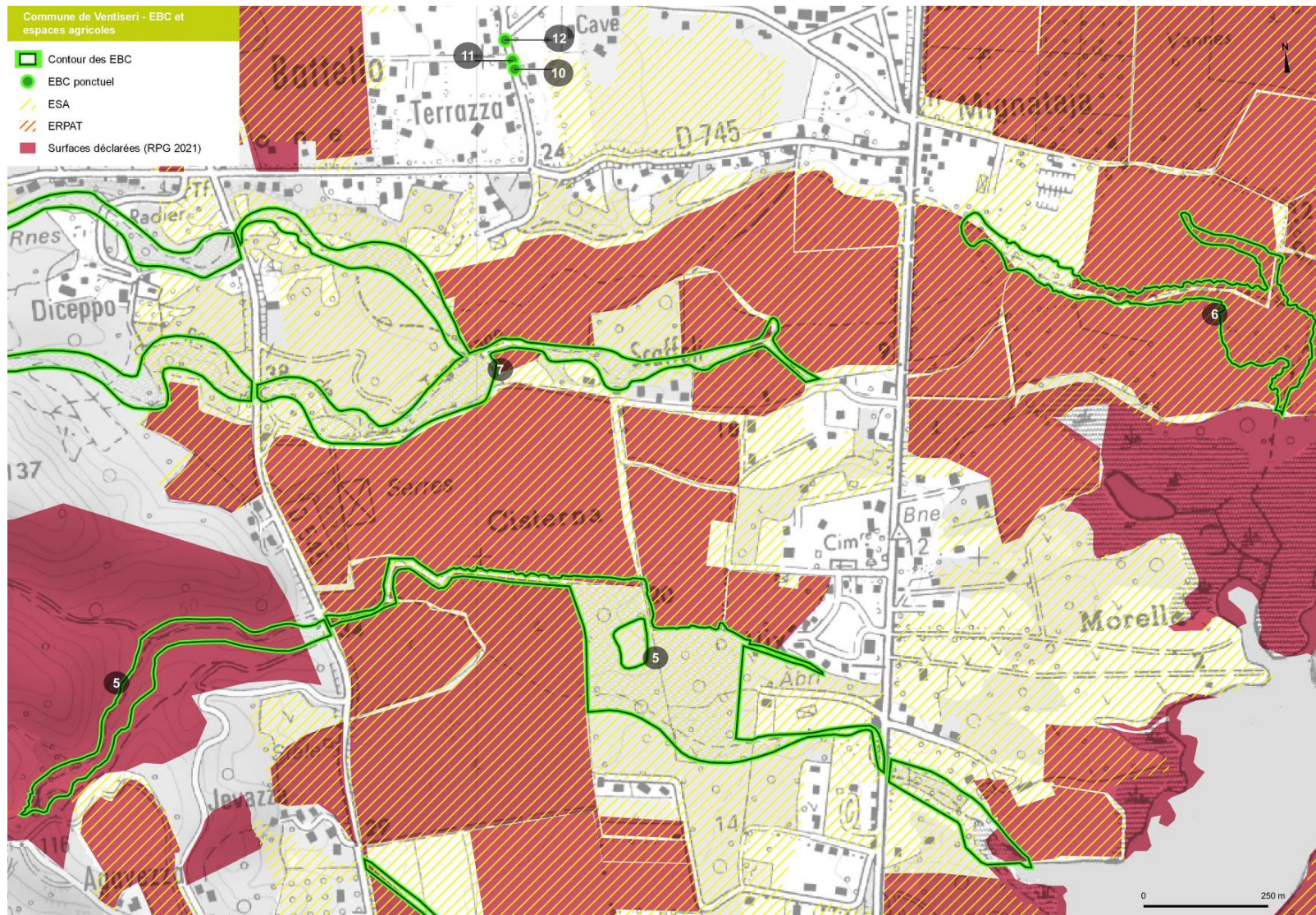


SCAN25 - IGN©, INPN, Urba corse, 2023



SCAN25 - IGN©, INPN, Urba corse, 2023





8- HAIE PLANTEES DE FILAOS

Surface : 0,2 ha

Périmètre : une haie dans la plaine.

Site : En plaine dans le secteur de Cavone aux abords immédiats de la route.

Formation végétale dominante : Haie de filaos

Descriptif : Cette haie se compose de deux parties, une parallèle à la voie et une autre perpendiculaire. D'un linéaire de 190 m + 50 m, elle se compose d'un alignement de filaos de taille homogène.



Vue depuis la RD

Rôle dans le paysage : Cette haie camoufle les hangars agricoles situés à l'arrière. La silhouette de cet arbre très particulière se distingue des autres haies de la plaine bien que cette espèce soit utilisée régulièrement dans les plaines agricoles de la côte orientale comme brise vent. Élément singulier dans le paysage de la plaine.



Vue aérienne

Environnement : Cet arbre fixe l'azote dans les sols ce qui permet de les enrichir; il est adapté aux longues périodes de sécheresses (6 à 8 mois) et constitue un bon brise vent.

Protections : Aucune

9- CHATEAU DE COVASINA

Surface : 4,2 ha

Périmètre : l'EBC englobe la parcelle directement limitrophe à celle qui abrite directement le château.

Site : Colline dominée par le château de Covasina et longée par la RD745 qui accède au village.

Formation végétale dominante : Bois de chênes verts uniforme et dense.

Descriptif

Le château de Covasina et sa petite chapelle sont des monuments datés du IX^{ème} siècle de fondation carolingienne. Le boisement couvre la totalité de la colline mais également des piémonts qui surplombent la plaine agricole au niveau de Cavone et Terraza.



Vue depuis la route d'accès



Vue drone

Source Site Web <https://www.corseorientale.com/Decouvrir/Cote-Montagne/Patrimoine-a-decouvrir/LE-CHATEAU-DE-COASINA>

Rôle dans le paysage :

Le château est un repère visuel fort dans ce piémont homogène. A 200 m. d'altitude il domine la plaine et il est visible dans le paysage local depuis plusieurs points de la plaine.

Sa mise en valeur future supposera un aménagement de ses abords pour y réaliser des cheminements, des aires de stationnement qui devront respecter cette ambiance boisée.

Environnement : Les chênaies sont bien présentes dans le territoire communal et celle-ci est dans la continuité d'un ensemble bien plus vaste. La couverture végétale joue ici un rôle paysager ; à l'échelle de ce relief, elle assure le maintien des sols et limite l'érosion en lien avec le ruissellement.

Protections : Aucune

10-11-12- ARBRES REMARQUABLES

Surface : -

Périmètre : -

Site : Lieu-dit de Battello ; au carrefour et en bordure de route à proximité d'habitations

Formation végétale dominante : 3 oliviers

Descriptif

Arbres de taille et port importants.

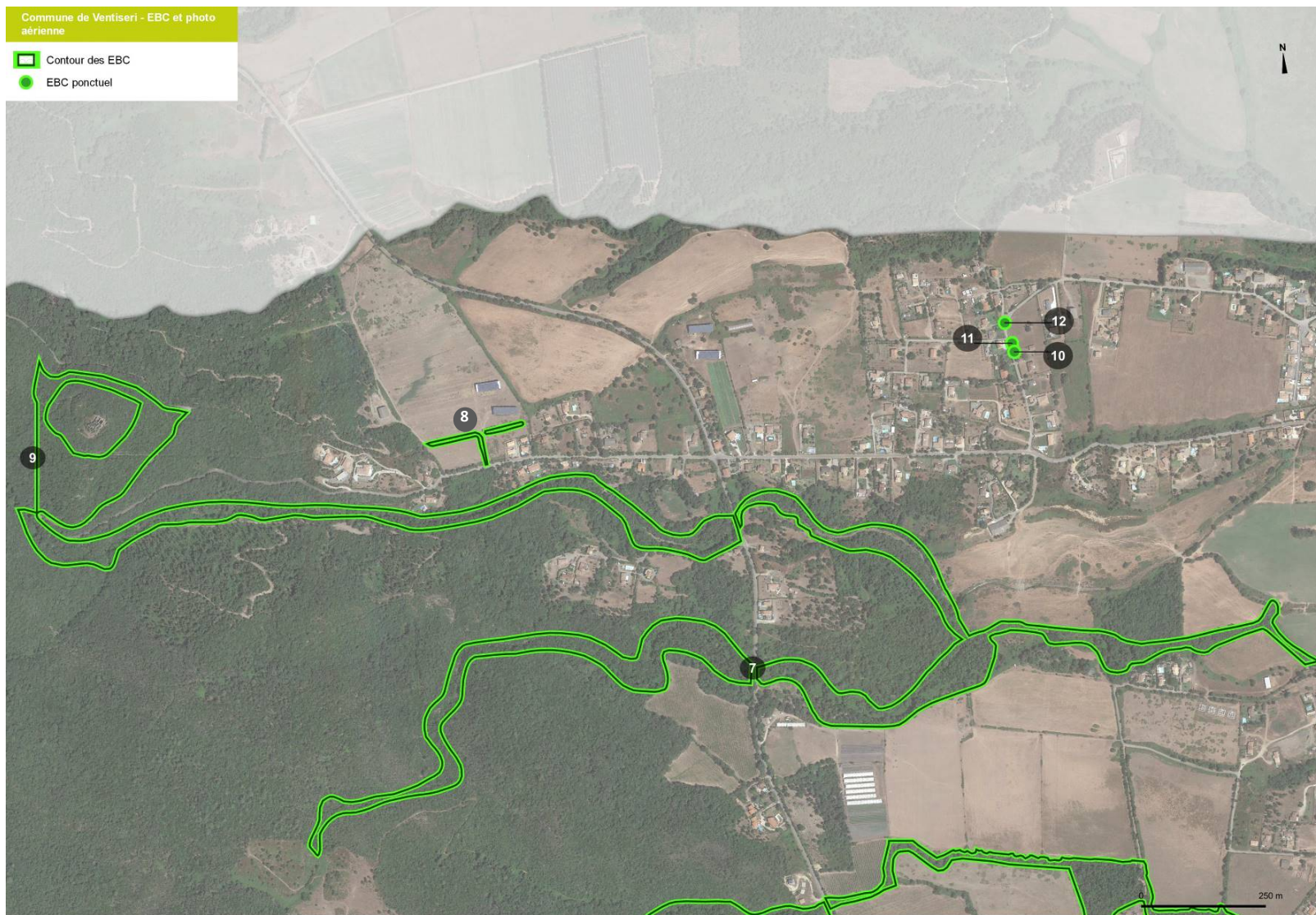
Rôle dans le paysage :

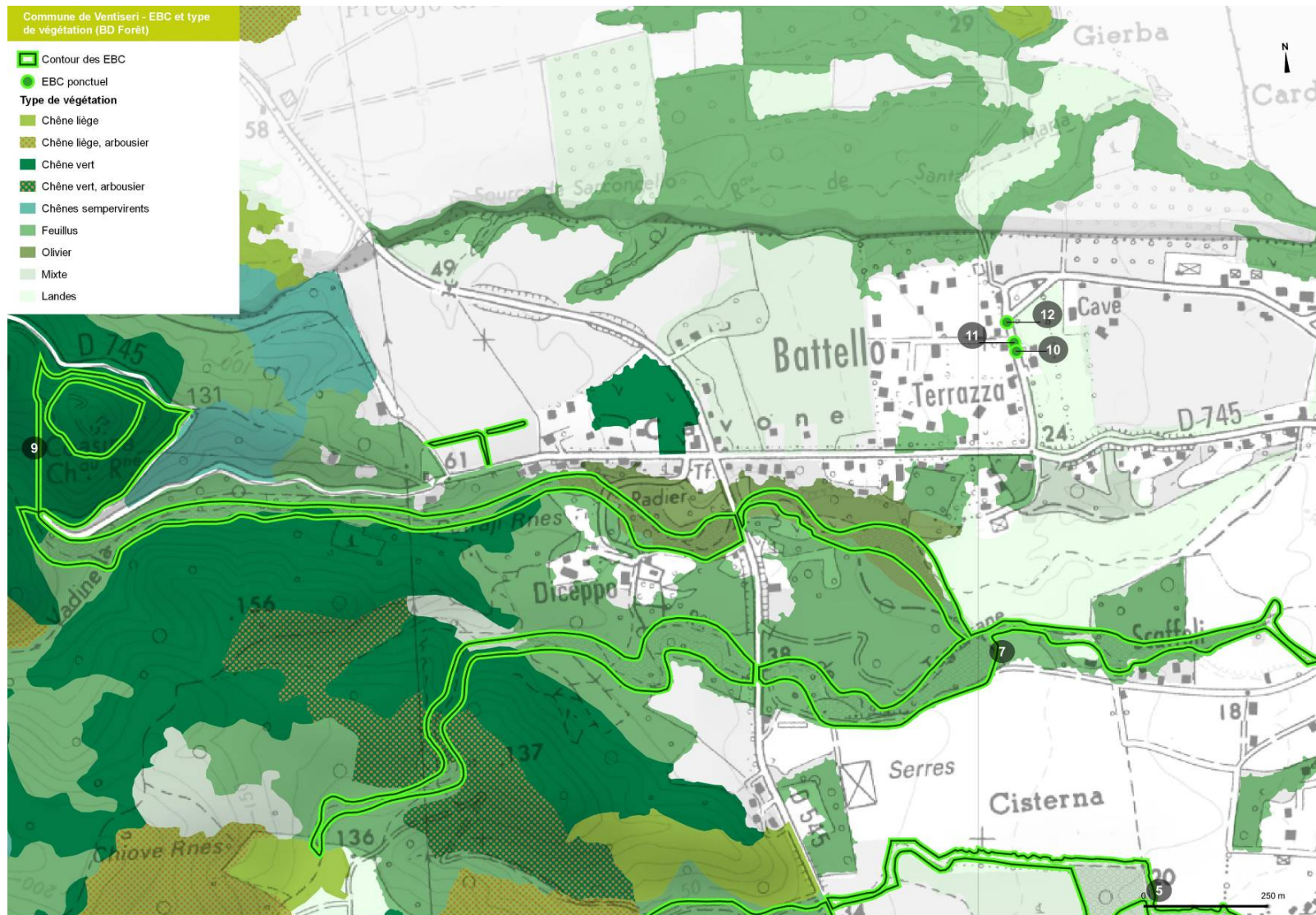
Marque le paysage routier

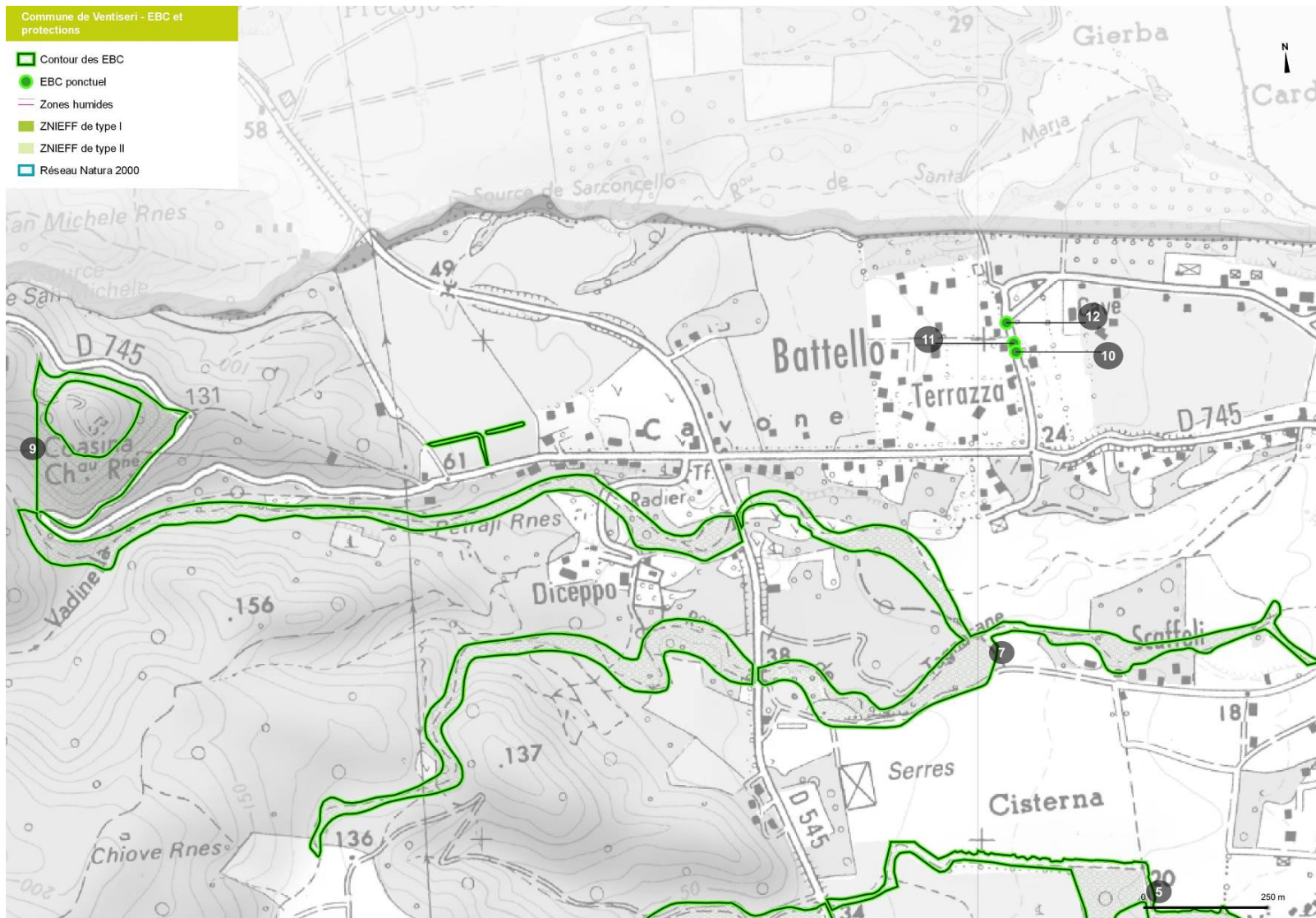
Environnement : -

Protections : Aucune

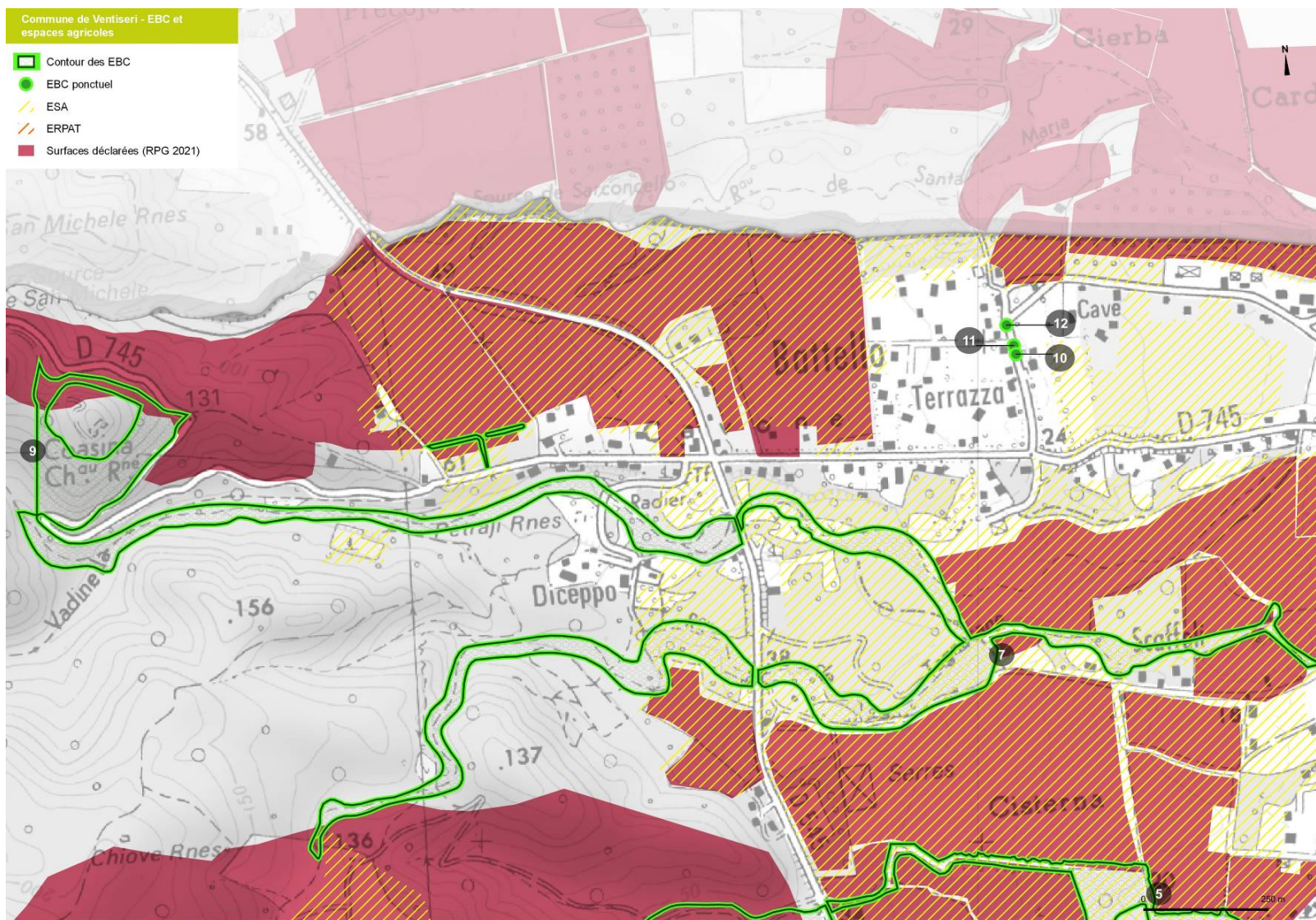








SCAN25 - IGN©, INPN, Urba corse, 2023



III- Bilan de la proposition de classement

N° (carte)	Lieu-dit	Superficie Approx.
1	Travu – embouchure	9,5
2	Ruisseau de Calanala	7,8
3	Ruisseau de Minelli	14,9
4	Ruisseau de Stangone et son affluent Fiochieto	6,6
5	Ruisseau de la plaine de Cisterna à Vix	14,8
6	Ruisseau de Valdinella - Aval	5,5
7	Ruisseau de Valdinella et Astrone	17,5
8	Haie de Filaos	0,2
9	Château de Covasina	4,2
10	Secteur de Battello Arbres remarquables - Oliviers	-
11		-
12		-
TOTAL		81 ha

Commune de Ventiseri - Surfaces incluses dans les Espaces Boisés Classés

ESA inclus dans les EBC : 44,4 ha

ERPAT inclus dans les EBC : 1,6 ha

RPG 2021 inclus dans les EBC : 22,5 ha

Les espaces boisés classés proposés couvrent une surface totale de **81 ha** dans soit **1,7 % de la superficie communale**. La surface boisée est très importante sur ce territoire mais la demande de classement ne concerne que les bas piémonts et la plaine, car c'est ici que se concentrent les enjeux environnementaux et paysagers.

Le PLU en cours proposera un zonage garant de la bonne protection des massifs forestiers ; la plaine étant en mouvement constant du fait des activités urbaines et agricoles, il est d'intérêt de la commune de proposer un classement. Celui-ci vise principalement à pérenniser les écosystèmes sensibles que sont les ruisseaux, fleuve du Travo et les zones humides qui en dépendent. Si les zones humides sont sous le joug du conservatoire du littoral et sont souvent préservées par des ZNIEFF, des ERC ou des périmètres Natura 2000, la plaine et ses écosystèmes en sont dépourvus. Le classement permettra de garantir leur bonne gestion au sein de la plaine et son système agropastoral qui présente aussi un intérêt paysager et écologique.

Il s'agit ainsi de délimiter les ripisylves qui bordent le système hydrographique ainsi que les ensembles boisés qui les jouxtent et dont la combinaison offre des conditions favorables à la faune et la flore locale. Par ce biais les multiples fonctions de cette végétation sont préservées alors qu'elle est au premier plan des effets des changements climatiques. Les ruisseaux et fleuves, quelle que soit leur taille, sont aussi garants des équilibres fonctionnels des zones humides littorales, habitats à forts

enjeux. L'exploitation agricole qui propose selon la nature des productions, des complémentarités avec des habitats plus fermés doit intégrer la nécessité de maintenir des trames arborées pour assurer les fonctions écologiques de ces espaces. Ces fonctions sont aussi au service d'une meilleure valorisation des sols agricoles notamment par la rétention des ressources en eau dans les sols, en réduisant l'érosion ou encore ne proposant des zones de fraîcheur au bétail. Les pratiques agricoles intègrent de plus en plus ces principes de gestion durable notamment en conservant les trames de haies et de bosquets. Les EBC concourent à garantir leur pérennité dans le temps. Notons que les ESA sont inclus dans les périmètres des EBC pour plusieurs motifs pour environ 44,4 ha :

- un niveau de précision des données SODETEG à l'échelle du 1/25000^e qui ne peut intégrer de manière efficiente l'emprise de boisements le long des ruisseaux et fleuves ;
- des critères de pentes et de sols qui sont présents aux abords des réseaux hydrographiques parce qu'en plaine et parce qu'en présence de terres souvent limoneuses.
- Des terres à vocations agricoles dans l'histoire longue de la commune donc des terres améliorées.

Si certains EBC englobent des parcelles importantes d'ESA, il s'agit pour les auteurs du PLU d'une appréciation globale au regard des **enjeux environnementaux de la plaine**. L'objectif est **d'éviter une homogénéisation des habitats dans la plaine** en conservant des îlots naturels qui assurent aussi la préservation d'une trame verte ouest-est, entre piémont et littoral. Ces classements n'empêchent pas une mise en pâturage sous chênes notamment, et la compatibilité avec le PADDUC est assurée au regard des hectares identifiées comme ESA.

En cas de suberaies, son exploitation n'est pas compromise. 22,5 ha de terres déclarées sont intégrés dans les EBC : Il s'agit parfois de surfaces réellement exploitées sur lesquelles persistent des bosquets et des haies ou encore des parcelles à priori laissées en état naturel. Notons que l'identification des ESA et des ERPAT ne peut être contraire aux intérêts des équilibres écologiques. Le PLU veille à son niveau à l'équilibre global des différentes fonctions du territoire. Enfin, les EBC ne sont pas contraires à des pratiques agricoles telles qu'observées en plaine.

Les plaines sont des espaces très favorables à l'avifaune et à certaines espèces de chiroptères qui apprécient les lisières boisées et les zones humides. Les haies et les ripisylves offrent ainsi des zones d'abri, de reproduction et de nidification à cette faune.

Les essences forestières présentes dans ces EBC concourent aussi à réguler le climat local en conservant des zones de fraîcheurs et plus globalement sont des puits à carbone.

La TVB (trame verte et bleue) est ici riche et elle bénéficie de **multiples protections concentrées** vers le rivage et ses zones humides. Les **EBC complètent ces dispositifs** en s'intéressant aux jeux de complémentarité. Ainsi, les espaces du conservatoire ne sont pas concernés par ces protections. Parfois les ERC et ZNIEFF sont intégrés pour faciliter la compréhension et assurer la cohérence de l'EBC bien que ces périmètres assurent déjà une protection effective.

Les boisements en plaine animent le paysage visible de quelques points de vue le long de la RD qui accède notamment au village. Cette plaine est une véritable mosaïque qui peut combiner des espaces ouverts, avec des boisements, des espaces humides et des habitats littoraux. Les EBC le long du réseau hydrographique pérennisent les liens fonctionnels entre ces différents milieux.

Les EBC viennent en définitive compléter un dispositif de protection en cohérence avec les actions déjà menées par différents gestionnaires et anticipent l'engagement des exploitants dans la lutte contre l'érosion de la biodiversité.

Au titre du paysage, le classement vise la protection de la colline visible dans le grand paysage qui abrite le château de Covasina et ses environs en ayant cependant le souhait de permettre dans les abords immédiats des travaux de valorisation. Enfin dans le secteur de Battello, 3 oliviers remarquables méritent une protection spécifique.

Haute-Corse

P.L.U

Ventiseri



Conseil des sites Espaces Boisés Classés

CONCERTATION DU PUBLIC

Août 2023



Sommaire

CONTEXTE REGLEMENTAIRE – RAPPEL	3
I - PRESENTATION DU TERRITOIRE	4
II – PROPOSITION DE CLASSEMENT	12
III – BILAN DE LA PROPOSITION DE CLASSEMENT	57

CONTEXTE REGLEMENTAIRE – RAPPEL

Article L121-27

Créé par [ORDONNANCE n°2015-1174 du 23 septembre 2015 - art.](#)

Le plan local d'urbanisme classe en espaces boisés, au titre de l'article [L. 113-1](#), les parcs et ensembles boisés existants les plus significatifs de la commune ou du groupement de communes, après avis de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites.

Article L113-1

Créé par [ORDONNANCE n°2015-1174 du 23 septembre 2015 - art.](#)

Les plans locaux d'urbanisme peuvent classer comme espaces boisés, les bois, forêts, parcs à conserver, à protéger ou à créer, qu'ils relèvent ou non du régime forestier, enclos ou non, attenant ou non à des habitations. Ce classement peut s'appliquer également à des arbres isolés, des haies ou réseaux de haies ou des plantations d'alignements.

Il convient de préciser que la présence d'EBC :

- n'exclut pas le débroussaillage légal dans les zones urbaines ou à urbaniser
- n'exclut pas le débroussaillage légal nécessaire à la valorisation de vergers, de yeuseraie, à des fins agricoles. Les coupes ponctuelles sont également autorisées. C'est bien le défrichage qui est interdit.

DEFINITION

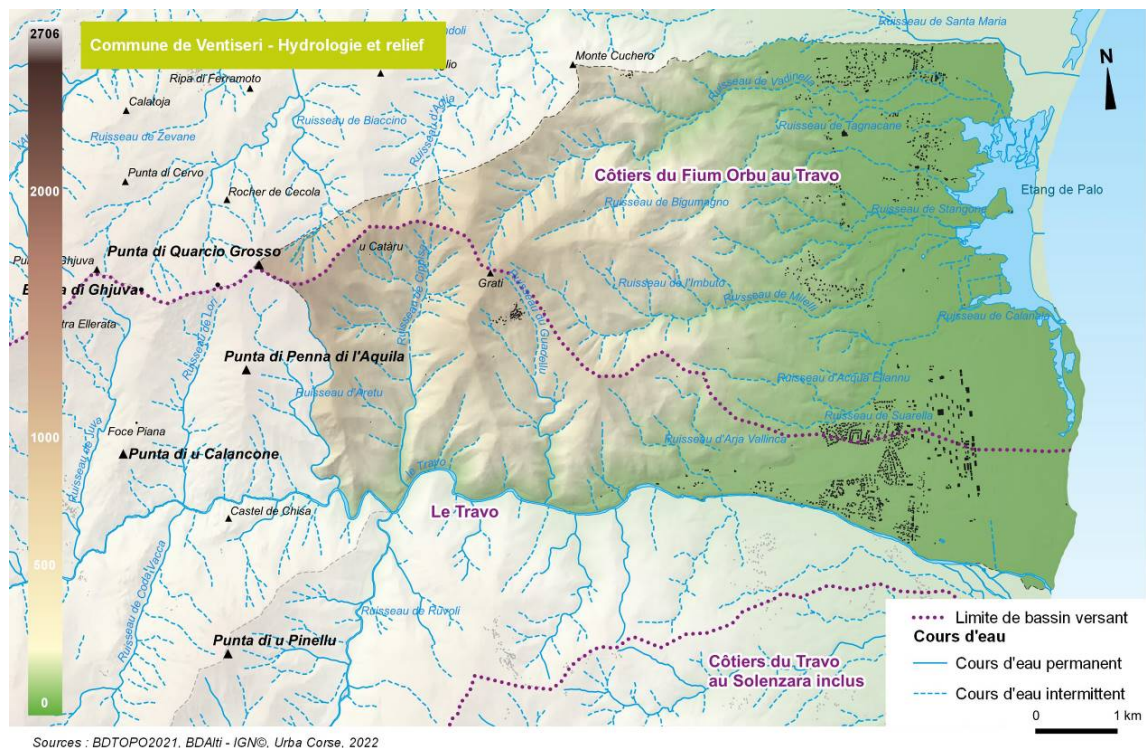
Le défrichage est défini comme étant "*la destruction de l'état boisé d'un terrain et la suppression de sa destination forestière*". Les deux conditions doivent être vérifiées simultanément, précise la circulaire.

Défrichage illicite, un délit

Des sanctions financières s'appliquent pour tout défrichage sans autorisation. Ces amendes sont forfaitaires ou établies au m² selon les surfaces impactées.

I- PRESENTATION DU TERRITOIRE

a- Présentation sommaire du contexte



La population communale s'élevé à 2512 habitants (INSEE, 2019) et sa densité de population est de de 54 habitants / km². Commune de la plaine orientale et des piémonts, Ventiseri est stratégiquement positionnée à mi-chemin entre les pôles urbains de Bastia et de Porto-Vecchio . Elle a bénéficié d'une augmentation démographique avec la présence de la base militaire. La commune a su ces dernières années développer son territoire en valorisant notamment les terrains communaux de la plaine en y renforçant les équipements publics et les logements. Ainsi les zones résidentielles et d'activités se sont déployées à proximité de la RT10 .

Le tissu économique est fortement tourné vers **le secteur tertiaire** tant par la présence de nombreux commerces et services de proximité. La présence de la base militaire nourrit aussi un fort pourcentage d'emplois. Le secteur agricole joue également un rôle dans l'économie locale notamment en matière d'élevage. L'économie est équilibrée avec différents types d'activités représentés dans des proportions notables confirmant l'attrait du territoire. Cette attractivité de la commune de Ventiseri appelle à une vigilance accrue pour la préservation du riche patrimoine naturel de la commune (cf infra). **La plaine littorale revêt des enjeux multiples** alors que la pression urbaine s'y concentre délaissant le chef-lieu historique en piémont.

Le renforcement de la polarité du Travo se fera dans une démarche qualitative en y intégrant des problématiques environnementales pour favoriser des conditions de vie qualitatives : réduire les

pollutions, renforcer la nature en ville, penser l'habitat dans son environnement naturel...sans négliger le lien social émergent de ces lieux de vie nouveaux. Le chef-lieu historiques conservera l'état d'esprit d'origine en faisant la promotion de ses atouts.

Les autres lieux de vie se voient fortement limités voire contraints dans leur progression par le biais des effets de la loi ELAN sur les modalités d'applications de la loi littoral.

b- Profil naturel du territoire

Son territoire couvre une surface de 46,7km La commune est adossée à un chaînon montagneux du massif du Monte Incudine qui diverge de la chaîne centrale vers le nord-est et culmine à 1 045 mètres à la Punta di u Quarcu Grossu. La commune de Ventiseri marque une opposition entre deux zones caractéristiques du point de vue morphologique. Dans les tiers ouest, on rencontre un massif collinaire aux reliefs très accusés (pentes supérieures à 40%), avec des altitudes dépassant 500 mètres Dans le tiers est, on observe la plaine alluviale étroite des fleuves Travu et Abatescu. ;

L'occupation du sol de la commune de Ventiseri est caractérisée par **une surface très importante de milieux naturels ouverts à semi-ouverts (69 % du territoire communal)**. Ces milieux sont principalement constitués de maquis. Les zones agricoles, situées dans la plaine, occupent environ 13 % du territoire communal.

Les risques naturels

A l'instar de nombreuses communes corses, Ventiseri n'échappe pas au cumul des risques naturels qui sont exacerbés avec l'orographie, le climat, le changement climatique et parfois les activités humaines. **Si les aléas affectent des espaces naturels, ils touchent le paysage, la biodiversité, la qualité des ressources.** La commune de Ventiseri riche de sa plaine dont le paysage est animé par des zones humides, des étangs, des plages et l'embouchure du Travo, affiche aussi des écosystèmes naturels sensibles. Une sensibilité qui se retrouve sur la partie montagnarde recouverte de maquis dense et de formation forestière (bois et pré-bois).

Cela lui confère aussi une sensibilité toute particulière au risque incendie, risque qui affecte particulièrement les milieux naturels, par le cumul de plusieurs facteurs :

- Les caractéristiques de la végétation ;
- Le climat méditerranéen et ses extrêmes (et les effets du changement climatique)
- L'étendue du territoire
- La difficulté d'accès à certains sites
- Le mitage

S'ajoute à cela les **risques phytosanitaires** induits les changements climatiques et les mouvements de biens et des personnes à l'échelle mondiale.

Des actions sont en cours de mises en place pour renforcer les moyens et les dispositifs de protection contre les incendies notamment dans les secteurs enclavés comme Bovile . Le PLU imposera également des conditions afin d'améliorer la mise en sécurité et l'évacuation des lieux.

On observe également le risque éboulis, inondation, risques de tempêtes et submersion marine.

Les périmètres de protections

Le riche patrimoine naturel de la commune est soumis à des protections de divers degrés. La complémentarité des milieux plus ordinaires ou encore les systèmes agro-pastoraux confèrent un potentiel pour la biodiversité, la qualité des ressources, le caractère exceptionnel du cadre de vie et un potentiel pour le développement communal. Les protections se concentrent principalement sur les zones humides et littorales de la commune, là où la pression anthropique s'exprime le plus intensément à travers les activités agricoles, l'urbanisme, les activités militaires et la fréquentation.

On notera :

Conservatoire du littoral

Deux terrains sont référencés sur le territoire communal de Ventiseri : le site de Palu-Gradugine et le site de Travu.

Site Ramsar

L'étang de Palo est classé au titre de la convention de RAMSAR depuis le 15 septembre 2008. Il a été classé en fonction de trois critères (sur sept dans la notice explicative) justifiant l'inscription de ce site RAMSAR.

Natura 2000

2 sites Natura 2000 (protection qui autorise des activités humaines dans la mesure où l'état de conservation des habitats et espèces est préservé. Toute activité doit être évaluée au regard de son incidence sur l'état de conservation des sites Natura 2000 concernés) sont pleinement présents sur le territoire communal de Ventiseri et situés sur le littoral :

FR9400581 « Etang de Palu et son cordon dunaire » (ZSC),

FR9402014 « Grand herbier de la Côte Orientale » (ZSC),

On notera également la proximité de la zone natura 2000 « Forêt territoriale du Fium'orbu »

ZNIEFF

Des ZNIEFF sont naturellement présentes en superposition des sites NATURA 2000 littoraux.

2 ZNIEFF terrestres de type 1 mettent en évidence l'intérêt écologique des milieux littoraux de la commune.

ZNIEFF de type I

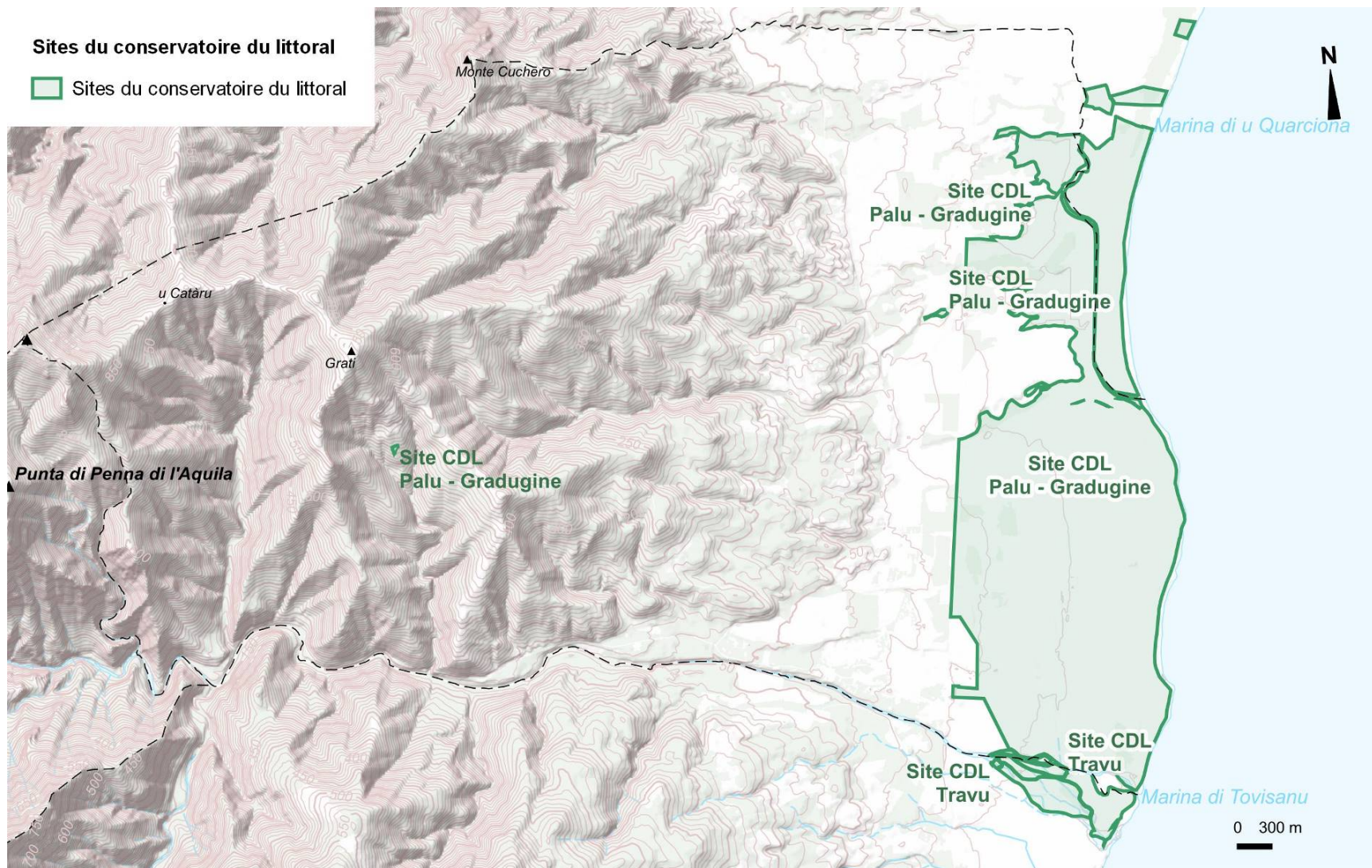
- Etang et zone humide de Palo (940004091)
- Station de Genista Aetnensis de la marine de Solaro et embouchure du Travo (940013177)

APB

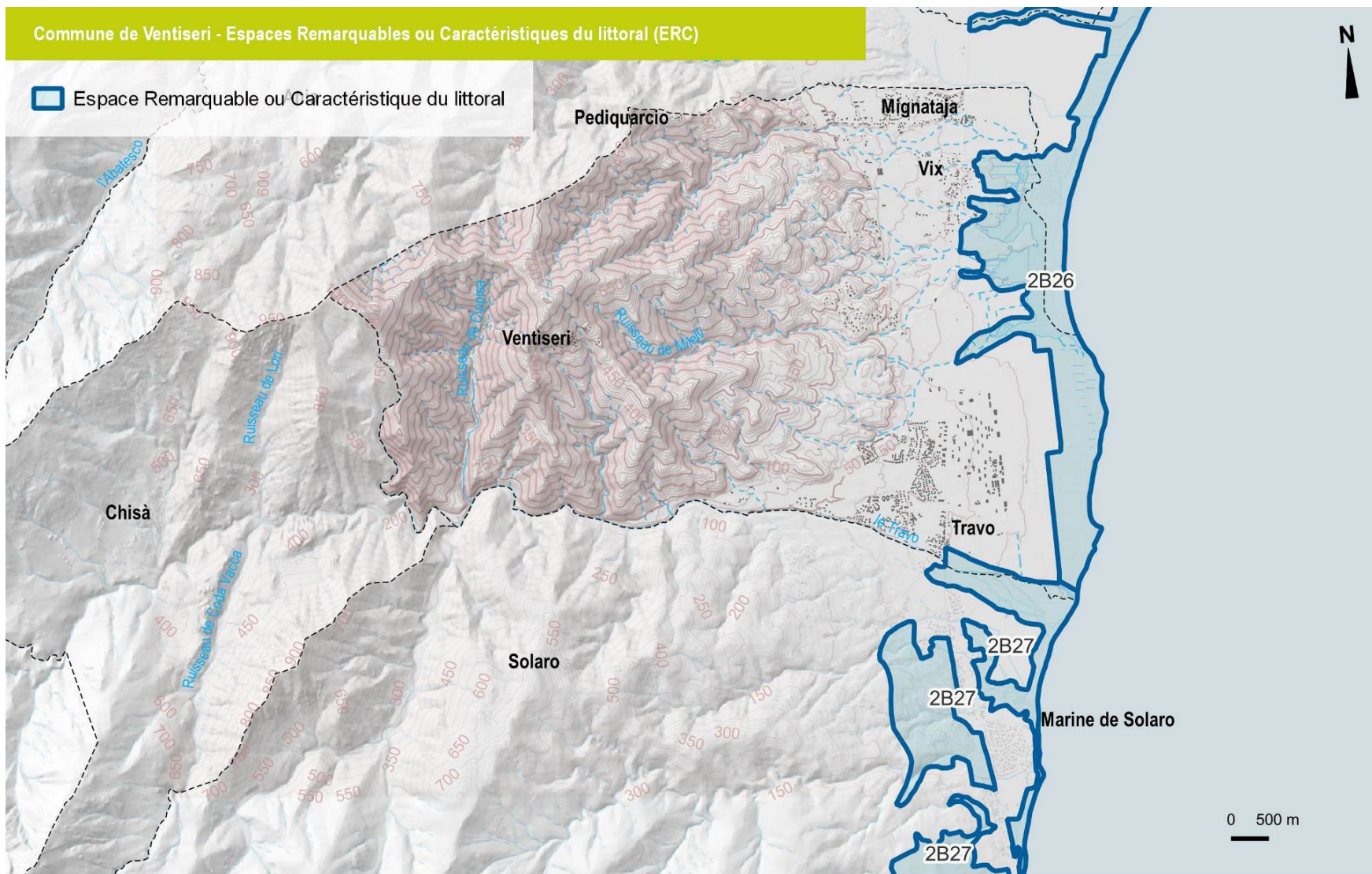
Aucun APPB n'est référencé sur la commune de Ventiseri. L'APPB n°98-772 du 30 juin 1998 « Cordon dunaire de Solaro et marais de Leccia » se situe sur la commune voisine de Solaro, en continuité des zones humides de la Costa Serena.



SCAN25 - IGN©, INPN, Urba corse, 2022



Sources : Origine DGFIP Cadastre© - Droits réservés de l'Etat - 2021, ORTHOHR2019 - IGN©, Urba Corse, 2022



BDALTI, BDTOPO - IGN©, Urba Corse, 2022

c- La couverture végétale du territoire

La plus grande part du territoire communal est encore très naturelle. D'ouest en est, depuis le piémont vers la mer, s'étagent plusieurs secteurs homogènes

Toute la partie ouest de la commune depuis l'altitude de 200 m correspond à des zones de maquis haut dans lequel on recense quelques ensembles boisés de chênes verts et chênes lièges. Le prolongement du piémont dans la plaine en partie sud-ouest est constitué principalement de garrigue ou maquis boisé dans lequel on recense quelques boisements de chênes verts et arbres de hautes tiges.

Les maquis arborescents n'ont pas de valeur forestière en termes d'exploitations. En revanche la présence de châtaigniers sur les piémonts laisse envisager une possible valorisation agricole.

En plaine, la zone agricole se développe principalement en partie nord de la commune.

C'est sur le littoral, que l'on recense les ensembles boisés les plus significatifs. Cela concerne :

- Des herbiers qui occupent le littoral marécageux ;
- Au sud, en limite de commune, un ensemble boisé autour de la zone humide qui comporte ripisylve et boisements d'aulnes ;
- Autour de l'étang de Palo où l'on trouve un ensemble de boisements de chênes verts et chênes lièges.

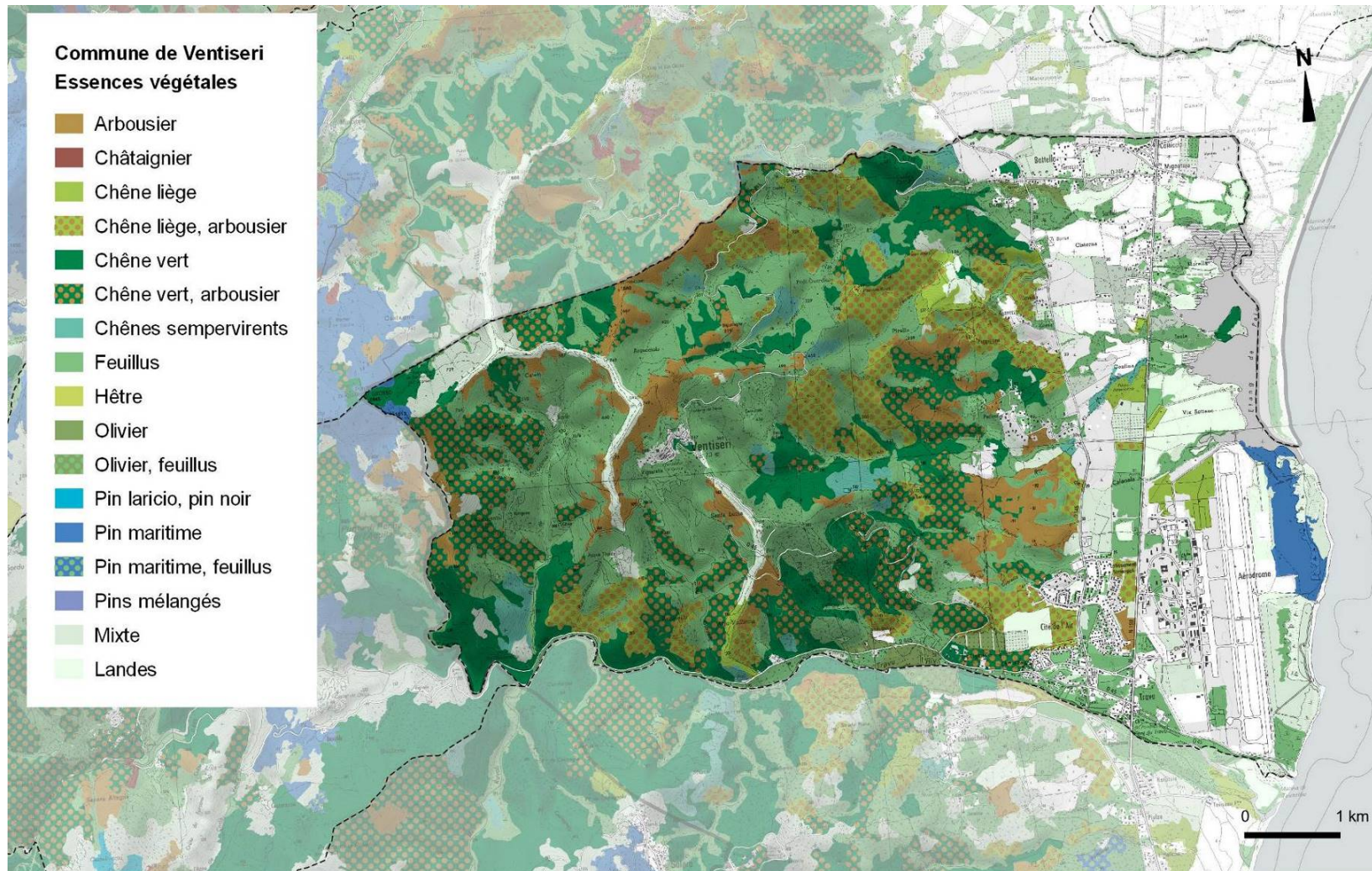
Une **silviculture adaptée permettrait de produire du liège de qualité**, ce qui apporterait non seulement une **plus-value économique aux propriétaires forestiers privés de la commune mais aussi la conservation de la biodiversité du territoire** (grande résistance aux incendies...).

Les **peuplements de chênes verts** quant à eux peuvent également être **mis en valeur par la mise en place d'une gestion durable des peuplements et ainsi faire l'objet d'une exploitation pour du bois de chauffage**.

Il existe des poches dominées par les eucalyptus, des pins maritimes et des espaces boisés comportant des oléastres, du frêne et du peupliers. Certains secteurs agricoles sont parcourus par des haies plantées ou naturelles.



Vue des étangs et de la plaine. Mosaïques d'habitats naturels.



Sources : BDFORET2019, SCAN25 - IGN©, Urba Corse, 2022

II – PROPOSITION DE CLASSEMENT

La commune dispose de vastes espaces boisés entre les hauts piémonts et la plaine. Si en altitude, ces boisements sont homogènes, très vastes et sont peu ou pas soumis aux pressions anthropiques, le bas piémont et la plaine apparaissent comme des sites à enjeux du fait des activités agricoles liées à la production de fourrage, à l'arboriculture, la viticulture et l'élevage ; mais aussi du fait de la pression urbaine autour des lieux de vie et de la présence de la zone militaire.

Cette plaine est partiellement préservée par les actions menées par le conservatoire du littoral mais aussi par les réglementations applicables dans les Espaces Remarquables et Caractéristiques (ERC), la bande des 100 m. etc. Le système agro-pastoral contribue aussi au maintien de certains écosystèmes dès lors que les pratiques sont respectueuses de l'environnement. La plaine et ses zones humides sont particulièrement exposées aux effets du changement climatique et de ce fait le soin apporté au réseau hydrographique est essentiel malgré son régime méditerranéen, torrentiel et souvent sporadique, en dehors du fleuve du Travo. Ces habitats sont au service de dynamiques fondamentales en lien avec les zones humides, protégées ici par divers dispositifs réglementaires.

La commune s'attèle donc à préserver des espaces boisés en dehors de ces périmètres ; ils sont souvent en lisière afin de **garantir le maintien de continuités écologiques entre le piémont, le rivage et ces zones humides**. Dans la plaine, ils s'associent à des terrains agricoles exploités sous différentes formes et donc il n'est pas fait état de mesures agro-environnementales qui épargneraient ces milieux naturels des intrants divers et variés. Le classement des EBC vient **compléter durablement une trame de haies naturelles** qui ont été maintenues ainsi que des ensembles boisés qui n'ont pas été substitué par des prairies. Ce sont **des zones d'abri dans une plaine qui tend à poursuivre son ouverture**. La plaine est cependant convoitée et de nouvelles productions s'installent. L'enjeu est donc de trouver le juste équilibre entre activités agricoles et **pérennité des écosystèmes par des pratiques adaptées**. Le rôle des ripisylves et des haies n'est plus à démontrer dans les pratiques efficaces au maintien de la biodiversité.

Notons également que le PLU identifiera des haies et une trame verte au sein des jardins des zones résidentielles en vue de conserver durablement ce patrimoine aux multiples fonctions.

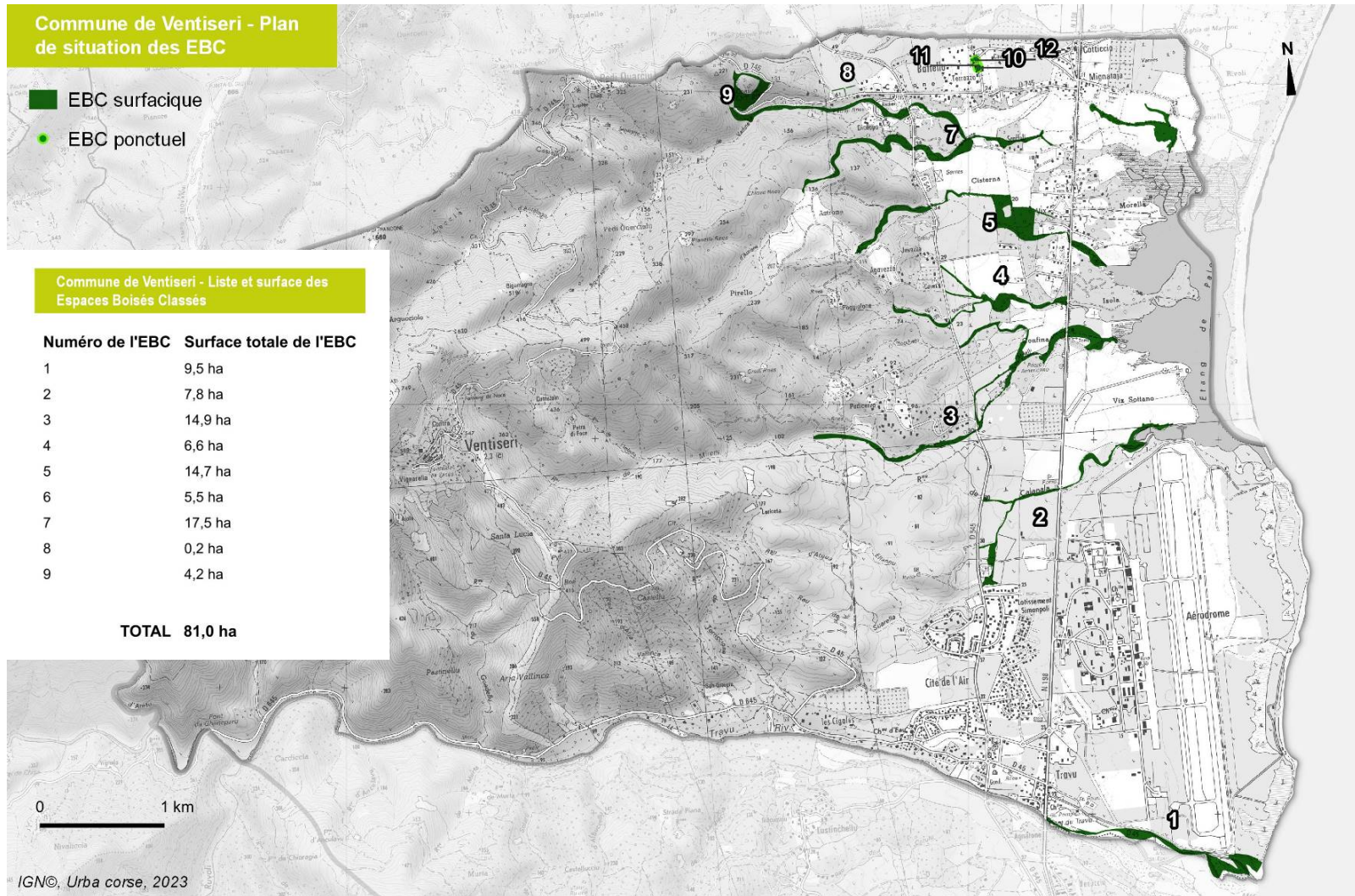
La multiplicité des fonctions écologiques des boisements est doublée d'un intérêt paysager alors que la banalisation des paysages s'accroît. Les boisements spécifiques à la Corse et à la plaine de Ventiseri animent qualitativement ce paysage singulier auprès des zones humides et des espaces cultivés. Un avant-plan valorisant du grand paysage perceptible au quotidien depuis la RT qui pose le décor vers les massifs centraux enneigés en hiver.

En outre, les boisements ont ici les fonctions suivantes à l'échelle locale :

- la complémentarité de ces milieux avec leur environnement proche ERC, zones humides,, ZNIEFF
- le maintien de la TVB
- la gestion des ressources en eau (filtration, infiltration dans les sols)
- le maintien d'une trame de fraîcheur aux abords des espaces agricoles et bâtis,
- la protection des sites et leur biodiversité à forts enjeux
- des zones d'abri pour la faune et le bétail.
- la capture des excédents de carbone ;

Tous ces enjeux motivent l'attention apportée à ce classement qui n'est jamais en contradiction avec d'autres usages dès lors que la gestion des sites est le résultat de collaboration et partenariat (Conservatoire du littoral, agriculteurs exploitants, propriétaires, commune...).

a- Fiches descriptives des EBC



1- LE TRAVU ET SON EMBOUCHURE

Surface : 9,50 ha

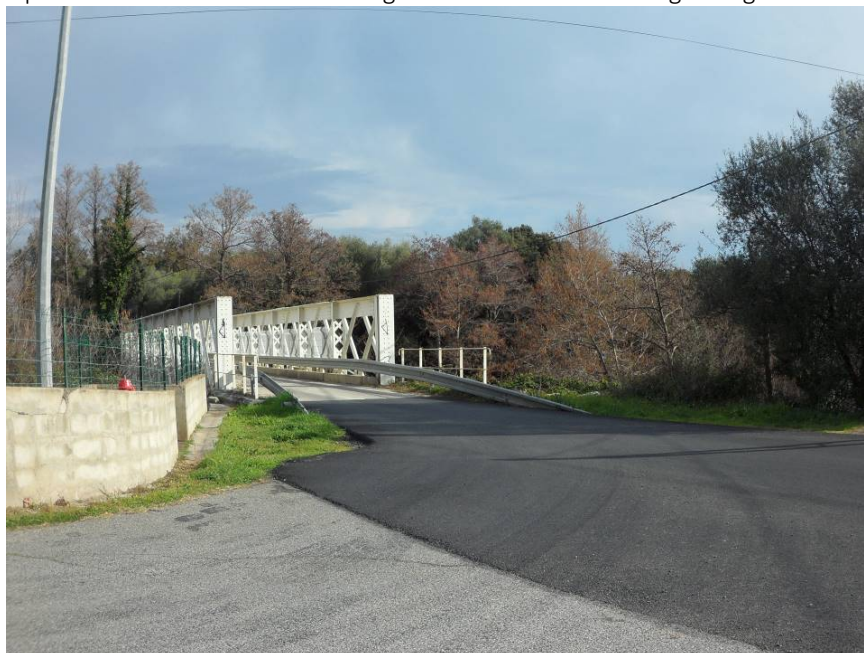
Périmètre : le périmètre se cale aux propriétés du Conservatoire du littoral ce qui explique qu'une partie de la ripisylve ne soit pas dans la demande de classement.

Site : Aval du Travu et son embouchure ; au sud de site militaire.

Formation végétale dominante : Ripisylve d'aulnes glutineux

Descriptif

L'embouchure du Travu est un espace naturel bien préservé ; la ripisylve remonte le long du lit du fleuve en conservant une largeur modeste. En amont du pont, elle n'est pas suffisamment significative très éparse et souvent discontinue du fait des berges rocheuses et abruptes. A l'aval, le fleuve s'adoucit permettant une stabilité des berges et de la couverture végétale grâce à un sol plus profond.



Ripisylve du Travu au pont et à l'embouchure

Rôle dans le paysage

Dans l'environnement de la plaine, les ripisylves se démarquent et rythment le paysage végétal. Elles annoncent la présence des fleuves le long de la RT. Elles donnent une ambiance fraîche dans le paysage maritime de l'embouchure. Longée par la route de la plage mais peu visible, elle reste discrète dans le paysage.

Environnement :

L'écosystème du Travu présente des enjeux multiples :

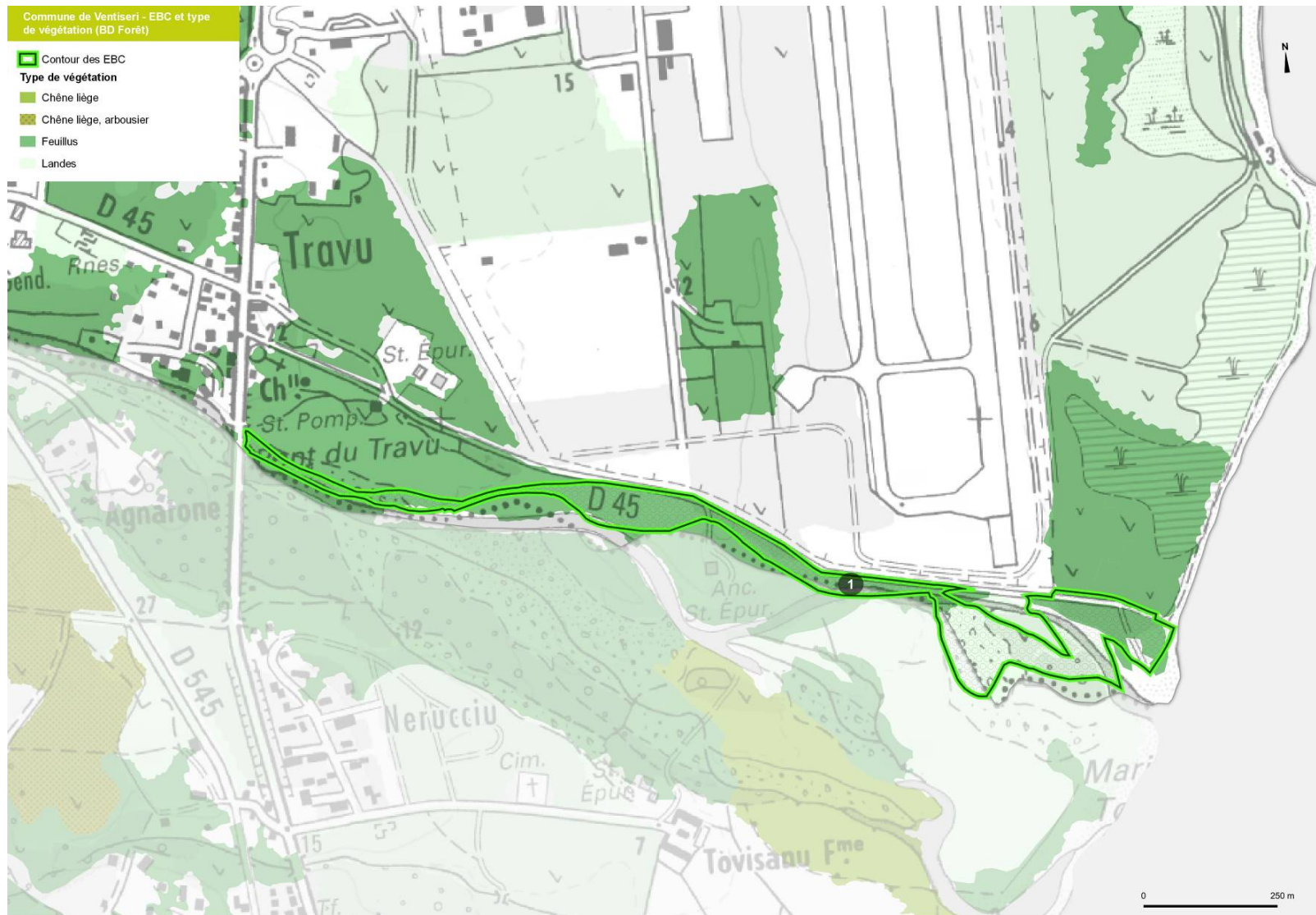
- véritable couloir écologique à l'échelle micro-régionale la présence de la ripisylve conforte ce rôle pour de nombreuses espèces animales;
- elle renforce les berges contre l'érosion
- elle a un rôle épurateur
- elle assure un espace de fraîcheur qui influence les flux locaux et abaisse les températures.

Ces lisières en

Cette formation végétale participe à la mosaïque végétale de la plaine en enrichissant ces fonctions et la présence d'une biodiversité plus importante.

Protections : ZNIEFF, ERC,

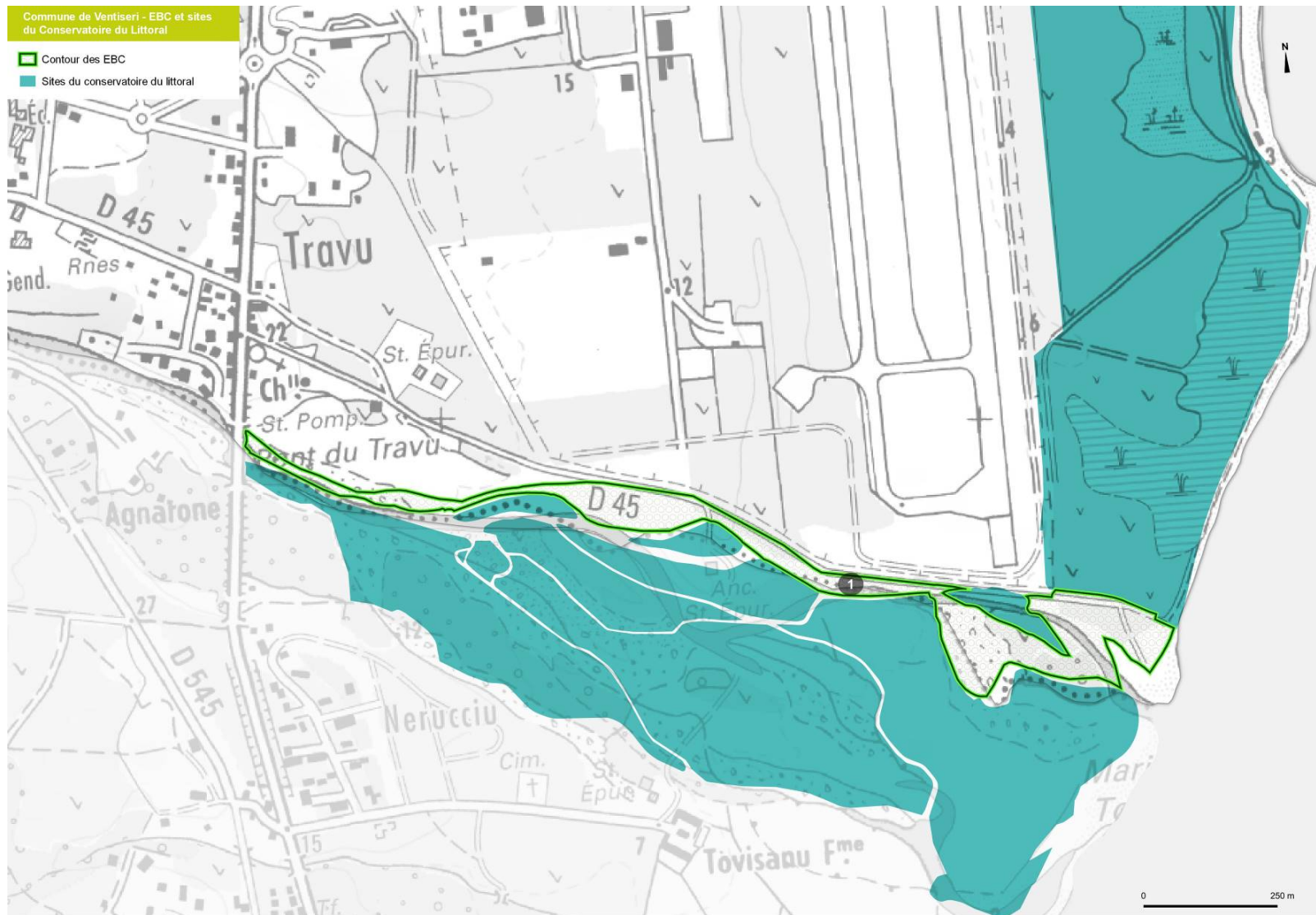




SCAN25 - IGN©, INPN, Urba corse, 2023

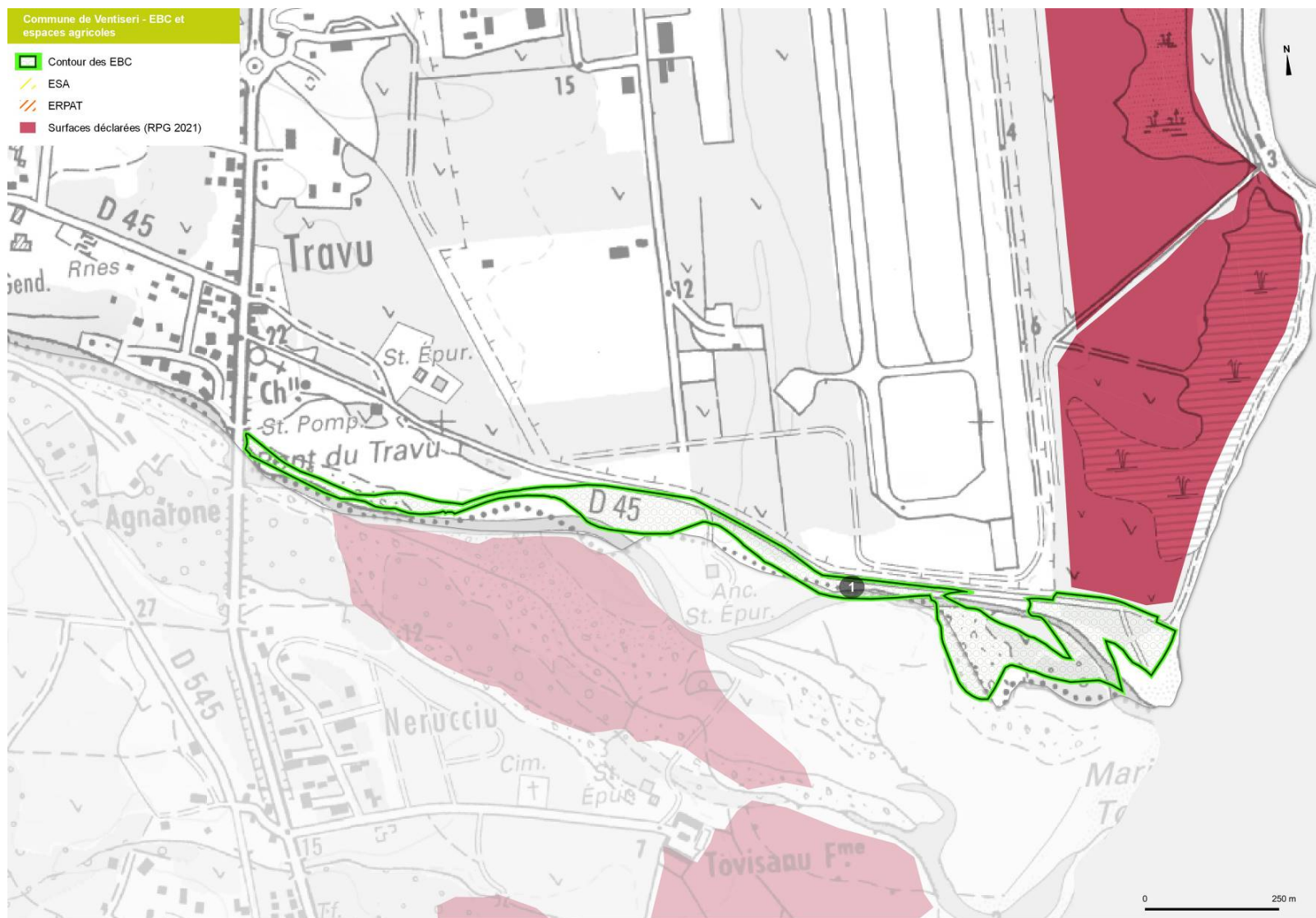


SCAN25 - IGN©, INPN, Urba corse, 2023





SCAN25 - IGN®, INPN, Urba corse, 2023



2- RUISSEAU DE CALANALA

Surface : 7,8 ha

Périmètre : Au nord de la base militaire, cet EBC longe le fond de vallon entre des prairies en amont et en aval de la RT. Le périmètre se cale aux propriétés du conservatoire du littoral à l’aval.

Site Ruisseau de plaine qui naît dans les bas piémonts et qui traverse la plaine agricole avant d’atteindre l’étang de Palo.

Formation végétale dominante : ripisylve d’aulnes glutineux

Descriptif

Formation de faible emprise le long du lit du ruisseau au régime sporadique qui émerge du maquis de chênes du bas piémont et qui traverse la plaine agricole dont l’exploitation se rapproche au plus près des berges. Une végétation irrégulière et qui se mélange avec des chênes. Au plus près des zones humides elles bordent des bosquets, zone qui fait office de tampon avec la base aérienne.



Vue de la limite nord des pistes de la base militaire et l’EBC.

Rôle dans le paysage :

Repère visuel dans la plaine fourragère de Ventiseri mais non significatif. L'EBC permet de limiter l'uniformisation des paysages locaux, en créant des rythmes.

-

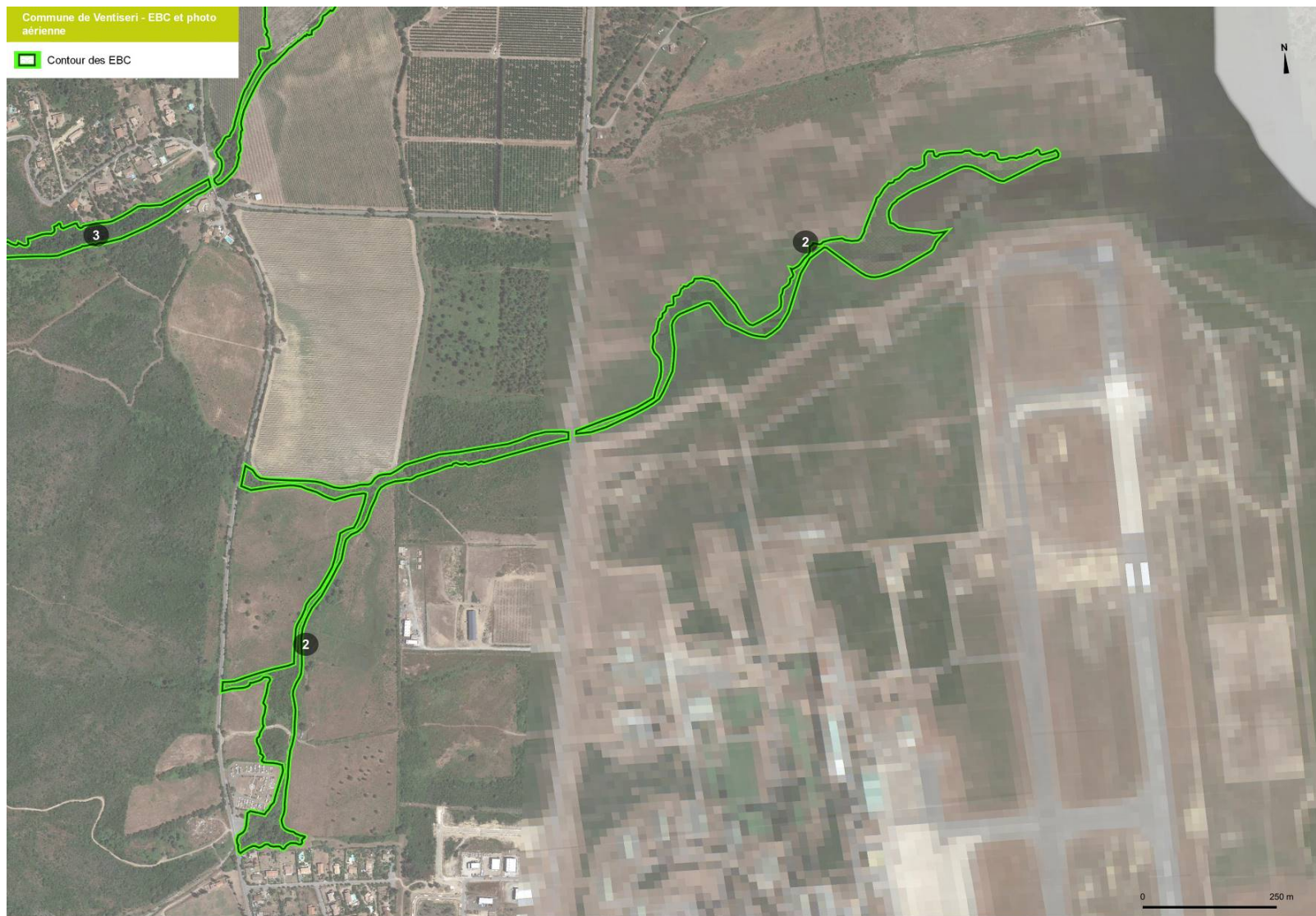
Environnement :

Cette formation végétale le long du ruisseau propose diverses fonctions dans le système agro-pastoral dans lequel elle s'insère ; l'EBC touche une partie de la zone humide, habitat à enjeux. En amont, il intègre un linéaire au sein de la plaine qui permet de compléter le rôle des haies bocagères, assez rares dans le secteur. L'EBC permet de fragmenter les espaces agricoles sans contraindre leur exploitation. L'EBC a donc plusieurs rôles ici :

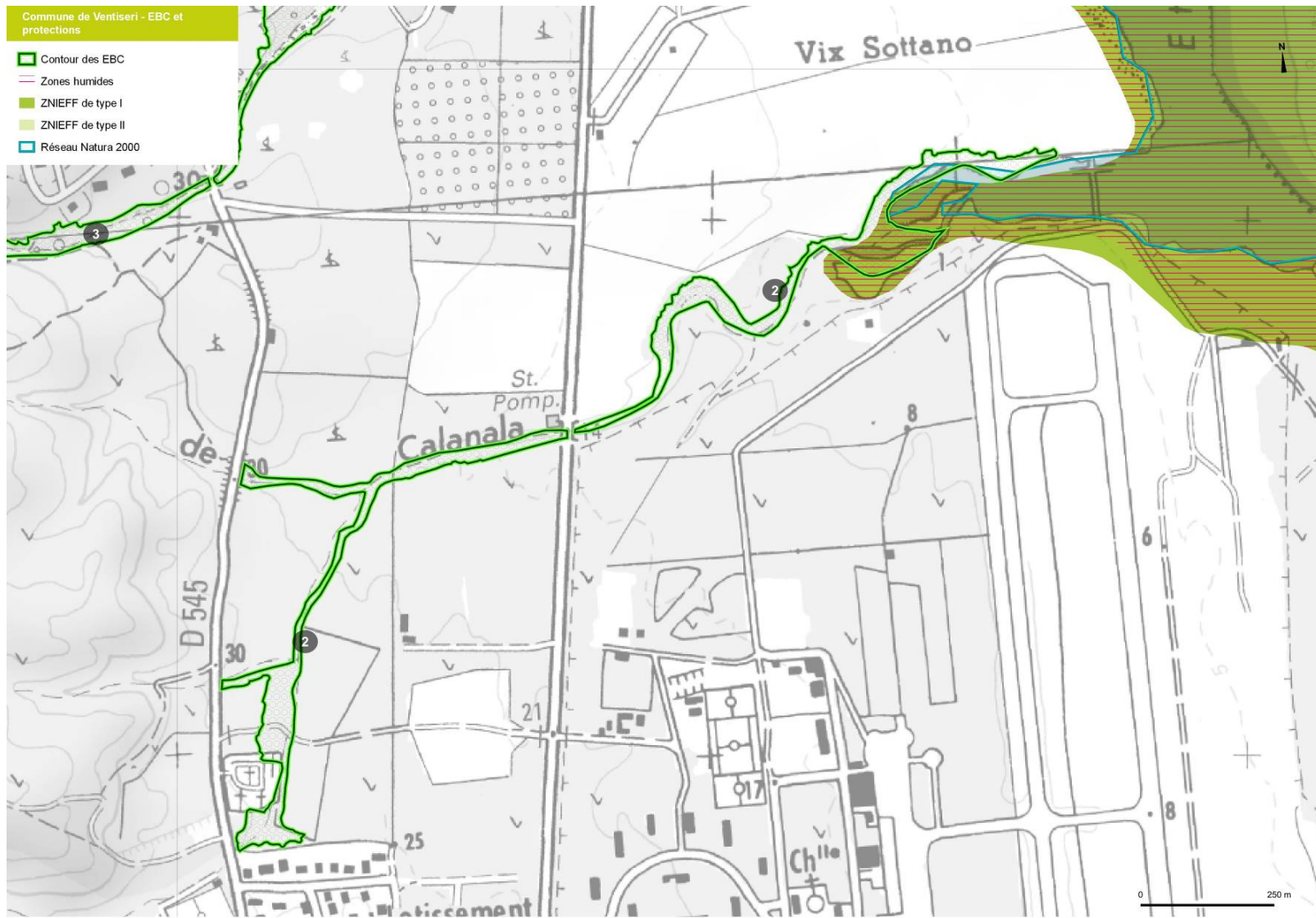
- trame de fraîcheur le long des prairies pour le bétail
- zone d'abri pour la faune
- habitat complémentaire dans le système agro-pastoral (biodiversité)
- maintien des berges du ruisseau et de filtration des eaux qui se déversent par ailleurs dans l'étang.
- modère les crues et ses effets à l'aval
- participe par effet cumulé avec l'ensemble de la couverture végétale à la régulation des températures.

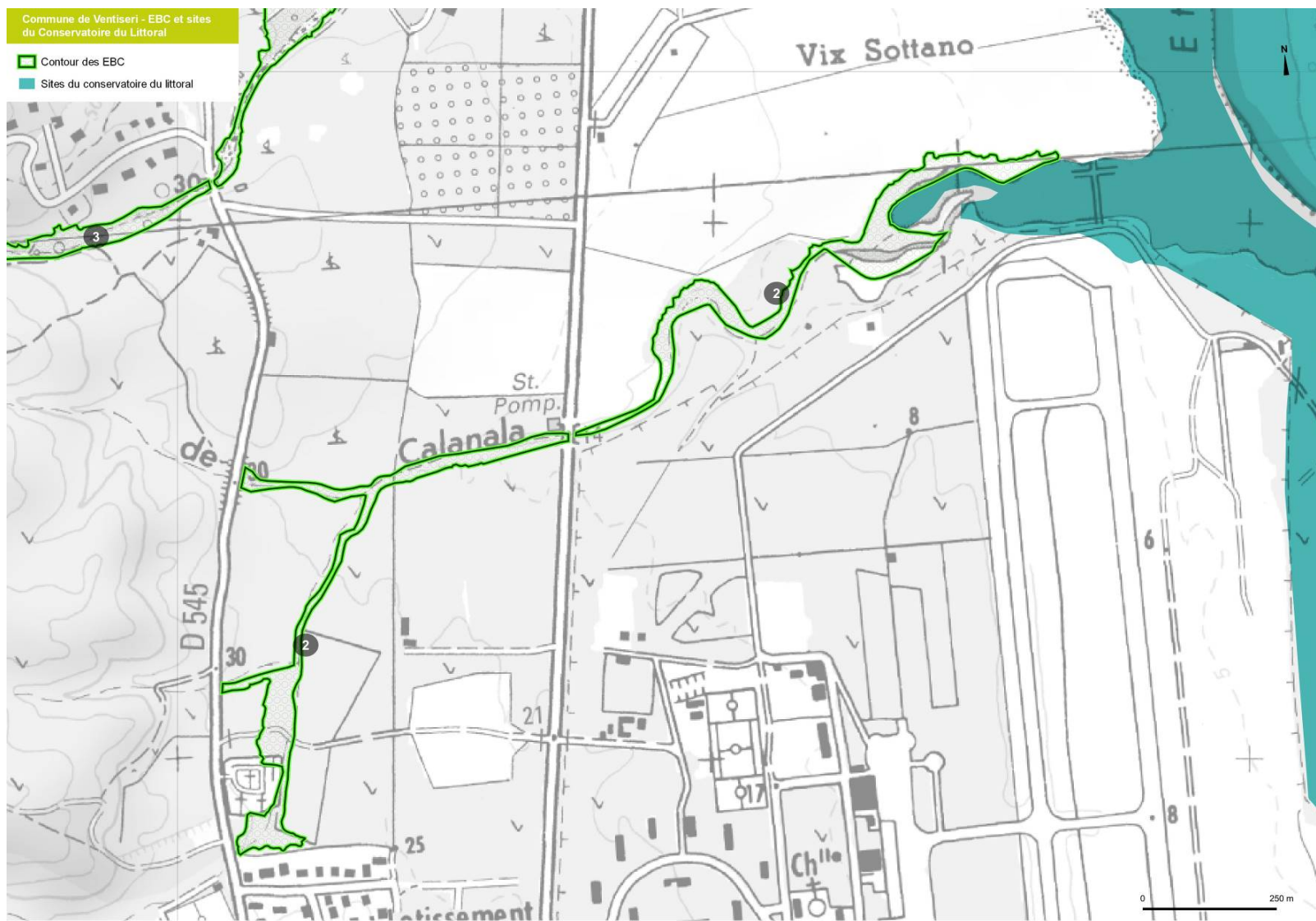
Face aux changements climatiques, ces rôles sont renforcés et la préservation de ces écosystèmes un enjeu fort notamment dans le sud de la Corse.

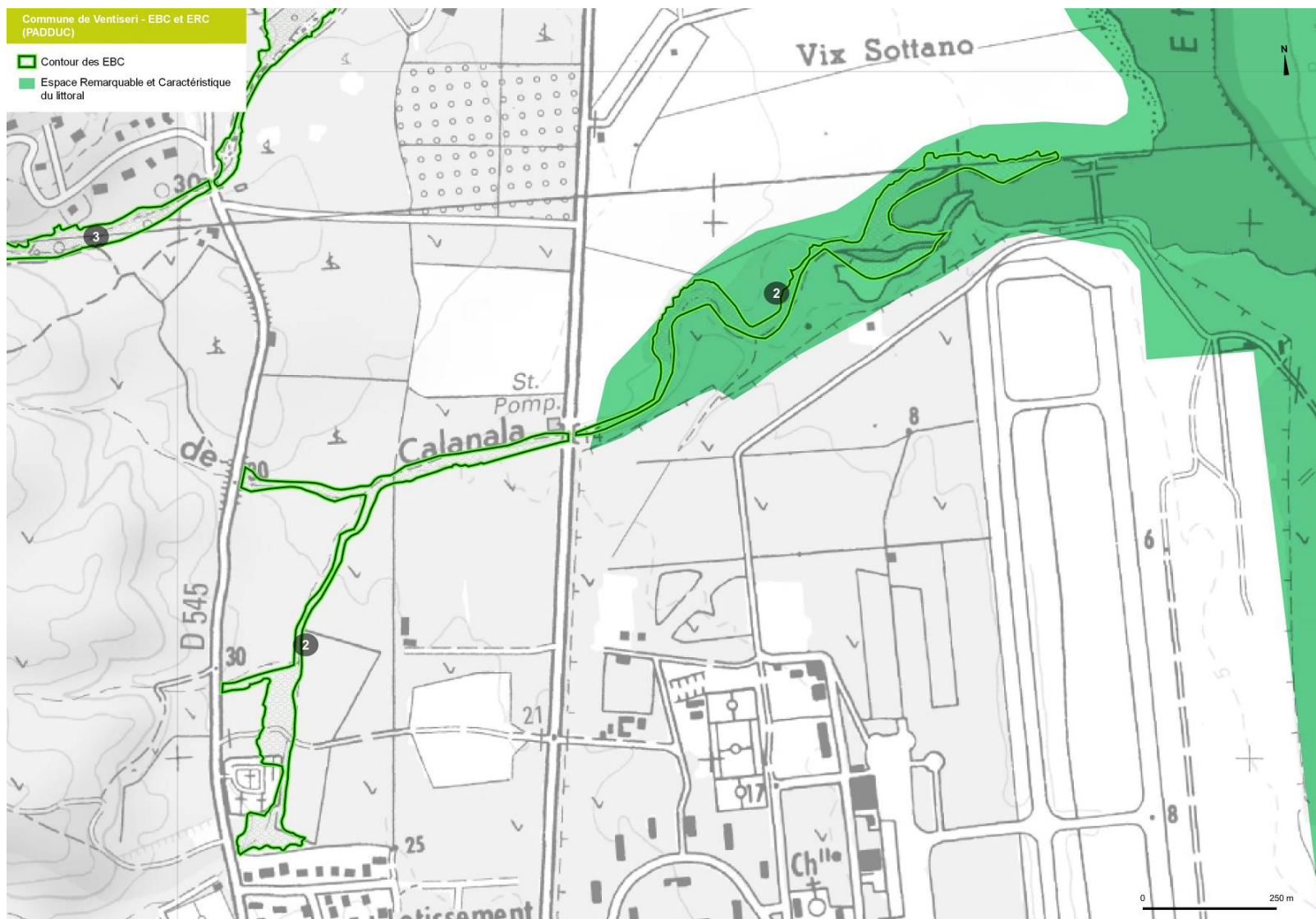
Protections : ZNIEFF I

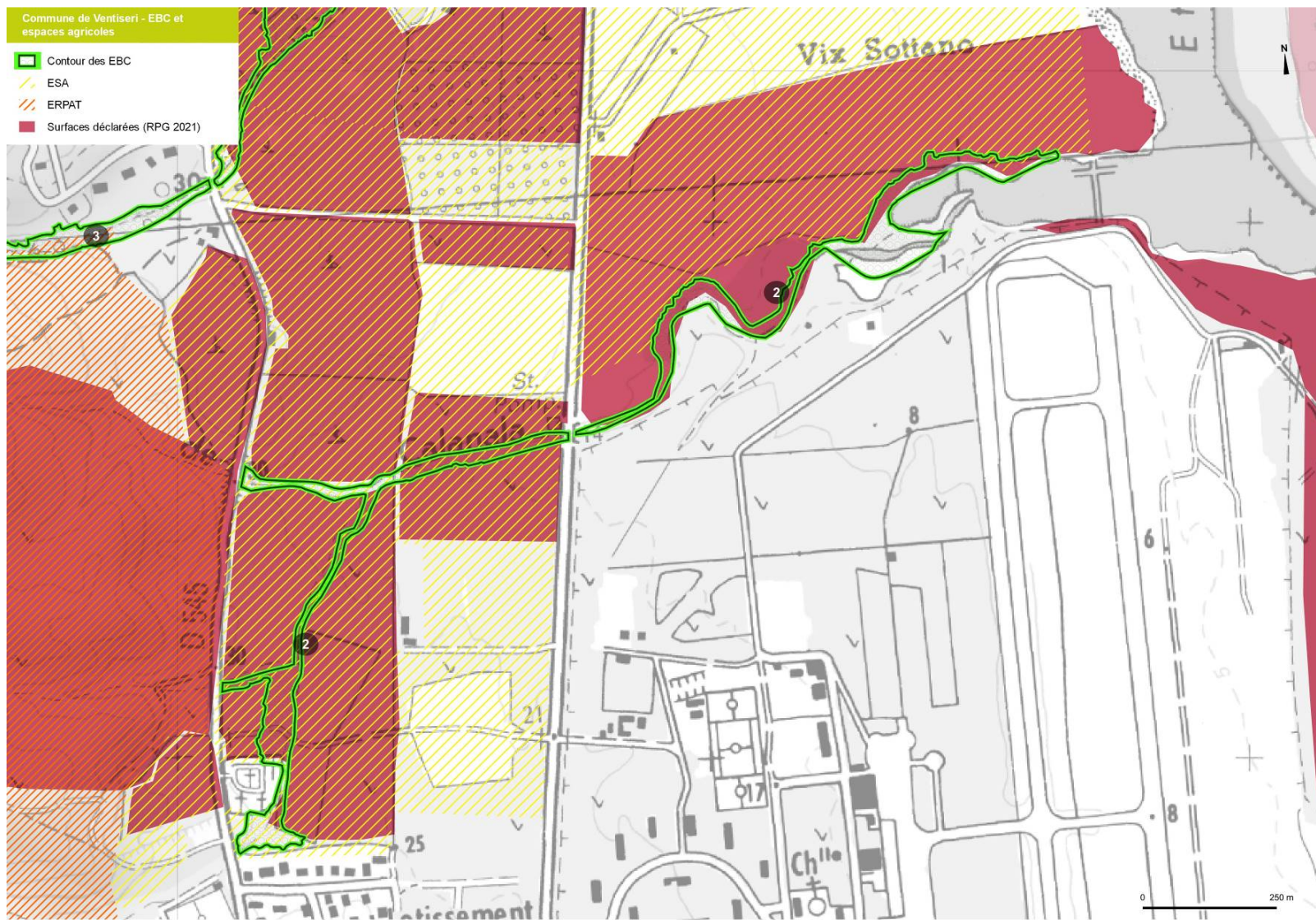












SCAN25 - IGN©, INPN, Urba corse, 2023

3- RUISSEAU DE MINELLI

Surface : 14,9 ha

Périmètre : Au nord de la base militaire, cet EBC longe le fond de vallon entre des prairies en amont et en aval de la RT. Le périmètre se cale aux propriétés du conservatoire du littoral à l'aval.

Site Ruisseau de plaine qui naît dans les bas piémonts et qui traverse la plaine agricole avant d'atteindre l'étang de Palo.

Formation végétale dominante : ripisylve d'aulnes glutineux

Descriptif

Formation de faible emprise, parfois dégradée, le long du lit du ruisseau au régime sporadique qui émerge du maquis de chênes du bas piémont et qui traverse la plaine agricole dont l'exploitation se rapproche au plus près des berges. Une végétation irrégulière et qui se mélange avec des peupliers en amont de la RD545. Au plus près des zones humides littorales elles bordent des bosquets, zone qui fait office de tampon avec la base aérienne.



Etat des lieux perceptibles depuis la RD545

Rôle dans le paysage :

Repère visuel dans la plaine fourragère de Ventiseri mais non significatif. L'EBC permet de limiter l'uniformisation des paysages locaux, en créant des rythmes.

Environnement :

Cette formation végétale le long du ruisseau propose diverses fonctions dans le système agro-pastoral dans lequel elle s'insère ; l'EBC touche une partie de la zone humide, habitat à enjeux. En amont, il

intègre un linéaire au sein de la plaine qui permet de compléter le rôle des haies bocagères, assez rares dans le secteur. L'EBC permet de fragmenter les espaces agricoles sans contraindre leur exploitation. L'EBC a donc plusieurs rôles ici :

- trame de fraîcheur le long des prairies pour le bétail
- zone d'abri pour la faune
- habitat complémentaire dans le système agro-pastoral (biodiversité)
- maintien des berges du ruisseau et de filtration des eaux qui se déversent par ailleurs dans l'étang.
- modère les crues et ses effets à l'aval
- participe par effet cumulé avec l'ensemble de la couverture végétale à la régulation des températures.

Face aux changements climatiques, ces rôles sont renforcés et la préservation de ces écosystèmes un enjeu fort notamment dans le sud de la Corse.

Protections : ZNIEFF I

4- RUISSEAU DE STANGONE ET SON AFFLUENT FINOCHIETO

Surface : 6,6 ha

Périmètre : Au sud de Pedicervu, ce ruisseau sporadique suit un vallon encaissé avant d'atteindre la plaine au niveau de la RD. Il la traverse pour se jeter dans l'étang de Palu. Le périmètre épouse le ruisseau autant que possible alors que de nouvelles parcelles ont été mise en culture réduisant les boisements attenants au niveau de

Site : Entre les piémonts au niveau de Jerazza et Agarezza et l'étang de Palo, en plaine en amont de l'étang.

Formation végétale dominante : ripisylve d'aulnes glutineux et chênes, maquis à chênes lièges et arbousiers. Elle est de faible importance en lisière des vignes et le lit du ruisseau.

Descriptif

Dans la logique globale de préserver les écosystèmes le long des ruisseaux en amont de l'étang, ce ruisseau au régime sporadique naît dans le bas piémont. L'EBC inclut ici la végétation du fond de vallon qui est hétérogène car se mêlent chênes, arbousiers, oléastres, frênes et ripisylve. Cette dernière peut être absente sur certains tronçons en l'absence d'une humidité suffisante et d'un espace favorable. En plaine, le périmètre épouse les masses végétales qui comportent ici des boisements de chênes.

La partie plus importante du périmètre se situe entre la RT et la RD545 et dans la plaine exploitée. Il traverse ainsi des parcelles déclarées et classées en ESA.



Vue amont et aval RD 545

Rôle dans le paysage :

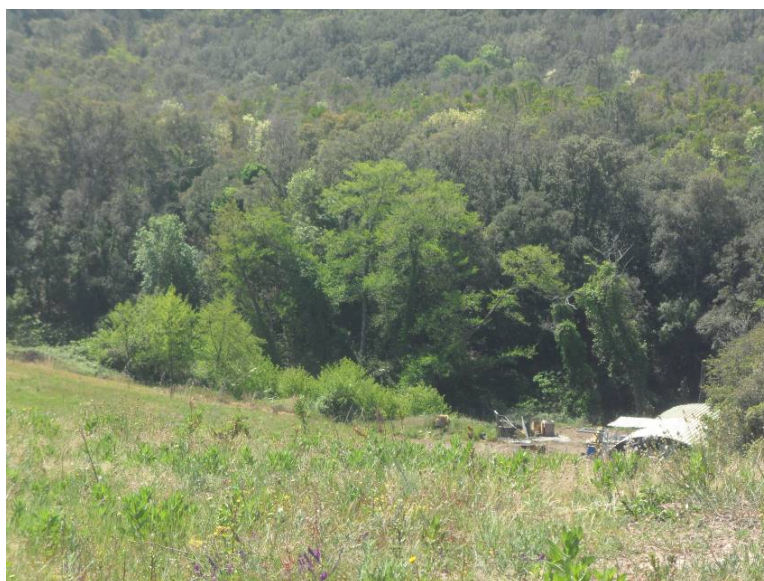
Repère visuel dans la plaine fourragère de Ventiseri mais non significatif en amont car inséré dans une masse boisée dense et continue ; en plaine, il consolide des éléments végétaux qui animent le paysage.

Environnement :

Comme pour les précédents, l'EBC 4 joue les mêmes rôles environnementaux ; en étant en amont de l'étang, une complémentarité des habitats est avérée. A l'aval de la RT, le conservatoire est présent et des protections spécifiques en place.

Cet EBC est dépourvu de protections environnementales. Ils font partie du système agro-pastoral garant aussi d'une plus-value écologique en plaine.

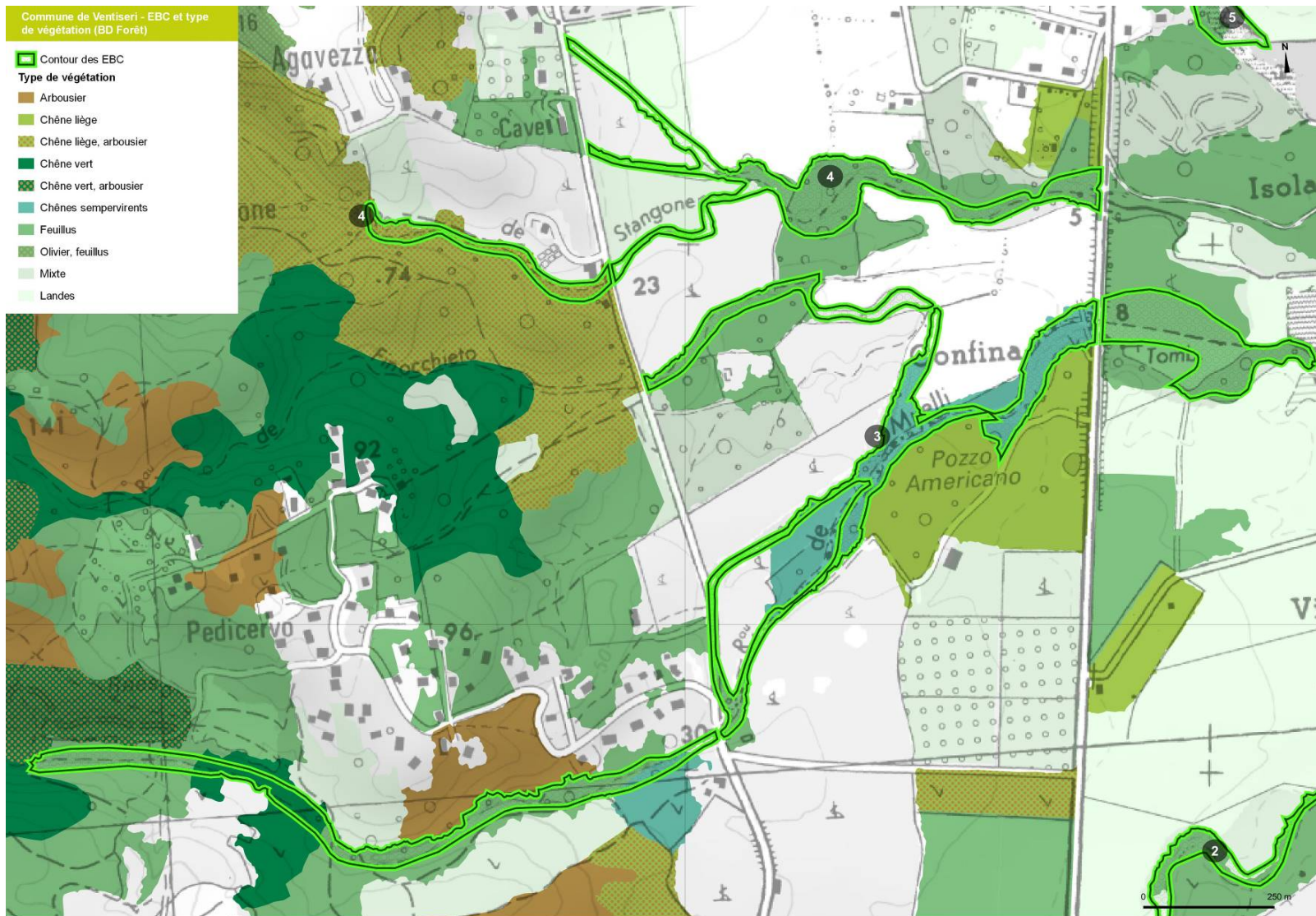
Protections : Aucune



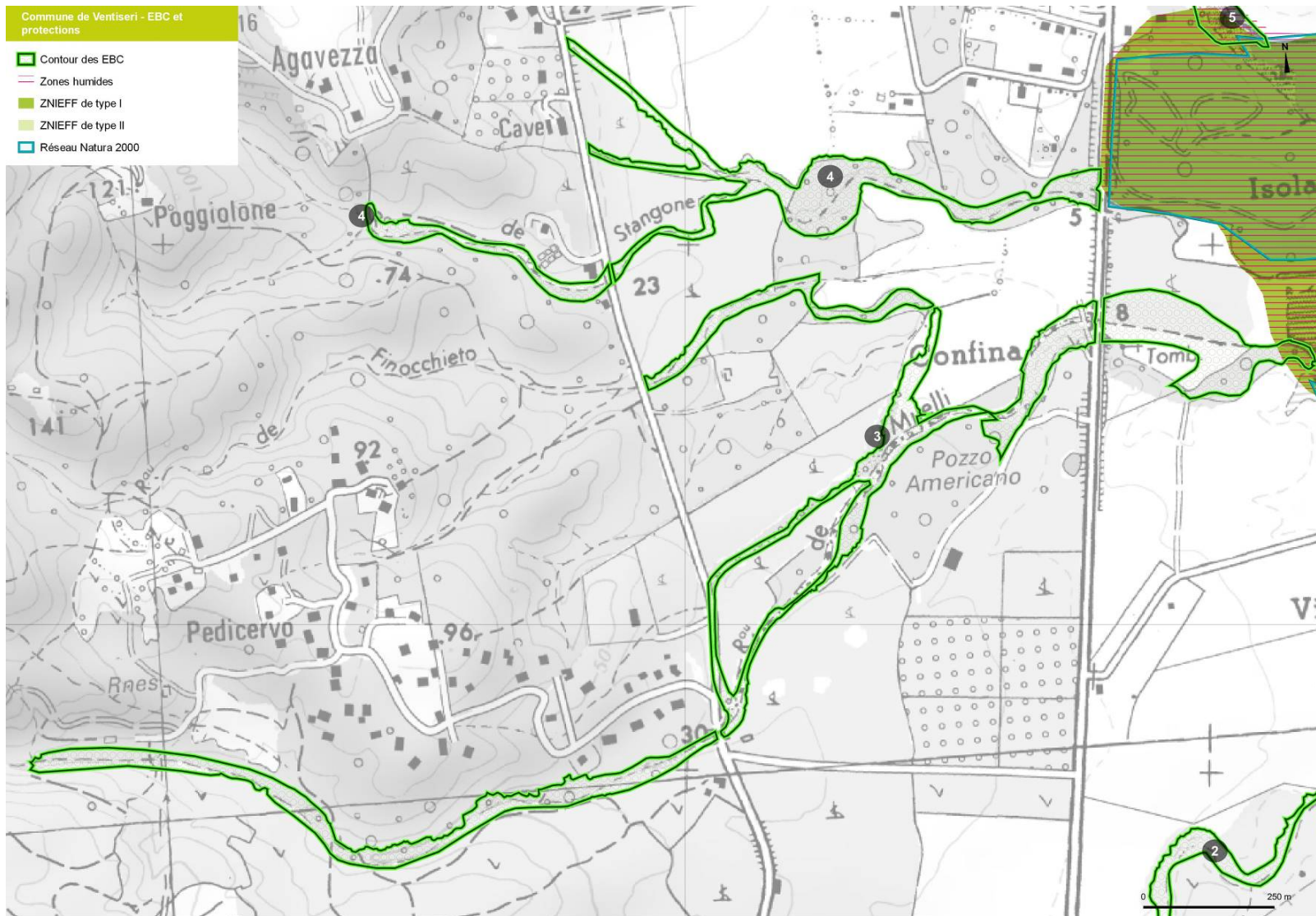
Ripisylve du Stangone en lisière d'une exploitation dans le secteur d'Agavezza



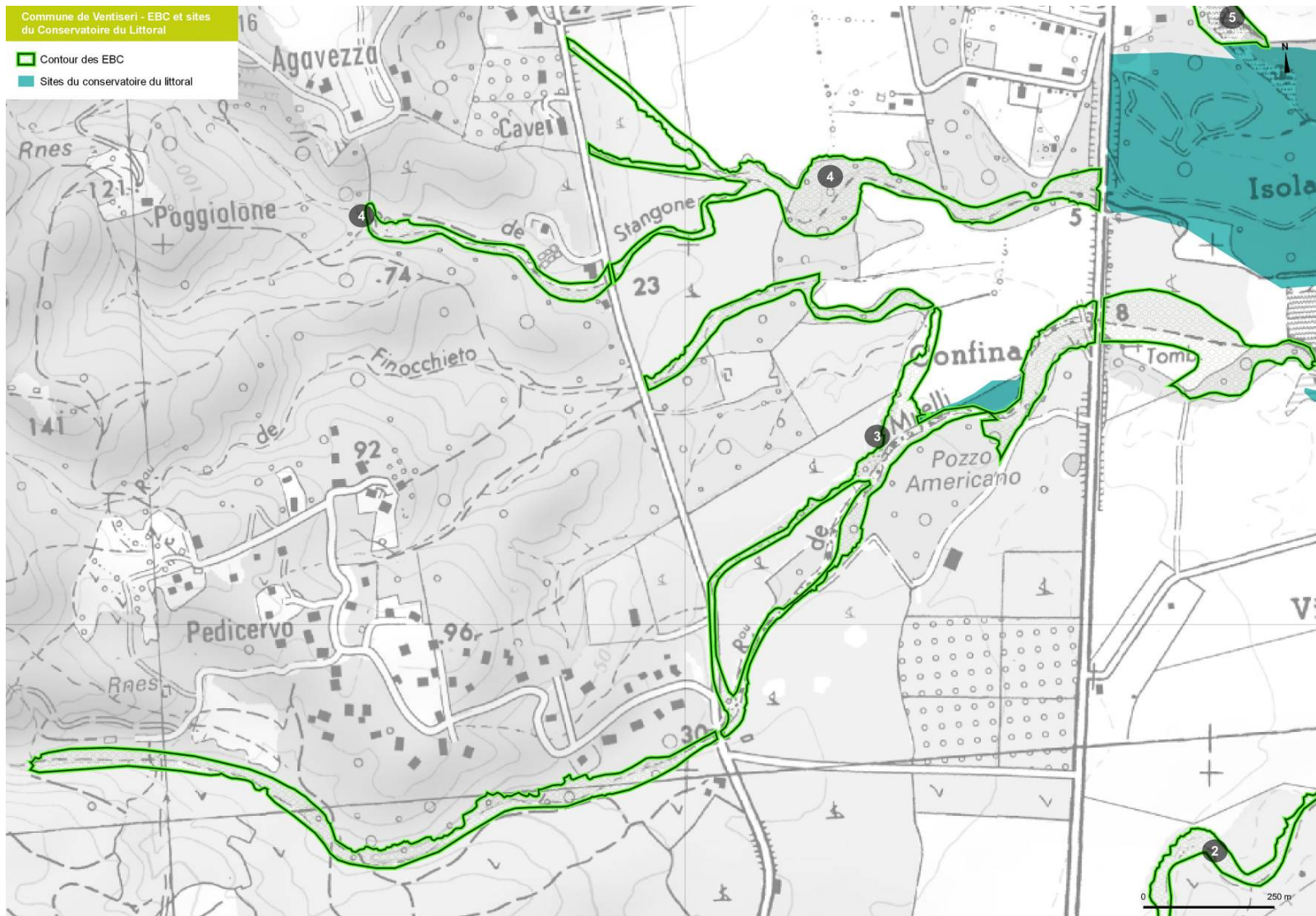
SCAN25 - IGN®, INPN, *Urba corse*, 2023



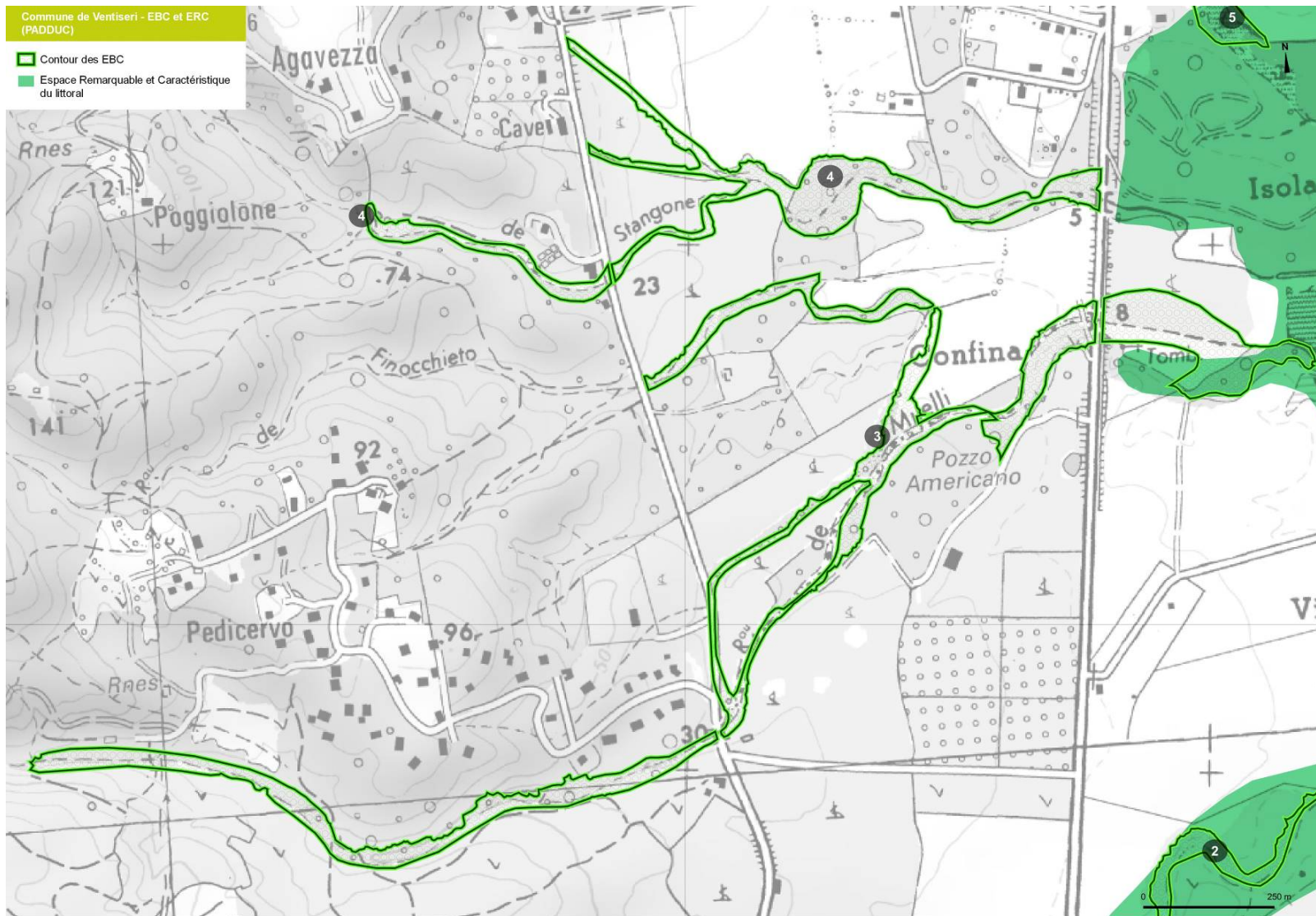
SCAN25 - IGN®, INPN, Urba corse, 2023



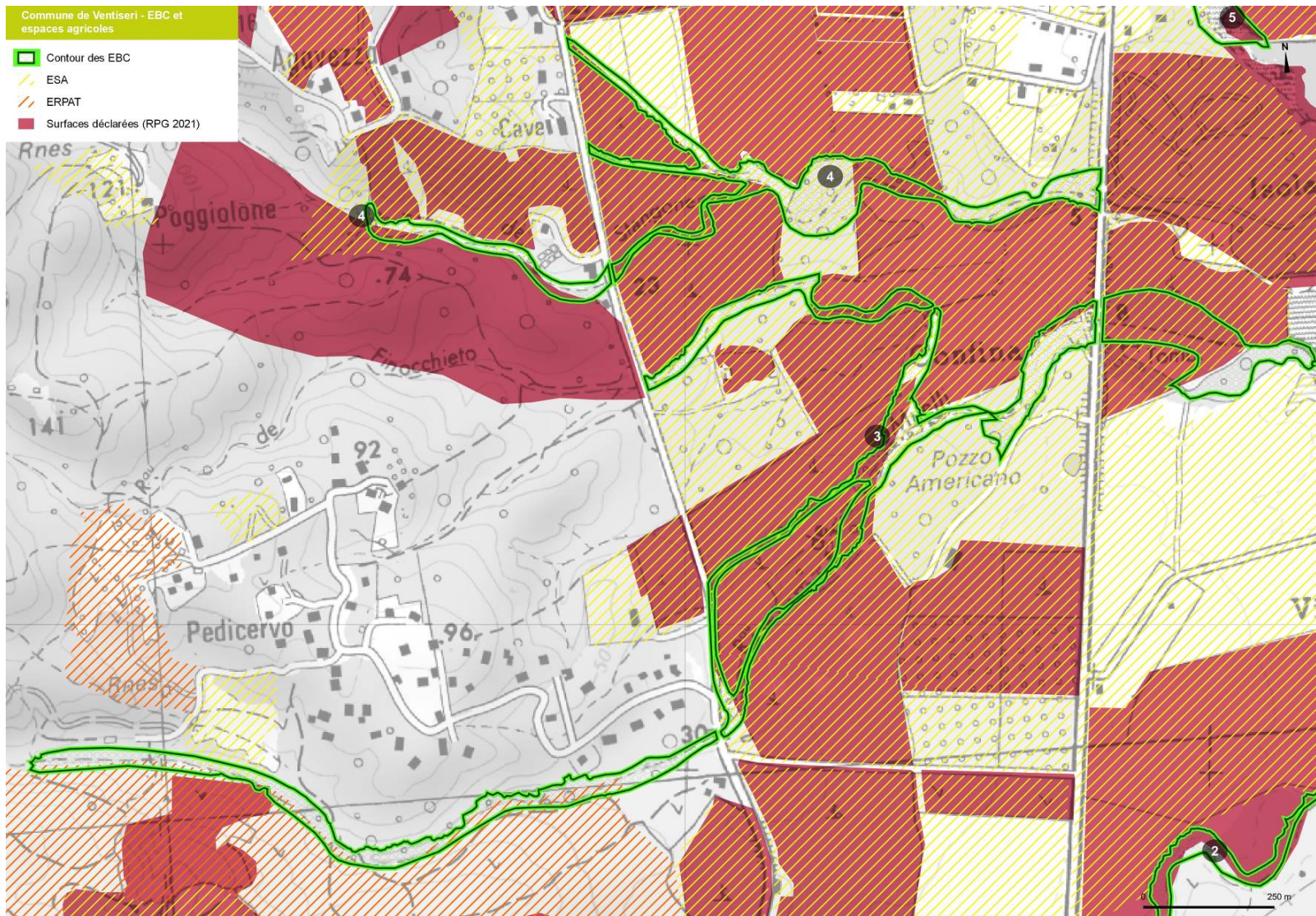
SCAN25 - IGN©, INPN, Urba corse, 2023



SCAN25 - IGN©, INPN, Urba corse, 2023



SCAN25 - IGN©, INPN, Urba corse, 2023



5- RUISSEAU DE LA PLAINE DE CISTERNA – VIX

Surface : 14,7 ha

Périmètre : EBC qui comme l'EBC 4, s'étire entre le bas piémont et l'étang en traversant la plaine agricole. Il englobe la ripisylve et les berges en intégrant ici un espace boisé plus important qui crée un îlot important au cœur de la plaine et cela en amont de la RT.

Site : Dans le secteur de Jevazza, ce ruisseau dépourvu de nom, descend depuis le secteur de Pirello à environ 240 m. d'altitude vers l'étang en traversant la plaine.

Formation végétale dominante : Ripisylve (aulnes, osier) chênes, oléastres, chênes lièges...formation mixte.

Descriptif : A travers un maquis haut de chênes et de feuillus comme le frêne, l'arbousier, la ripisylve reste mince dans cette masse dense. L'EBC englobe en plaine entre les deux axes routiers au niveau de Cisterna et Vix, un linéaire arboré qui longe le lit du ruisseau et un espace arboré enclavé par des champs et des constructions. L'EBC s'étire jusqu'à l'embouchure du talweg dans l'étang à l'aval de la RT.



Vue depuis la RT (prise octobre 2021 google map)



Vue depuis la RD545 (prise octobre 2021 google map)

Rôle dans le paysage : A l'échelle du grand paysage perçu depuis des points hauts, l'EBC participe comme les autres à limiter l'homogénéisation du paysage. Au niveau du paysager routier, la ripisylve marque un repère géographique au niveau des talwegs.

Environnement :

Identique aux EBC précédents, cet EBC garanti la préservation des TVB au sein de la plaine, draine les eaux de surfaces vers les zones humides et assurent des zones fraîches et d'abri pour la faune locale. L'îlot forestier permet à d'autres espèces de se maintenir dans cet écosystème dont la variété des habitats permet aussi une diversité des espèces présentes.

Protections : Aucune

6- RUISSEAU DE VALDINELLA – AVAL.

Surface : 5,5 ha

Périmètre : Petit périmètre qui complète à l'aval de la RT l'EBC précédent et interrompu par des prairies et ladite RT.

Site : Dans la continuité des ruisseaux de Tagnacane et Valdinella qui confluent avant de rejoindre l'étang, cet espace boisé englobe un court linéaire arborescent et un ensemble plus important légèrement en amont de l'étang dans la plaine agricole dédiée aux pâturages.

Formation végétale dominante : végétation mélangée de plusieurs essences de feuillus comportant des aulnes mais aussi des chênes à l'instar des autres sites à proximité de l'étang.

Descriptif : linéaire arboré le long du ruisseau entre des prairies entretenues et qui bénéficie de la nappe affleurante. L'EBC inclut un bosquet en limite nord des étangs.



Rôle dans le paysage : En plaine, le paysage routier apprécie mal les perspectives vers ces espaces boisés ; cependant depuis des vues plus lointaines, ces trames végétales participent aux ambiances et aux paysages de la plaine en les enrichissant.

Environnement :

Bien que peu importante en surface, cet EBC complète la trame arborée de la plaine en longeant le réseau hydrographique. Cet EBC se situe en lisières des zones humides protégées et des propriétés du conservatoire. Les surfaces sont déclarées et en ESA. Déjà exploitées, les parcelles en conservant cette partie boisée, participent à conserver la biodiversité de la plaine et en complémentarité avec le système agro-pastorale. Cet EBC maintient des zones d'abri au plus près des zones humides, véritables réservoirs de biodiversité et zones privilégiées de l'avifaune en transit ou permanente. Notons le rôle épurateur à l'aval de la RT qui cumule certains polluants du fait de la circulation et dont l'eau de ruissellement se déverse naturellement vers l'aval.

Protections : Aucune.

7- RUISSEAUX DE VALDINELLA ET ASTRONE

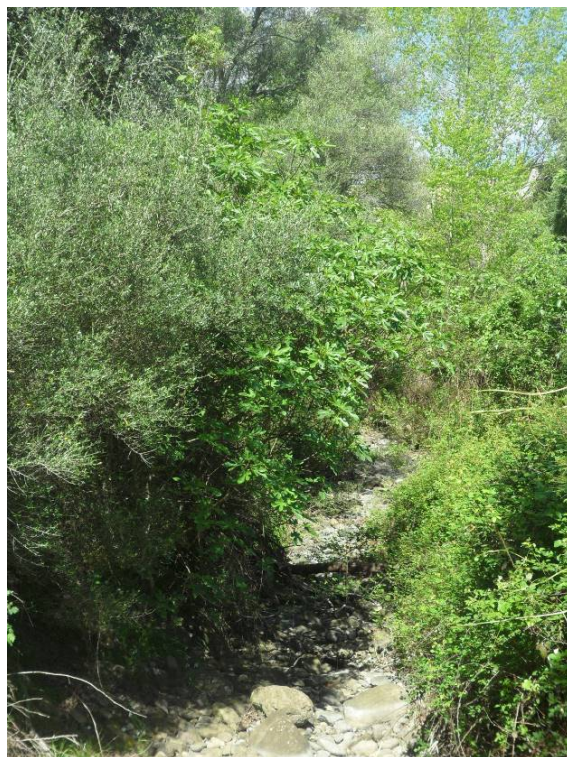
Surface : 17,5 ha

Périmètre : Ce périmètre épouse les deux ruisseaux qui convergent à l'aval.

Site : Au nord du territoire mais au sud de la route RD745, entre la RT et la RD545 et en amont de celle-ci, le vallon très boisé se rétrécit à la faveur des prairies avant de disparaître complètement. En amont, il est encaissé puis il s'ouvre vers la plaine. Les ruisseaux ont un régime irrégulier.

Formation végétale dominante : Une végétation mélangée composée d'oliviers, de chênes verts, d'aulnes, de frênes. Petraji

Descriptif : Un boisement dense mais au sous-bois dégagé en amont avant de se densifier pour devenir inextricable. L'EBC présente un intérêt par le mélange d'essence.



Détail de la ripisylve dans le secteur amont de l'EBC – secteur Radier/Petraji

Rôle dans le paysage : L'ensemble du réseau hydrographique avec cette végétation spécifique enrichit le paysage de la plaine où les vignes, les prairies tendent à gagner du terrain. Ces espaces boisés linéaires sont des éléments forts du paysage en réduisant l'effet d'uniformisation.

Environnement :

Bien que sporadique, ces ruisseaux sont des écosystèmes à part entière en interaction avec les zones humides. Leur bon état garantit indirectement la pérennité des zones humides.

Ici aussi, cet EBC se combine dans son fonctionnement avec le dispositif de haies agricoles.

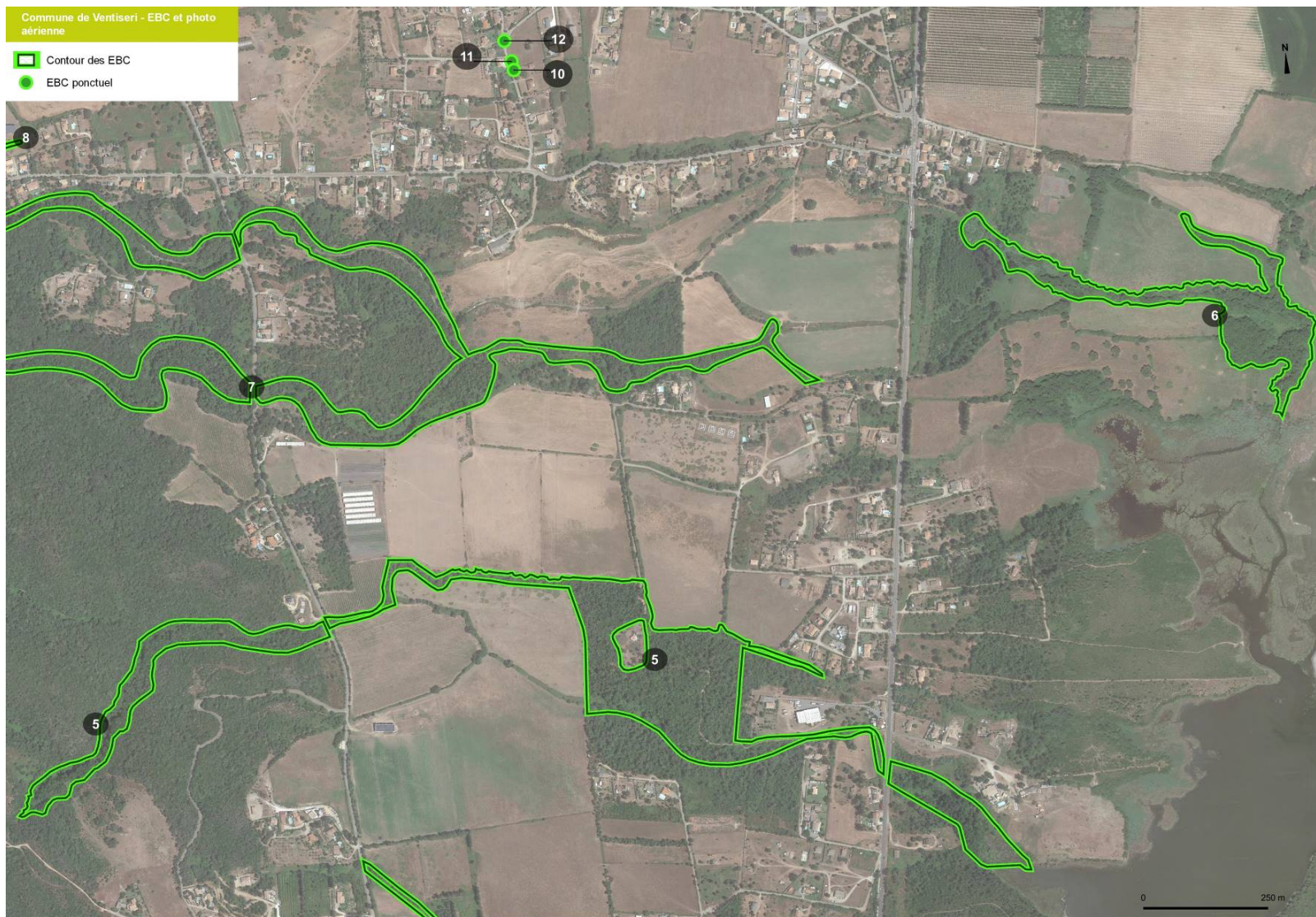
L'EBC permet de fragmenter les espaces agricoles sans contraindre leur exploitation puisque malgré des terres dites « ESA » aucune déclaration de surface n'est impactée.

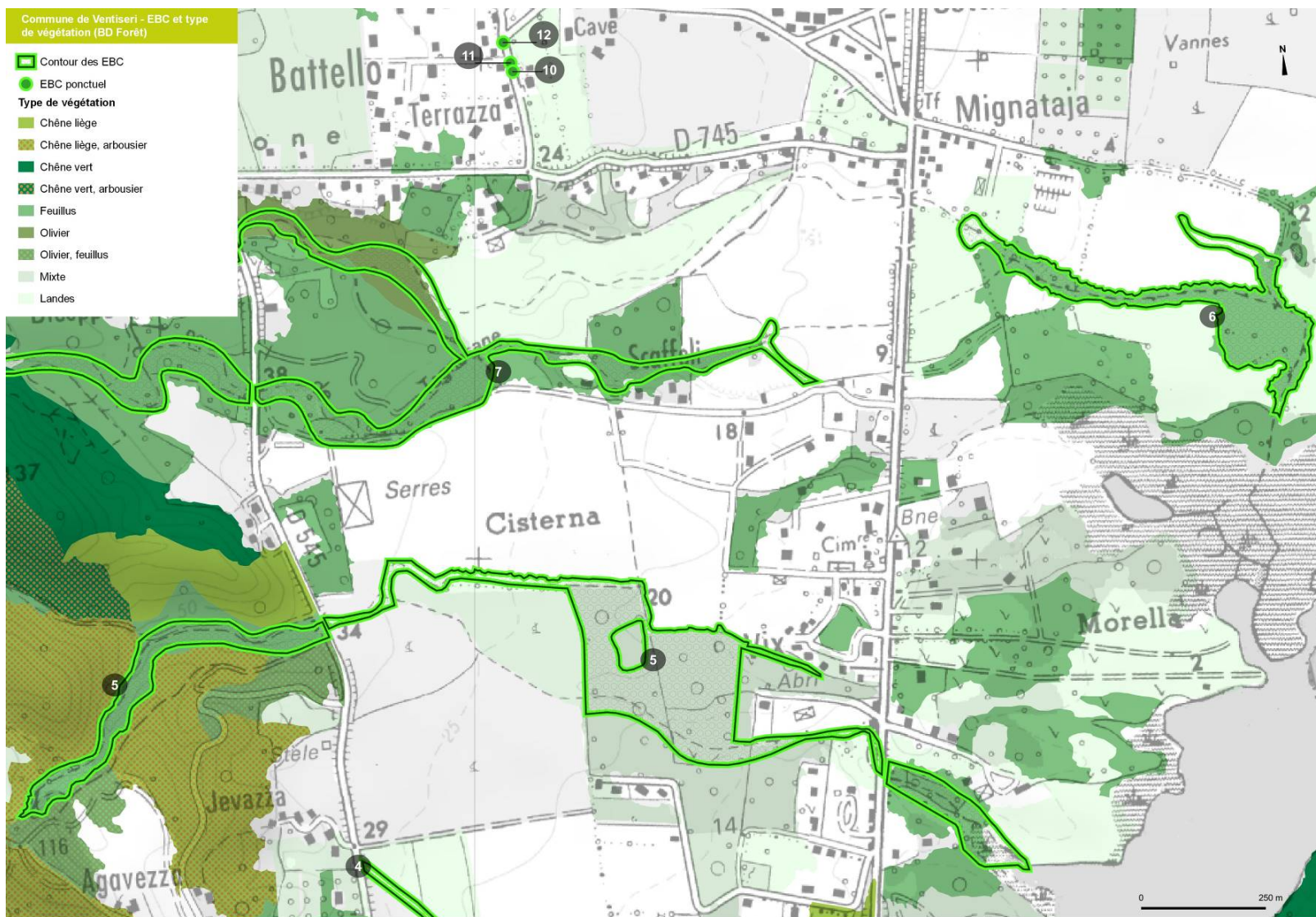
L'EBC a donc plusieurs rôles ici :

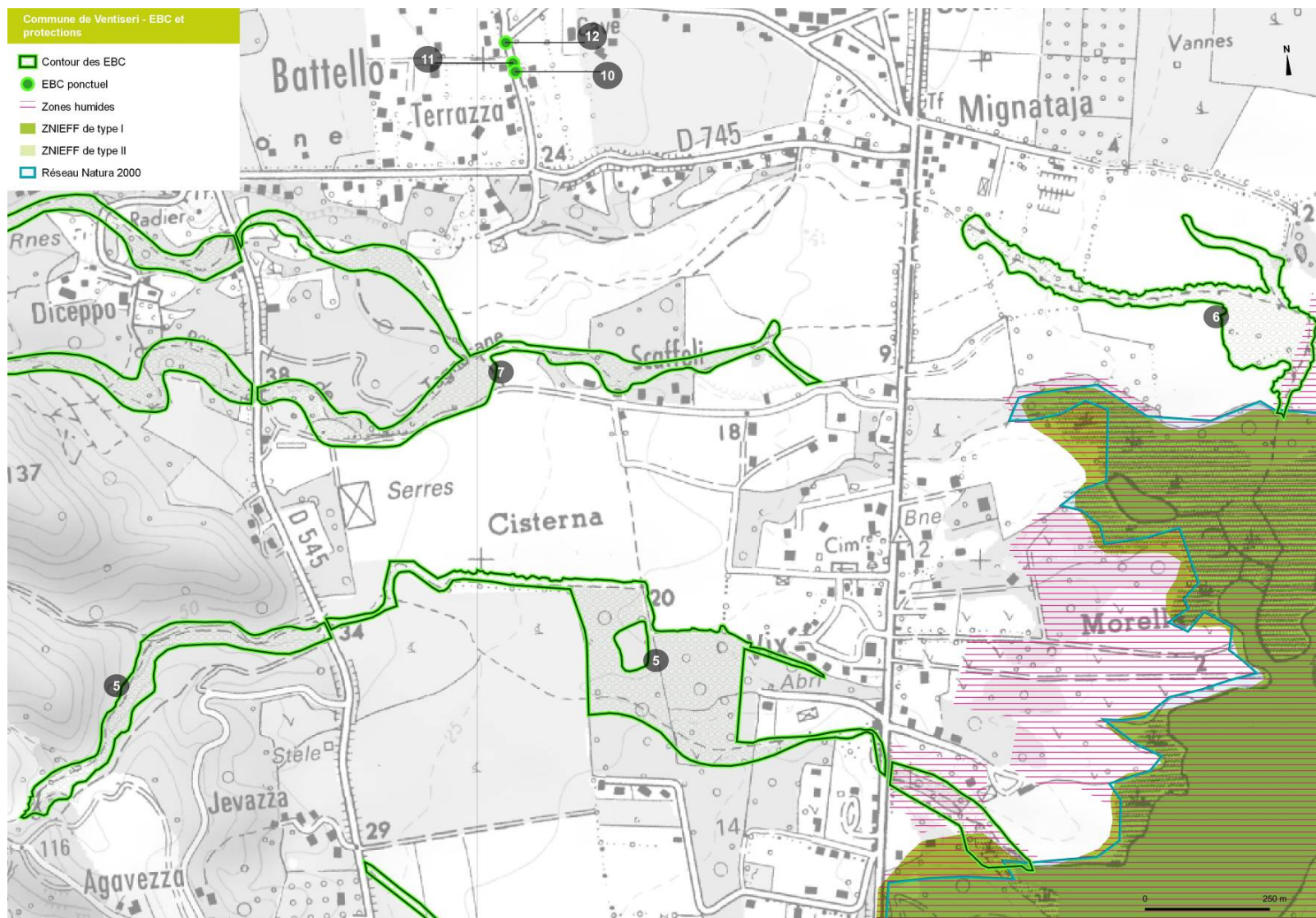
- trame de fraîcheur le long des prairies pour le bétail
- zone d’abri pour la faune
- habitat complémentaire dans le système agro-pastoral (biodiversité)
- maintien des berges du ruisseau et de filtration des eaux qui se déversent par ailleurs dans l’étang.
- modère les crues et ses effets à l’aval
- participe par effet cumulé avec l’ensemble de la couverture végétale à la régulation des températures.

Face aux changements climatiques, ces rôles sont renforcés et la préservation de ces écosystèmes un enjeu fort notamment dans le sud de la Corse.

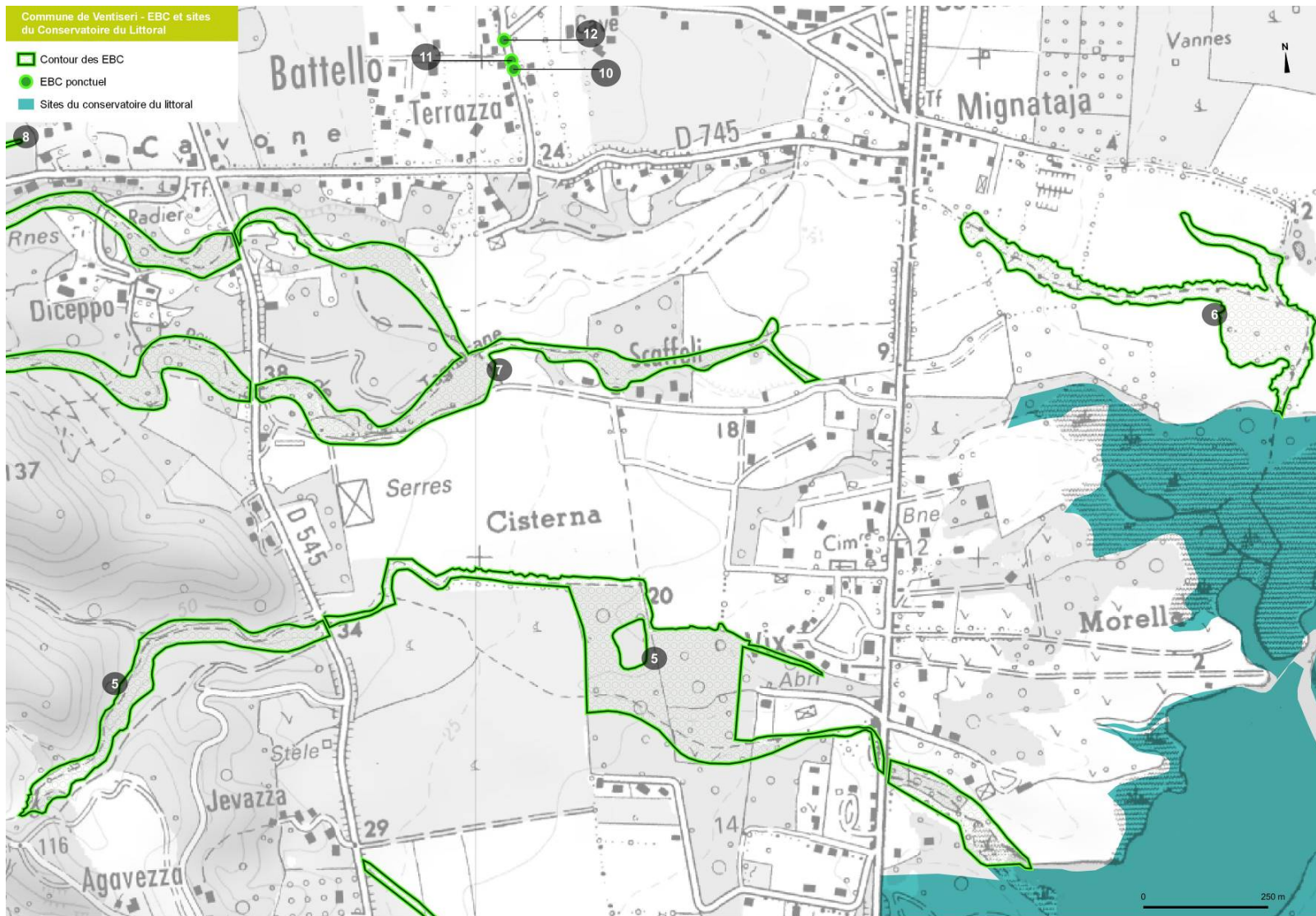
Protections : Aucune protection.



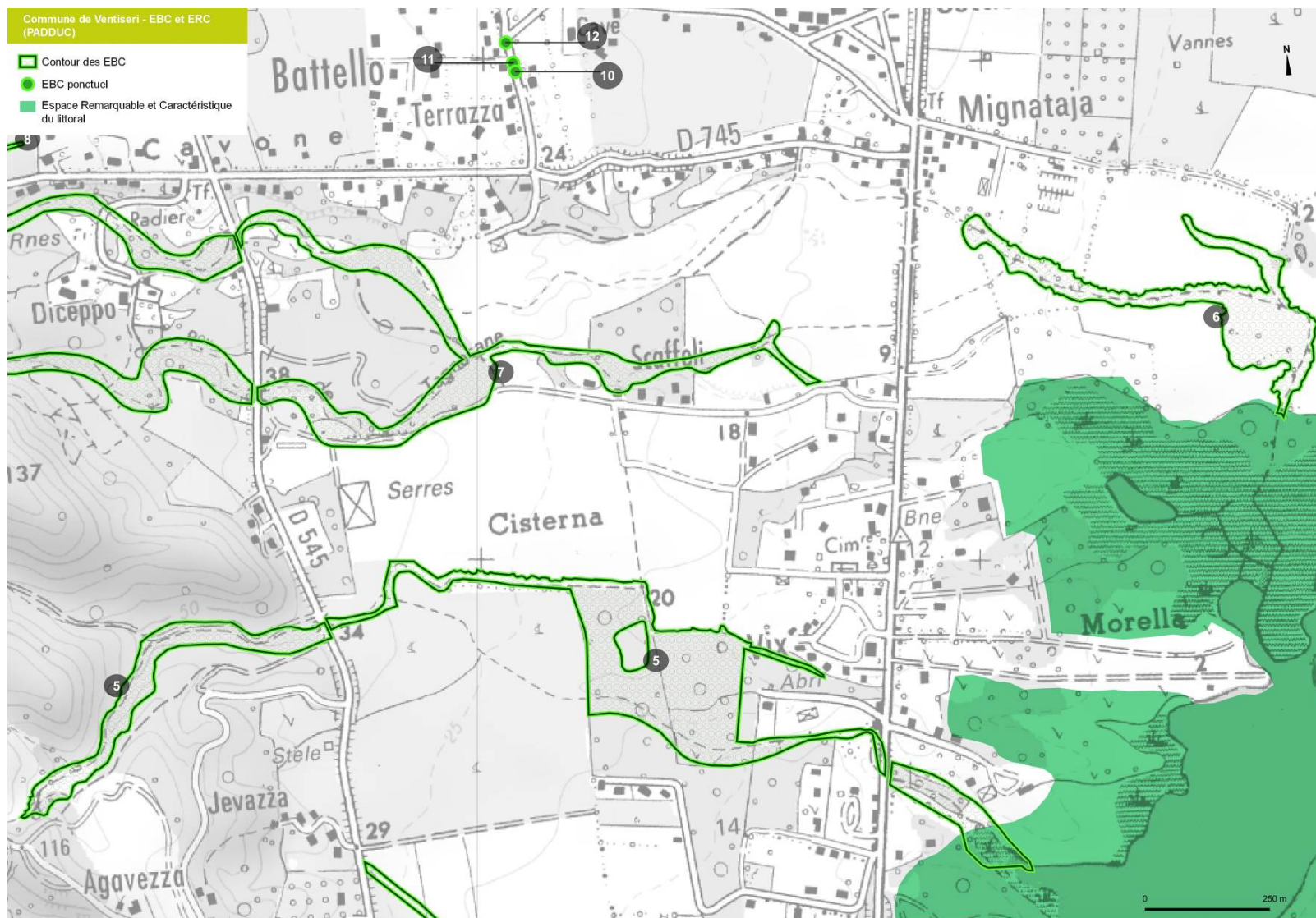


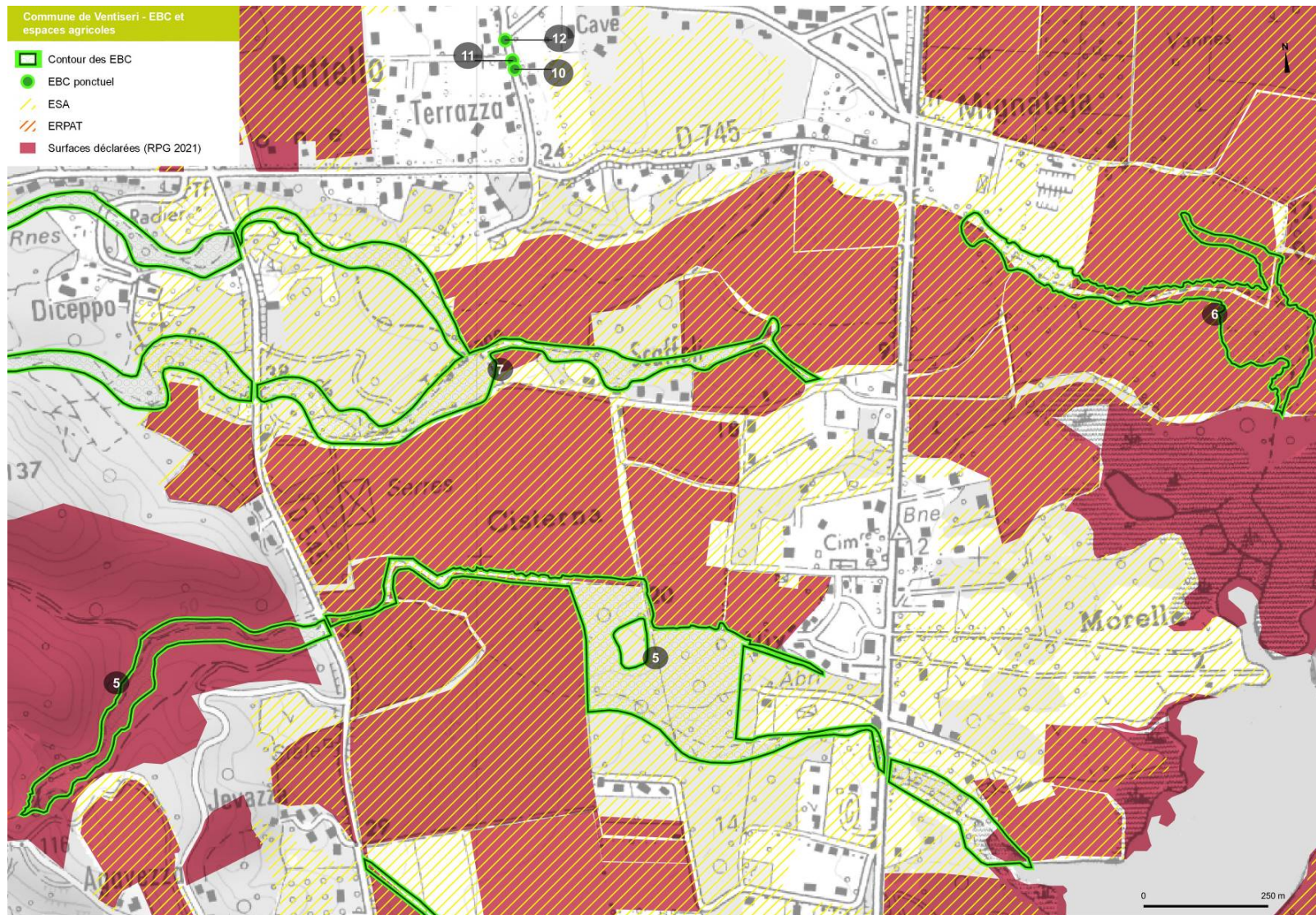


SCAN25 - IGN©, INPN, Urba corse, 2023



SCAN25 - IGN©, INPN, Urba corse, 2023





8- HAIE PLANTEES DE FILAOS

Surface : 0,2 ha

Périmètre : une haie dans la plaine.

Site : En plaine dans le secteur de Cavone aux abords immédiats de la route.

Formation végétale dominante : Haie de filaos

Descriptif : Cette haie se compose de deux parties, une parallèle à la voie et une autre perpendiculaire. D'un linéaire de 190 m + 50 m, elle se compose d'un alignement de filaos de taille homogène.



Vue depuis la RD

Rôle dans le paysage : Cette haie camoufle les hangars agricoles situés à l'arrière. La silhouette de cet arbre très particulière se distingue des autres haies de la plaine bien que cette espèce soit utilisée régulièrement dans les plaines agricoles de la côte orientale comme brise vent. Élément singulier dans le paysage de la plaine.



Vue aérienne

Environnement : Cet arbre fixe l'azote dans les sols ce qui permet de les enrichir; il est adapté aux longues périodes de sécheresses (6 à 8 mois) et constitue un bon brise vent.

Protections : Aucune

9- CHATEAU DE COVASINA

Surface : 4,2 ha

Périmètre : l'EBC englobe la parcelle directement limitrophe à celle qui abrite directement le château.

Site : Colline dominée par le château de Covasina et longée par la RD745 qui accède au village.

Formation végétale dominante : Bois de chênes verts uniforme et dense.

Descriptif

Le château de Covasina et sa petite chapelle sont des monuments datés du IX^{ème} siècle de fondation carolingienne. Le boisement couvre la totalité de la colline mais également des piémonts qui surplombent la plaine agricole au niveau de Cavone et Terraza.



Vue depuis la route d'accès



Vue drone

Source Site Web <https://www.corseorientale.com/Decouvrir/Cote-Montagne/Patrimoine-a-decouvrir/LE-CHATEAU-DE-COASINA>

Rôle dans le paysage :

Le château est un repère visuel fort dans ce piémont homogène. A 200 m. d'altitude il domine la plaine et il est visible dans le paysage local depuis plusieurs points de la plaine.

Sa mise en valeur future supposera un aménagement de ses abords pour y réaliser des cheminements, des aires de stationnement qui devront respecter cette ambiance boisée.

Environnement : Les chênaies sont bien présentes dans le territoire communal et celle-ci est dans la continuité d'un ensemble bien plus vaste. La couverture végétale joue ici un rôle paysager ; à l'échelle de ce relief, elle assure le maintien des sols et limite l'érosion en lien avec le ruissellement.

Protections : Aucune

10-11-12- ARBRES REMARQUABLES

Surface : -

Périmètre : -

Site : Lieu-dit de Battello ; au carrefour et en bordure de route à proximité d'habitations

Formation végétale dominante : 3 oliviers

Descriptif

Arbres de taille et port importants.

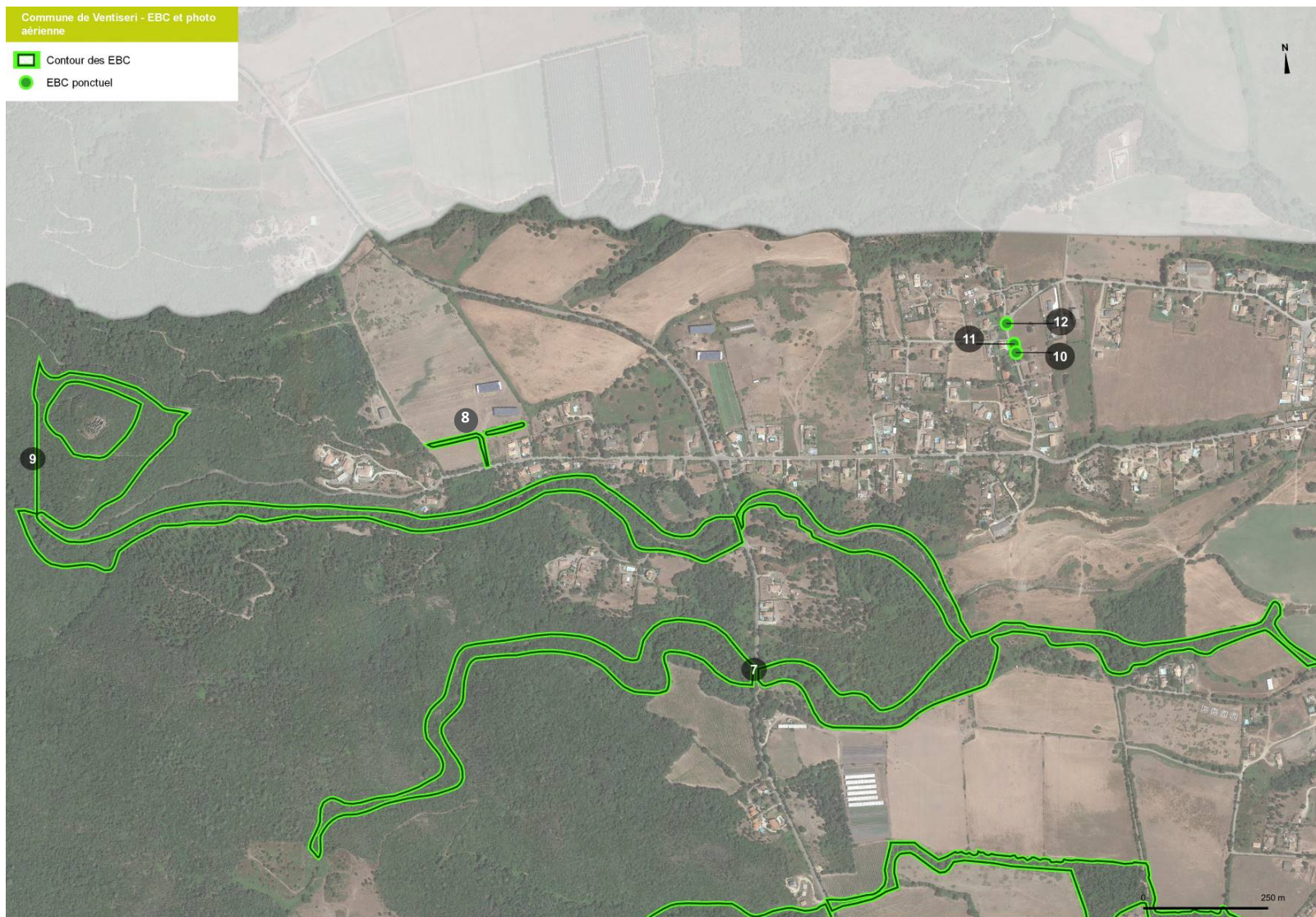
Rôle dans le paysage :

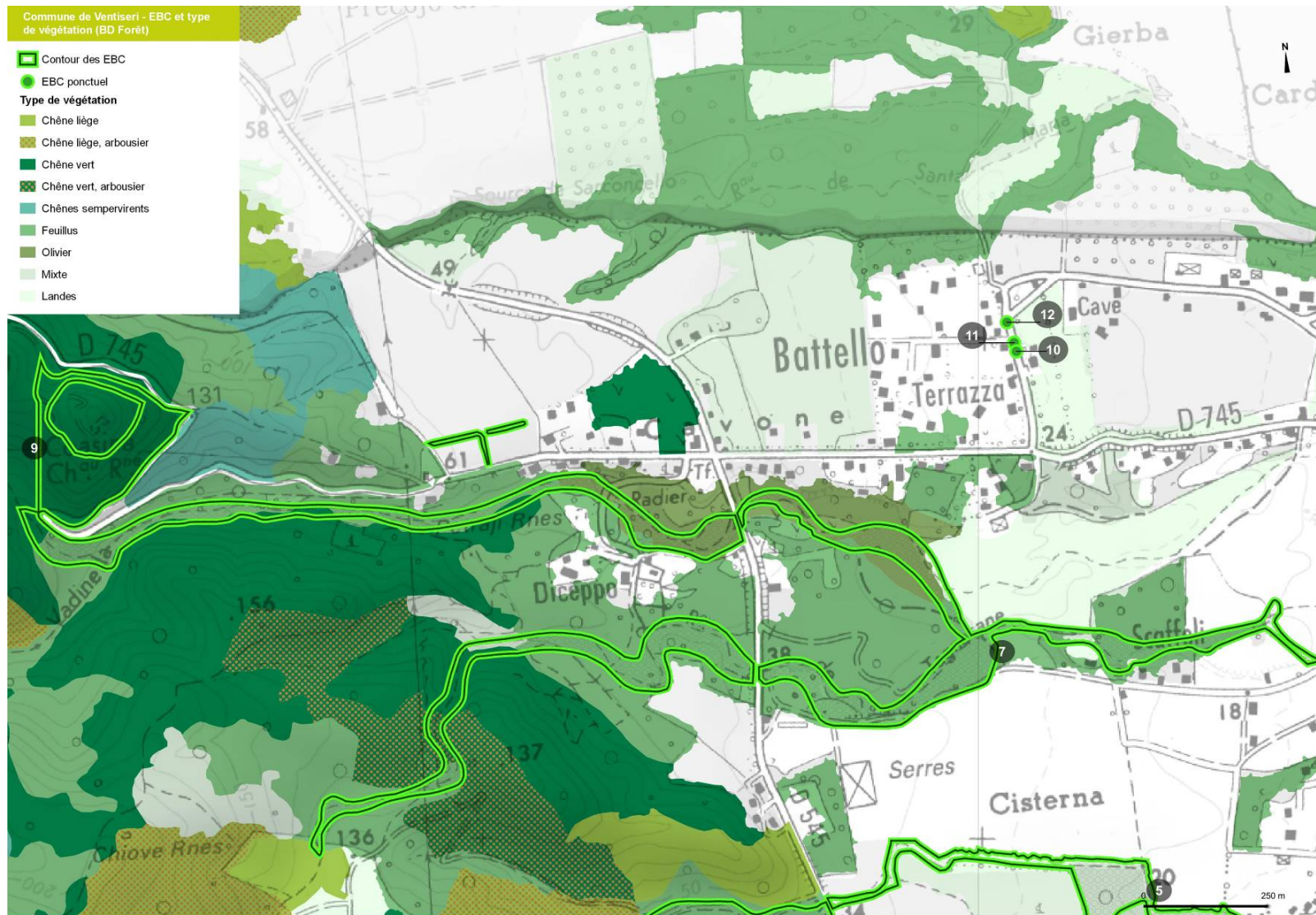
Marque le paysage routier

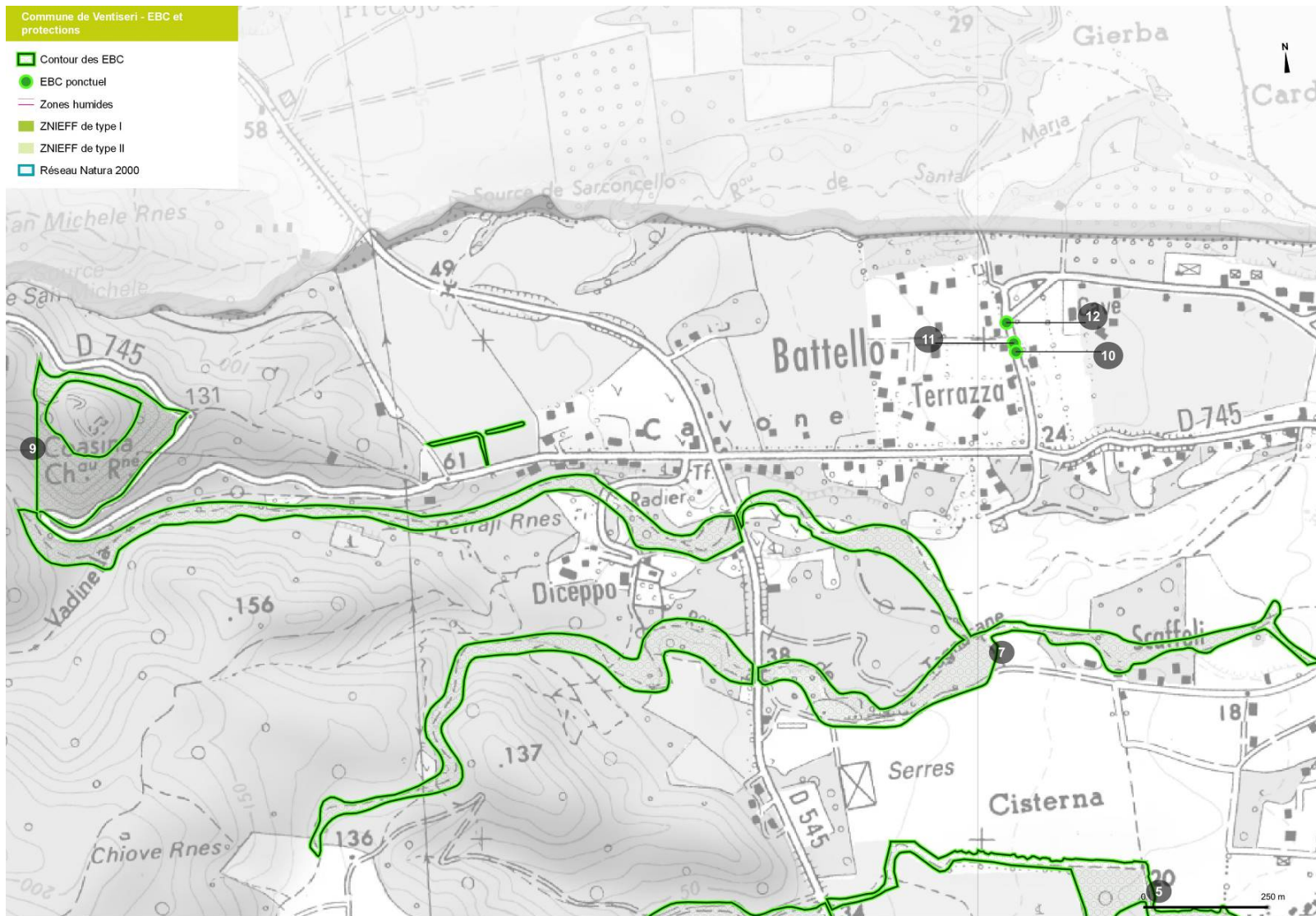
Environnement : -

Protections : Aucune

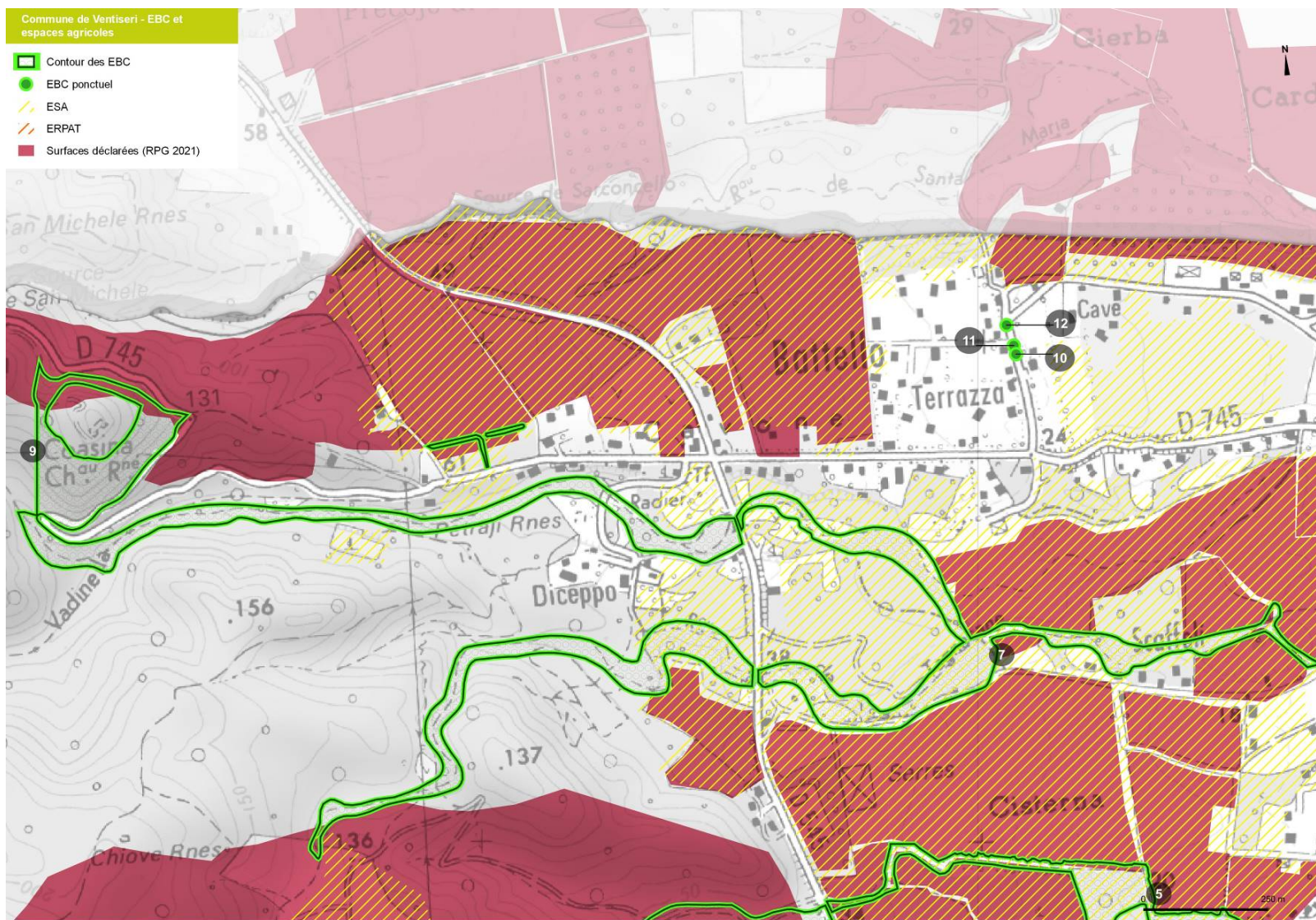








SCAN25 - IGN©, INPN, Urba corse, 2023



III- Bilan de la proposition de classement

N° (carte)	Lieu-dit	Superficie Approx.
1	Travu – embouchure	9,5
2	Ruisseau de Calanala	7,8
3	Ruisseau de Minelli	14,9
4	Ruisseau de Stangone et son affluent Fiocchieto	6,6
5	Ruisseau de la plaine de Cisterna à Vix	14,8
6	Ruisseau de Valdinella - Aval	5,5
7	Ruisseau de Valdinella et Astrone	17,5
8	Haie de Filaos	0,2
9	Château de Covasina	4,2
10	Secteur de Battello Arbres remarquables - Oliviers	-
11		-
12		-
TOTAL		81 ha

Commune de Ventiseri - Surfaces incluses dans les Espaces Boisés Classés

ESA inclus dans les EBC : 44,4 ha

ERPAT inclus dans les EBC : 1,6 ha

RPG 2021 inclus dans les EBC : 22,5 ha

Les espaces boisés classés proposés couvrent une surface totale de **81 ha** dans soit **1,7 % de la superficie communale**. La surface boisée est très importante sur ce territoire mais la demande de classement ne concerne que les bas piémonts et la plaine, car c'est ici que se concentrent les enjeux environnementaux et paysagers.

Le PLU en cours proposera un zonage garant de la bonne protection des massifs forestiers ; la plaine étant en mouvement constant du fait des activités urbaines et agricoles, il est d'intérêt de la commune de proposer un classement. Celui-ci vise principalement à pérenniser les écosystèmes sensibles que sont les ruisseaux, fleuve du Travo et les zones humides qui en dépendent. Si les zones humides sont sous le joug du conservatoire du littoral et sont souvent préservées par des ZNIEFF, des ERC ou des périmètres Natura 2000, la plaine et ses écosystèmes en sont dépourvus. Le classement permettra de garantir leur bonne gestion au sein de la plaine et son système agropastoral qui présente aussi un intérêt paysager et écologique.

Il s'agit ainsi de délimiter les ripisylves qui bordent le système hydrographique ainsi que les ensembles boisés qui les jouxtent et dont la combinaison offre des conditions favorables à la faune et la flore locale. Par ce biais les multiples fonctions de cette végétation sont préservées alors qu'elle est au premier plan des effets des changements climatiques. Les ruisseaux et fleuves, quelle que soit leur taille, sont aussi garants des équilibres fonctionnels des zones humides littorales, habitats à forts

enjeux. L'exploitation agricole qui propose selon la nature des productions, des complémentarités avec des habitats plus fermés doit intégrer la nécessité de maintenir des trames arborées pour assurer les fonctions écologiques de ces espaces. Ces fonctions sont aussi au service d'une meilleure valorisation des sols agricoles notamment par la rétention des ressources en eau dans les sols, en réduisant l'érosion ou encore ne proposant des zones de fraîcheur au bétail. Les pratiques agricoles intègrent de plus en plus ces principes de gestion durable notamment en conservant les trames de haies et de bosquets. Les EBC concourent à garantir leur pérennité dans le temps. Notons que les ESA sont inclus dans les périmètres des EBC pour plusieurs motifs pour environ 44,4 ha :

- un niveau de précision des données SODETEG à l'échelle du 1/25000^e qui ne peut intégrer de manière efficiente l'emprise de boisements le long des ruisseaux et fleuves ;
- des critères de pentes et de sols qui sont présents aux abords des réseaux hydrographiques parce qu'en plaine et parce qu'en présence de terres souvent limoneuses.
- Des terres à vocations agricoles dans l'histoire longue de la commune donc des terres améliorées.

Si certains EBC englobent des parcelles importantes d'ESA, il s'agit pour les auteurs du PLU d'une appréciation globale au regard des **enjeux environnementaux de la plaine**. L'objectif est **d'éviter une homogénéisation des habitats dans la plaine** en conservant des îlots naturels qui assurent aussi la préservation d'une trame verte ouest-est, entre piémont et littoral. Ces classements n'empêchent pas une mise en pâturage sous chênes notamment, et la compatibilité avec le PADDUC est assurée au regard des hectares identifiées comme ESA.

En cas de suberaies, son exploitation n'est pas compromise. 22,5 ha de terres déclarées sont intégrés dans les EBC : Il s'agit parfois de surfaces réellement exploitées sur lesquelles persistent des bosquets et des haies ou encore des parcelles à priori laissées en état naturel. Notons que l'identification des ESA et des ERPAT ne peut être contraire aux intérêts des équilibres écologiques. Le PLU veille à son niveau à l'équilibre global des différentes fonctions du territoire. Enfin, les EBC ne sont pas contraires à des pratiques agricoles telles qu'observées en plaine.

Les plaines sont des espaces très favorables à l'avifaune et à certaines espèces de chiroptères qui apprécient les lisières boisées et les zones humides. Les haies et les ripisylves offrent ainsi des zones d'abri, de reproduction et de nidification à cette faune.

Les essences forestières présentes dans ces EBC concourent aussi à réguler le climat local en conservant des zones de fraîcheurs et plus globalement sont des puits à carbone.

La TVB (trame verte et bleue) est ici riche et elle bénéficie de **multiples protections concentrées** vers le rivage et ses zones humides. Les **EBC complètent ces dispositifs** en s'intéressant aux jeux de complémentarité. Ainsi, les espaces du conservatoire ne sont pas concernés par ces protections. Parfois les ERC et ZNIEFF sont intégrés pour faciliter la compréhension et assurer la cohérence de l'EBC bien que ces périmètres assurent déjà une protection effective.

Les boisements en plaine animent le paysage visible de quelques points de vue le long de la RD qui accède notamment au village. Cette plaine est une véritable mosaïque qui peut combiner des espaces ouverts, avec des boisements, des espaces humides et des habitats littoraux. Les EBC le long du réseau hydrographique pérennisent les liens fonctionnels entre ces différents milieux.

Les EBC viennent en définitive compléter un dispositif de protection en cohérence avec les actions déjà menées par différents gestionnaires et anticipent l'engagement des exploitants dans la lutte contre l'érosion de la biodiversité.

Au titre du paysage, le classement vise la protection de la colline visible dans le grand paysage qui abrite le château de Covasina et ses environs en ayant cependant le souhait de permettre dans les abords immédiats des travaux de valorisation. Enfin dans le secteur de Battello, 3 oliviers remarquables méritent une protection spécifique.

